



Groupe Volta71

LIMEA-FISMA



CAVIONI-FUSTITALIA

**RAPPORT SUR LE
DEVELOPPÉMENT
DURABLE**

 **2024**



RÉSUMÉ

Rapport sur le développement durable 2024 **Groupe Volta71**

- **Lettre aux parties prenantes** **04**

- **Note méthodologique** **06**

- **Faits marquants 2024** **08**

.1 **A PROPOS DE NOUS** **10**

1.1	Groupe Volta71 : une triple identité	11
1.2	Les étapes de notre voyage	13
1.3	Nos valeurs communes	14
1.4	Notre expertise	15

.2 **NOTRE ENGAGEMENT ESG** **17**

2.1	Le contexte de développement durable dans lequel nous évoluons	18
2.2	Dialogue avec nos parties prenantes	19
2.3	Double analyse de matérialité	21
	2.3.1 <i>Engagement des parties prenante</i>	24
	2.3.2 <i>Les résultats</i>	27

.3 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX 31

3.1	La stratégie environnementale du Groupe Volta71	33
3.2	Gestion des matières premières et des déchets	34
3.3	Déchets	36
3.4	CBAM et défis réglementaires	39
3.5	Efficacité énergétique	40
3.6	Émissions et changement climatique	44
3.7	Gestion des ressources en eau	49

.4 LES PERSONNES, AU CENTRE DE NOTRE TRAVAIL 52

4.1	Notre personnel	54
4.2	Santé et sécurité	62
4.3	Formation croissance technique et personnelle	65
4.4	Le lien avec les communautés	67
4.5	La voix de nos clients	70
4.6	La relation de confiance avec nos fournisseurs	71

.5 GOUVERNANCE 76

5.1	Gouvernance responsable	78
5.2	Systèmes de gestion et certifications	81
5.3	Notre modèle 231	83
5.4	Code d'éthique : nos principes en action	84
5.5	Dénonciation : transparence et protection	85
5.6	Protection de la vie privée	86
5.7	Valeur économique générée et redistribuée	88

.6 LA STRATÉGIE ESG DU GROUPE 92

6.1	Indice de corrélation GRI Groupe Volta71	96
-----	--	----



LETTRE AUX PARTIES PRENANTES



Le Président

Anselmo Pagani

Le Groupe Volta71, fondé en février 2022 suite à l'apport par les actionnaires de Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia de l'intégralité de leurs actions à la holding Volta71 – qui détenait déjà la majorité des actions de Ferlatta Centro Servizi – est une entreprise italienne profondément engagée dans le progrès technologique et la transition durable. Cette dernière est perçue comme un levier stratégique pour réduire les impacts environnementaux et sociaux, améliorer la productivité, la qualité des produits, le climat organisationnel, et optimiser les processus.

Le Groupe intègre l'ensemble de la chaîne de production d'emballages métalliques, grâce à la synergie entre ses trois sociétés : Limea-Fisma, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro Servizi.

Nous sommes fiers de vous présenter la troisième édition du Rapport de Durabilité de Volta71, après une période de profonde transformation pour notre Groupe, marquée par la nomination de Lorenzo Pagani en tant que nouveau CEO de Limea – Fisma, d'Aurora Pagani en tant que vice-présidente de Limea-Fisma, Cavioni-Fustitalia et Volta71, et de Greta Pagani, représentant la troisième génération, en tant qu'administratrice dans les trois entités.

La croissance et l'innovation continuent de se renforcer dans les usines du Groupe ainsi que dans l'efficacité des processus, y compris ceux liés aux enjeux ESG.

Cette troisième édition poursuit l'objectif des précédentes : fournir une représentation claire, complète et transparente des activités, projets, engagements et objectifs à court et moyen terme, ainsi que des résultats obtenus – dans une logique de création de valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes, pour l'entreprise et pour la planète.

Le rapport a été élaboré selon les standards GRI, et marque ainsi une première étape vers la conformité CSRD, avec la mise en œuvre d'une double analyse de matérialité et une meilleure intégration des exigences de la GRI.

En 2024, le chiffre d'affaires cumulé des sociétés du Groupe s'est élevé à euro 5 638 743 (contre euro 4 677 460 en 2023), tandis que le chiffre d'affaires consolidé a atteint environ 50 millions d'euros.

Le coût d'achat de la principale matière première – le fer-blanc – dépend fortement des marchés internationaux, et exerce un impact direct sur le coût de production. En 2024, ce coût est resté relativement stable par rapport à l'année précédente, mais continue d'influencer significativement les résultats du Groupe, faisant l'objet d'un suivi étroit par la direction.

Pour 2025, les perspectives sont marquées par une hausse des prix du fer-blanc, consécutive à l'ouverture par l'Union européenne d'une enquête antidumping sur les importations en provenance de Chine (premier producteur mondial), qui a conduit à l'instauration de droits de douane conséquents. Par ricochet, les producteurs non chinois ont également relevé leurs tarifs.

Le système de quotas de sauvegarde, qui restreint les importations de produits sidérurgiques dans la zone de l'UE, reste en vigueur.

Les coûts de l'énergie augmentent.

L'engagement en faveur de la responsabilité sociale et des enjeux territoriaux fait partie intégrante des principes et du comportement du Groupe, orientés vers l'excellence technologique, le maintien de standards élevés en matière de sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique, ainsi que vers la formation, la sensibilisation et l'implication du personnel sur les questions de durabilité sociale.

La stratégie environnementale de l'entreprise repose donc sur les principes suivants :

- optimiser l'utilisation des sources d'énergie et des **ressources naturelles**
- minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et maximiser les impacts positifs
- diffuser une culture fondée sur une approche responsable des enjeux environnementaux
- améliorer progressivement les **performances environnementales**
- adopter des politiques d'achats respectueuses de l'environnement.

Les entreprises du Groupe opèrent dans tous leurs environnements conformément aux dispositions du décret législatif 81/08 en matière de sécurité des travailleurs.

Les activités dans ce domaine comprennent :

- la formation des employés et des collaborateurs
- des examens médicaux réguliers
- l'organisation et la formation des équipes d'intervention prévues par la réglementation
- un contrôle continu de l'entreprise par le RSPP
- la préparation et la diffusion des documents relatifs au décret législatif 81/08.

Le Groupe s'appuie sur une gestion centralisée des risques, tout en déléguant l'identification, le suivi et la réduction des risques aux fonctions opérationnelles. Cette approche permet une meilleure évaluation de l'impact de chaque risque sur la continuité des activités, en réduisant leur occurrence et/ou en limitant leurs conséquences selon qu'ils dépendent ou non de facteurs sous le contrôle des entreprises du Groupe.

Les principaux risques identifiés, suivis et gérés par le Groupe sont les suivants :

- les risques dépendant de variables exogènes
- le risque de compétitivité
- les risques macro-économiques liés à la demande et au cycle
- le risque lié à la dépendance à l'égard de fournisseurs clés.

La filiale Limea-Fisma a mis en œuvre un modèle d'organisation, de gestion et de contrôle 231, conformément au décret législatif 231/01, incluant un code éthique dont le respect est contrôlé par un organe de surveillance.

La direction a également l'intention d'étendre ce modèle aux deux autres sociétés opérationnelles du Groupe¹.

Le système de gestion de Ferlatta Centro Servizi a été certifié conforme à la norme ISO 50001:2018. La direction est pleinement convaincue des avantages que cette norme offre aux organisations, notamment :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique
- la réduction des coûts
- l'intégration de la performance énergétique dans la gestion quotidienne des activités de l'organisation

Il convient de rappeler que l'acier utilisé dans la fabrication de nos emballages est un matériau permanent, recyclable à l'infini. L'utilisation d'une tonne de ferraille recyclée permet d'économiser environ deux tonnes de minerai de fer. Une fois recyclé, l'acier conserve toutes ses propriétés intrinsèques – un cercle vertueux exemplaire de véritable économie circulaire.

Nos emballages ne sont pas consommés, mais utilisés. Le matériau qui les compose restera disponible pour les générations futures. En fin de cycle, le métal est récupéré et retrouve une nouvelle vie.

Cependant, la philosophie de travail du Groupe Volta71 ne saurait porter ses fruits sans la volonté, le professionnalisme et le sens des responsabilités de toutes celles et ceux qui y contribuent. C'est cette synergie qui permet de progresser ensemble vers des objectifs communs.

La mise en œuvre de mesures visant à lutter contre toute forme de discrimination, à promouvoir l'inclusion, la formation continue, le pilotage par objectifs, l'organisation efficace, ainsi que le respect profond des clients, fournisseurs et parties prenantes, constitue le socle de notre professionnalisme.

¹ | Le processus d'extension du Modèle 231 aux autres sociétés du Groupe débutera concrètement au cours de l'année 2025, en commençant par l'une des deux sociétés qui ne disposent pas encore du Modèle.



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le Rapport de Durabilité 2024 du Groupe Volta71 constitue le **troisième rapport annuel ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) publié par le Groupe. Il a été élaboré dans le but de poursuivre la trajectoire entamée vers une communication toujours plus transparente avec ses parties prenantes. Ce document, qui offre un aperçu complet des valeurs, politiques, stratégies, résultats, projets et initiatives réalisés durant l'exercice financier **du 1er janvier au 31 décembre 2024**, contribue à l'évolution et à l'intégration internes sur les questions de durabilité et de responsabilité sociétale des entreprises. Lorsque disponibles, des données comparatives relatives aux exercices 2022 et 2023 ont été communiquées afin de présenter l'évolution des performances sur un horizon plus étendu, avec une **perspective allant jusqu'en 2025** et au-delà.

Ce rapport est préparé conformément aux normes de reporting sur le développement durable de la **Global Reporting Initiative (GRI)**² définies en 2016, ainsi qu'à leurs mises à jour successives, selon l'option de reporting « en référence aux normes de la GRI ». Ce cadre permet une plus grande souplesse dans l'adaptation des lignes directrices aux besoins et aux spécificités de l'organisation. Néanmoins, l'approche du Groupe Volta71 vise à ce que les rapports de durabilité soient progressivement élaborés en conformité croissante avec les normes GRI, jusqu'à atteindre l'objectif d'un reporting « conformément aux normes de la GRI »³.

Par ailleurs, avec le présent rapport, le Groupe Volta71 a entamé les premières démarches vers la mise en œuvre de la directive européenne sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), en adoptant une analyse de double matérialité. Cette directive, approuvée en 2022 (directive européenne 2464/2022) et transposée en droit italien par le décret législatif 125/2024, vise à améliorer la qualité des rapports et à assurer la comparabilité des données, en prévoyant l'élaboration de rapports de durabilité en conformité avec les normes européennes définies par l'**EFRAG** (Groupe consultatif pour l'information financière en Europe), à travers les ESRS⁴.

L'analyse de la double matérialité, qui évalue à la fois l'importance des impacts générés par l'entreprise sur l'environnement et la société, ainsi que les implications

financières que ces impacts peuvent avoir sur l'organisation, représente une évolution cohérente et progressive par rapport aux démarches ESG précédentes. Dans le cadre du CSRD, la ligne directrice conceptuelle ESRS 1 « **Double matérialité** » et le projet ESRS 2 décrivent le processus d'analyse visant à identifier les impacts, les risques et les opportunités ESG, en introduisant le concept de double matérialité : l'union entre matérialité d'impact et matérialité financière.

Cette analyse, menée en amont de l'obligation réglementaire prévue par le CSRD et ses amendements successifs, confirme également pour l'exercice en cours l'**importance stratégique, pour le Groupe Volta71**, de comprendre et de gérer les impacts jugés les plus significatifs, tout en identifiant les risques et les opportunités liés à son contexte opérationnel. Le Groupe s'est ainsi engagé à adopter volontairement les pratiques et les informations prévues par la réglementation européenne avant leur future application obligatoire.

La démarche entreprise par Volta71 a ainsi permis de renforcer l'implication de la direction et des collaborateurs, avec l'objectif de communiquer de manière claire son engagement en faveur d'un développement durable, sur les plans social, environnemental et économique, à ses parties prenantes internes et externes.

Dans le but de réduire ou d'éviter les impacts négatifs des activités de l'organisation sur l'environnement, il est rappelé que la méthodologie de gestion des risques environnementaux du Groupe Volta71 prend en compte le principe de précaution, tel qu'énoncé dans le principe 15 de la Déclaration de Rio des Nations Unies sur l'environnement et le développement : « Afin de protéger l'environnement, les États appliquent l'approche de précaution dans toute la mesure possible, en fonction de leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. »

En parallèle, s'agissant de la recherche de justice sociale et de la reconnaissance universelle des droits de l'homme au travail, à travers la promotion d'opportunités

pour les femmes et les hommes d'accéder à un emploi décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité et de sécurité, le Groupe Volta71 se réfère aux normes internationales du travail établies par les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces normes tracent le chemin vers le travail décent et garantissent un développement économique et social harmonieux, constituant ainsi un levier essentiel pour assurer une croissance économique associée à un bien-être social réel.

Enfin, les Principes de gouvernement d'entreprise du G20 et de l'OCDE, publiés initialement en 1999 et reconnus comme référence internationale en matière de gouvernance, ont également été étudiés. Ces principes aident les décideurs politiques à évaluer et à améliorer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de la gouvernance d'entreprise, avec pour objectif de favoriser l'efficacité économique, la croissance durable et la stabilité financière. En 2023, les dirigeants du G20 ont approuvé une version révisée des Principes de gouvernance de l'OCDE, reflétant les dernières évolutions des marchés financiers, des politiques publiques et des pratiques de gouvernance. Cette révision introduit de nouvelles recommandations actualisées concernant les droits des actionnaires, le rôle des investisseurs institutionnels, la transparence et la communication des entreprises, les responsabilités des conseils d'administration, ainsi que, pour la première fois, les enjeux de durabilité et de résilience, afin d'aider les entreprises à gérer les risques et opportunités liés au changement climatique et à d'autres facteurs de durabilité.

Les entreprises **incluses dans le champ d'application du rapport** sont les suivantes :

- **Limea-Fisma Imballaggi metallici**
Via Alberto Einstein, 38-44, 20010 Marcallo con Casone MI
- **Cavioni-Fustitalia**
Viale Longarone, 21-25, 20058 Zibido San Giacomo (MI)
- **Ferlatta Centro Servizi**
Via dei Mille 12, 20010, Bernate Ticino (MI)
- **Volta71**
Viale Longarone, 21-25, 20058 Zibido San Giacomo (MI)

Le rapport a été élaboré avec l'assistance technique et méthodologique de la société **eAmbiente s.r.l.**, spécialisée dans l'ingénierie et le conseil en environnement et en énergie. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante.

Pour tout complément d'information concernant les objectifs, les indicateurs, les résultats obtenus ou pour formuler des remarques sur ce document, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante : amministrazione@limeafisma.it

² | Les informations GRI faisant l'objet du reporting sont indiquées dans le tableau GRI Content Index à la fin du document.

³ | La méthode de reporting « in accordance with » exige une adhésion complète à toutes les informations GRI relatives aux thèmes matériels de l'Organisation faisant l'objet du reporting.

⁴ | Au moment de la publication de ce Rapport de Durabilité, le Groupe, dans une optique de responsabilité et de vision stratégique, a manifesté son intention de poursuivre et renforcer son engagement envers un reporting transparent, malgré la révision de la directive CSRD elle-même, survenue en février 2025 avec la proposition « Omnibus I ». Cette révision, ultérieurement approuvée par la Commission Européenne, favorisera une simplification de la réglementation en termes d'obligations et une réduction des charges administratives et de reporting pour les entreprises de l'Union européenne.



FAITS MARQUANTS 2024



La note de durabilité **Ecovadis** de Limea-Fisma est passée de **69/100 en 2023** (médaille d'argent) à **76/100 en 2024** (médaille d'or). Le badge obtenu comporte également la mention « **Top 5 %** », attestant de la position de l'entreprise parmi les 5 % les plus performantes évaluées par Ecovadis à l'échelle mondiale.

Le Groupe Volta71 a **augmenté** ses **investissements dans la communauté de 73 %** par rapport à 2023, grâce à des dons volontaires et des contributions à des associations caritatives, des ONG et des instituts de recherche.



Grâce à la production d'énergie électrique par l'installation photovoltaïque, en 2024, le Groupe Volta71 a **évité l'émission de 1049 tonnes de CO₂e**.



En 2024, le Groupe Volta71 a orienté **96 % des déchets produits vers des opérations de récupération**, confirmant une forte attention à la durabilité environnementale.

En 2024, **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia** ont remplacé des installations obsolètes par de **nouvelles lignes de production à haute efficacité**, capables de réduire la consommation d'énergie et les émissions.



En soutien à une évolution industrielle plus responsable, des **investissements** ont été lancés dans la formation, avec une attention particulière au développement des **soft skills** et à l'adoption de **technologies numériques et opérationnelles** favorisant des processus plus durables et innovants.

.1

A PROPOS DE NOUS

- 1.1 Groupe Volta71 : une triple identité
- 1.2 Les étapes de notre voyage
- 1.3 Nos valeurs communes
- 1.4 Notre expertise





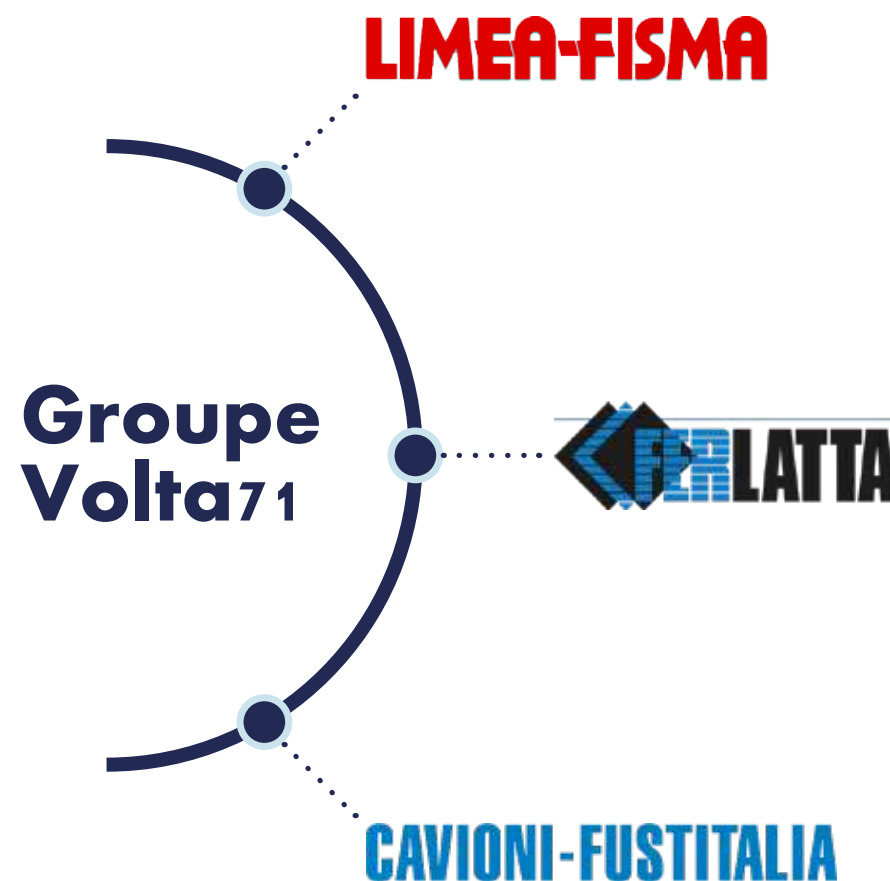
1.1 | Groupe Volta71 : une triple identité

Le Groupe Volta71 a été créé en février 2022. Il détient la totalité du capital de Limea-Fisma et de Cavioni-Fustitalia, ainsi qu'une participation de 88 % dans Ferlatta Centro Servizi, toutes implantées dans la province de Milan. Cette structure organisationnelle, tout en maintenant inchangée la configuration des filiales, permet une gestion plus efficace et coordonnée des entreprises appartenant au Groupe.

Limea-Fisma, fondée en 1947, est l'un des principaux fabricants italiens d'emballages métalliques en fer-blanc à usage industriel. Elle propose une large gamme de contenants certifiés pour le transport de marchandises dangereuses. Aujourd'hui, l'entreprise constitue une référence de premier plan à l'échelle internationale, avec environ 75 % de sa production destinée aux marchés de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de l'Afrique.

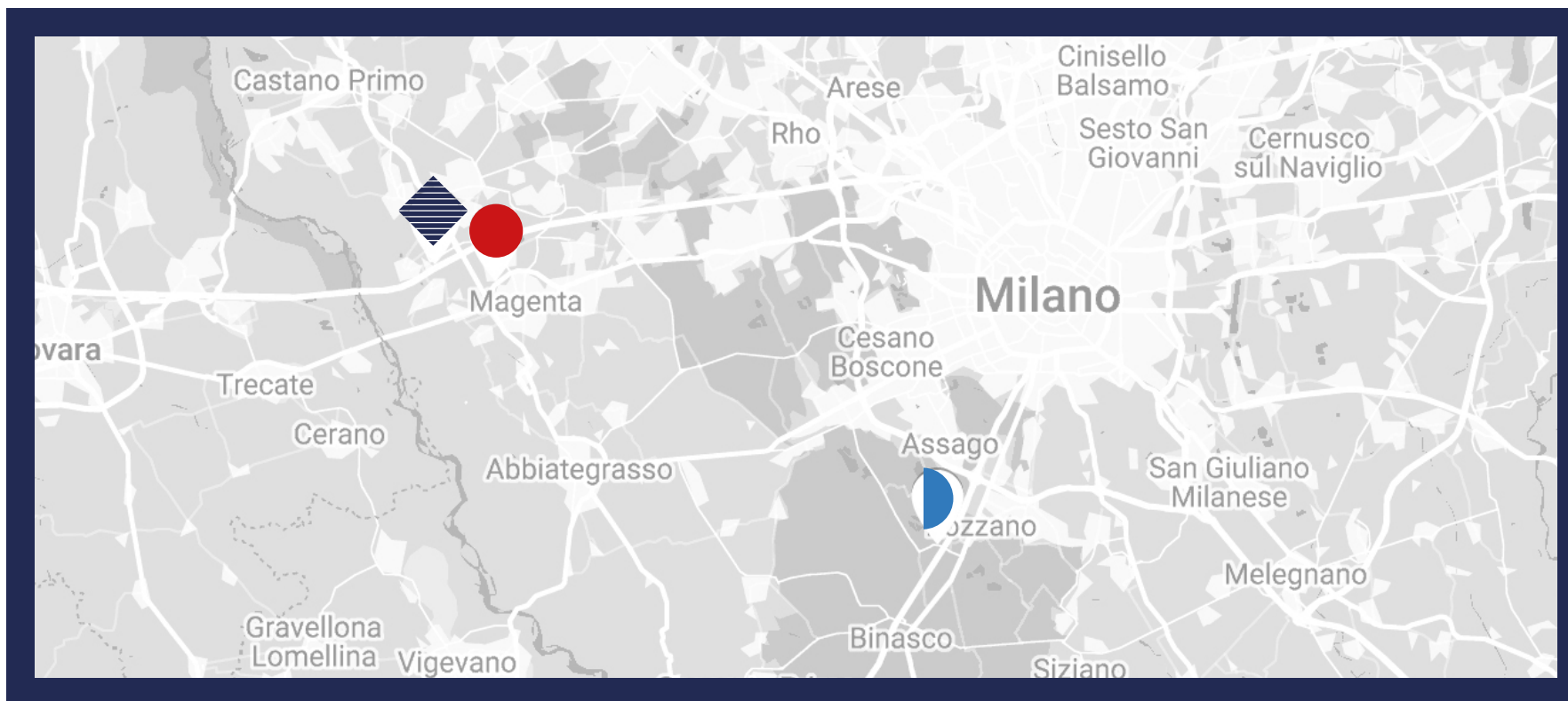
Cavioni-Fustitalia, également intégrée au Groupe Volta71, est spécialisée dans la fabrication d'emballages métalliques à destination des marchés nationaux et internationaux. Créée en 1998, elle se distingue par son savoir-faire, son expérience dans le secteur de la « ligne générale », sa flexibilité opérationnelle, l'utilisation de technologies avancées, ainsi que sa réactivité.

Fondée en 1993, **Ferlatta Centro Servizi** complète l'offre du Groupe en proposant des services de lithographie sur métal. Elle est reconnue comme un acteur de référence dans ce domaine, notamment grâce à la qualité de ses traitements de revêtement et de l'impression offset sur plaques métalliques, destinés à une clientèle variée, issue de plusieurs secteurs industriels.





Notre représentation sur le terrain : les sites d'exploitation du Groupe



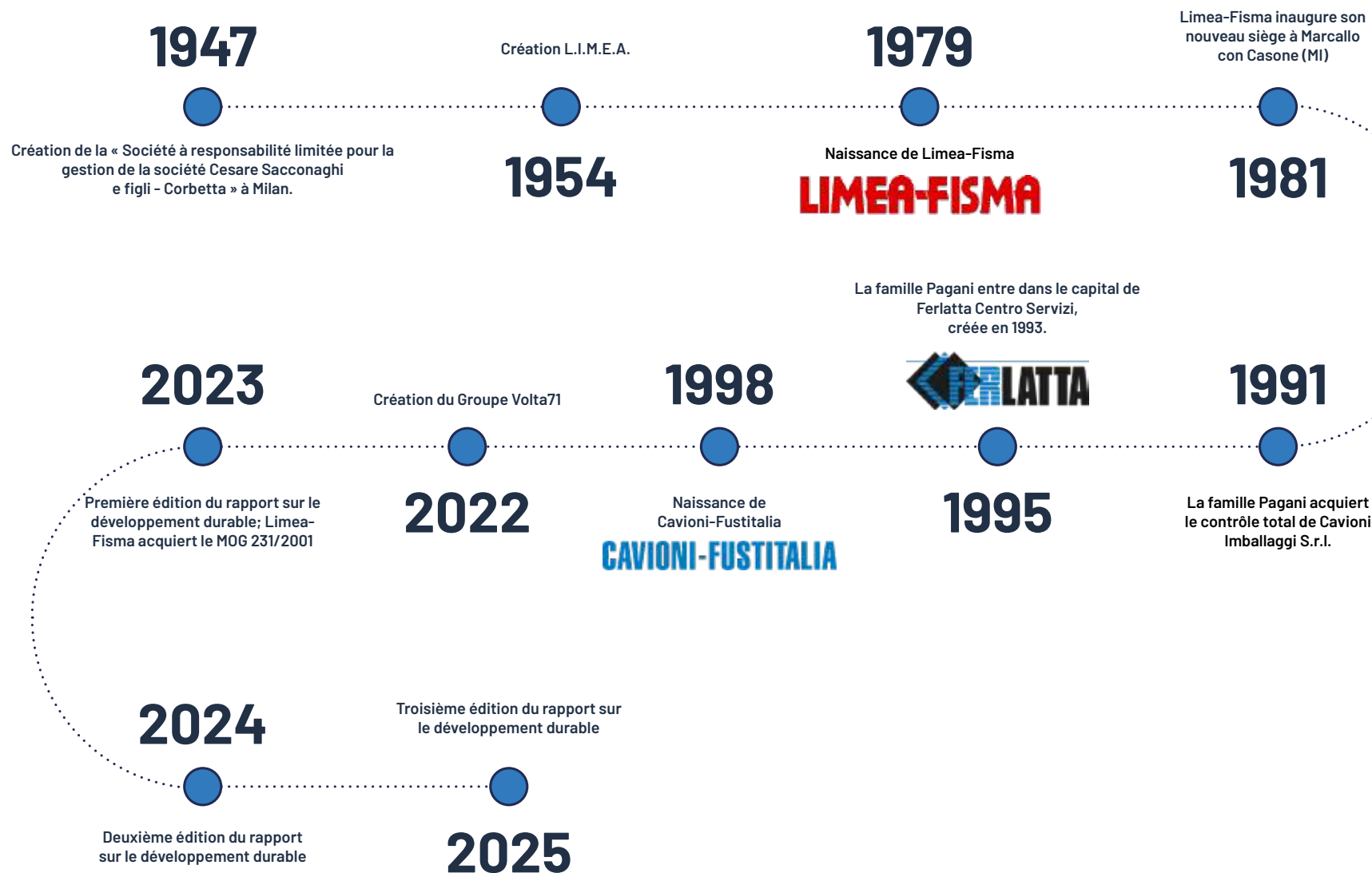
 **Limea-Fisma** Viale Einstein, 38/44 20010 Marcallo con Casone (Mi)

 **Ferlatta Centro Servizi** Via dei Mille, 12 20010 Bernate Ticino (MI)

 **Cavioni-Fustitalia** Viale Longarone, 21/23 Zibido San Giacomo 20058 (MI)



1.2 | Les étapes de notre voyage





1.3 | Nos valeurs communes

QUALITÉ DU PRODUIT



Garantie de qualité, technologies avancées, sécurité des emballages et contrôles rigoureux, en collaboration avec des fournisseurs spécialisés.

DURABILITÉ



Engagement en faveur du développement durable à travers l'économie circulaire, des achats responsables, le recyclage et la réduction de la consommation d'énergie.

ATTENTION AU CLIENT



Écoute active du client, relations de confiance et gestion soignée et ponctuelle des commandes et des livraisons.

INNOVATION



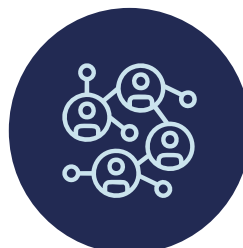
Innovation continue des produits et des systèmes informatiques pour plus d'efficacité, de durabilité et de traçabilité.

SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION



Conformité réglementaire, sécurité au travail, qualité certifiée et traçabilité des produits.

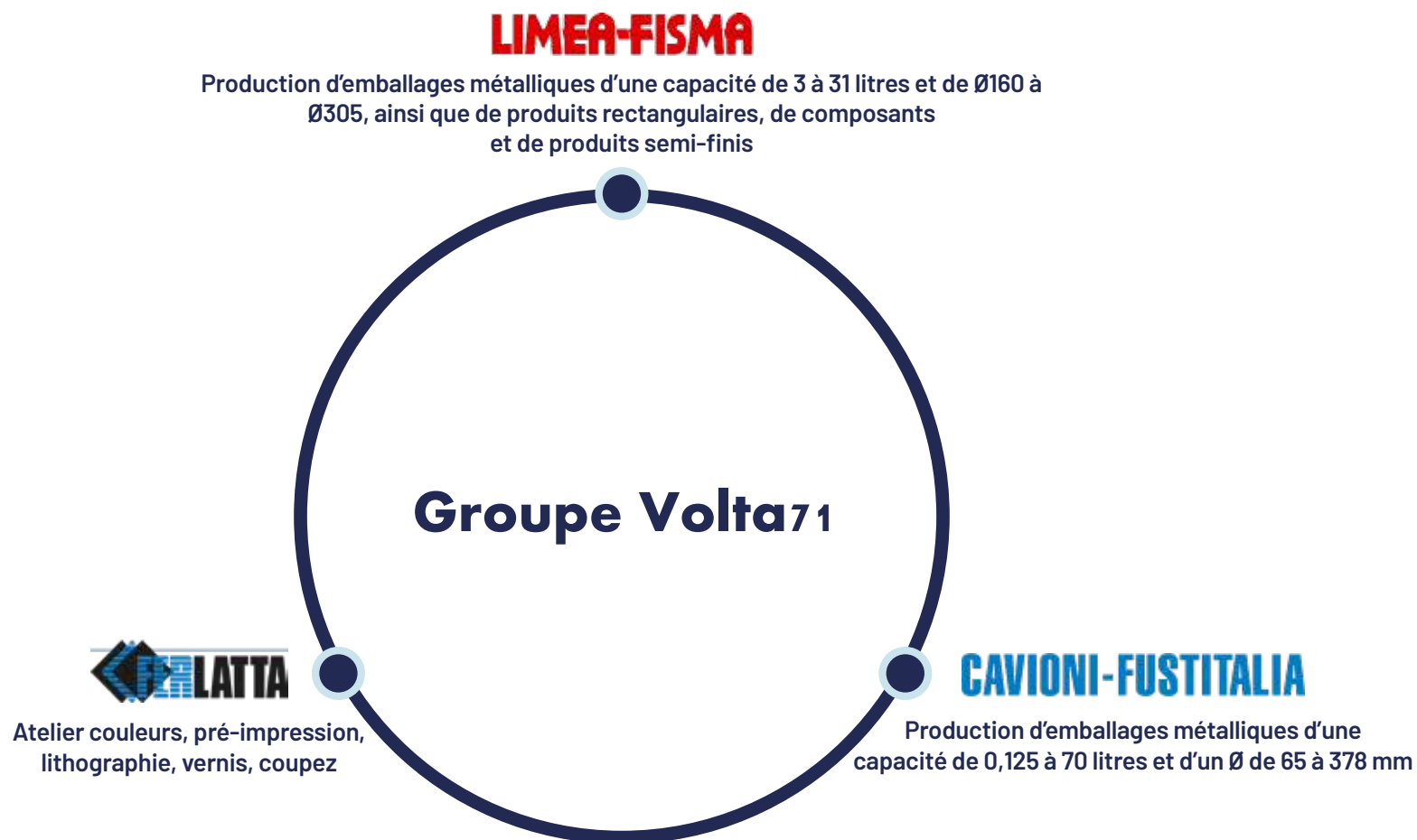
EXPÉRIENCE



Les personnes sont la valeur centrale du Groupe, grâce à leur compétence, leur spécialisation et un faible taux de rotation du personnel.

1.4 | Notre expertise

Le Groupe Volta71 regroupe au sein de sa structure l'**ensemble de la chaîne de production d'emballages métalliques**, grâce à la collaboration synergique de ses trois entreprises membres.



Emballage métallique

Des solutions innovantes établies sur le marché international

Limea-Fisma: qualité et internationalisation

- Haute qualité pour une utilisation professionnelle
- Personnalisation maximale pour le client
- Présence internationale > actif dans plus de 30 pays

L'innovation historique depuis 1960 :

- Seaux coniques : empilables, peu encombrants, avantageux pour le transport
- Début des exportations : 1972

Cavioni-Fustitalia: polyvalence et technologie

- Large gamme d'emballages métalliques
- Élargissement continu de l'offre
- Approche technologique actualisée

Emballages homologués et modulaires

- Large choix de types de serrures et de poignées
- Versions approuvées pour les marchandises dangereuses
- Grande flexibilité et personnalisation

En particulier, **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia** se consacrent à la production de **seaux**, de **fûts** et de **bidons**, en adoptant une approche personnalisée afin de proposer des solutions parfaitement adaptées aux besoins des clients.

Les 5 services de la Ferlatta Centro Servizi

Ferlatta Centro Servizi traite le fer-blanc avant qu'il ne parvienne aux fabricants de conteneurs métalliques primaires

Laboratoire de couleurs

- Gestion avancée des couleurs
- Réglage précis de la tonalité sur le métal

Préprint

- Prototypage, mise en page et personnalisation
- Technologie logicielle et matérielle de pointe

Lithographie

- Impression avec des encres LED UV et des encres conventionnelles
- Collaboration avec une société de R&D en graphisme

Peinture

- Trois lignes de revêtement en service
- Finitions extérieures et intérieures personnalisées

Couper

- Feuilles étamées et laminées à froid (o.17-0.60 mm)
- Test de qualité selon UNI EV 10202

Ferlatta Centro Servizi, quant à lui, se distingue dans le domaine de la **lithographie**, en offrant des services de vernissage et d'**impression offset** sur des **substrats métalliques**. Ces procédés requièrent des compétences techniques avancées et une technologie de pointe qui, associées à un **contrôle constant des processus**, garantissent une **fiabilité** et une **efficacité opérationnelle** élevées.

.2

NOTRE ENGAGEMENT ESG

- 2.1 Le contexte de développement durable dans lequel nous évoluons
- 2.2 Dialogue avec nos parties prenantes
- 2.3 Double analyse de matérialité
 - 2.3.1 Engagement des parties prenantes
 - 2.3.2 Les résultats





2.1 | Le contexte de développement durable dans lequel nous évoluons

Les engagements du Groupe Volta71 en faveur des Objectifs de développement durable s'inscrivent aujourd'hui dans une parfaite cohérence avec les priorités environnementales et industrielles fixées au niveau national et européen. L'acier, matière première au cœur de nos processus de production, confirme son rôle **stratégique dans l'économie circulaire**, grâce à sa recyclabilité potentiellement infinie et à sa réintroduction dans le cycle de production avec une consommation réduite de ressources naturelles.

Après avoir atteint un record en 2023 – avec un taux de recyclage de 87,8 %, soit 428 043 tonnes d'acier recyclé – l'Italie a consolidé sa performance **en 2024 avec un taux de 86,4 %, correspondant à 435 539 tonnes envoyées au recyclage**, dépassant dès à présent l'objectif européen de 80 % fixé pour 2030. Ce résultat maintient l'Italie parmi les leaders européens en matière de valorisation des emballages en acier, grâce à un réseau de collecte très étendu couvrant plus de 6 000 municipalités et environ 85 % de la population, conformément à l'accord-cadre ANCI-CONAI.

Les bénéfices environnementaux sont significatifs : en 2024, 2,7 TWh d'énergie primaire ont été économisés, 868 000 tonnes de CO₂ ont été évitées et 495 000 tonnes de matières premières vierges n'ont pas été extraites. Ces résultats renforcent le rôle de l'acier comme matériau « permanent », intégralement et indéfiniment recyclable sans perte de qualité, et illustrent l'efficacité du système de consortium italien dans la mise en œuvre d'une véritable économie circulaire⁵.

En parallèle, le secteur a renforcé son engagement sur deux axes stratégiques : d'une part, l'investissement dans la technologie et l'inclusion territoriale avec de nouvelles installations dans le sud de l'Italie afin d'améliorer la qualité du recyclage et de réduire les disparités régionales ; d'autre part, la promotion d'initiatives de sensibilisation, telles que « Capitan Acciaio », également soutenue par le Groupe Volta71, pour diffuser une **culture partagée et généralisée de la durabilité**.

Ces chiffres confirment la pertinence des orientations stratégiques adoptées par les entreprises du Groupe Volta71, acteur clé d'un écosystème industriel orienté vers la responsabilité environnementale, l'innovation technologique et la valorisation des matières premières recyclables.

Le Groupe se distingue par l'anticipation de ces dynamiques à travers des choix industriels concrets : introduction de lignes de production de dernière génération réduisant la consommation de gaz et les émissions, adoption du système de management de l'énergie ISO 50001 par Ferlatta Centro Servizi. Ces initiatives répondent non seulement aux exigences réglementaires, mais aussi aux attentes croissantes des clients internationaux, des parties prenantes locales et des partenaires institutionnels soucieux de l'engagement ESG des entreprises.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts énergétiques, l'évolution des normes de reporting et l'attention accrue portée au cycle de vie des emballages, l'approche responsable et innovante du Groupe Volta71 illustre un modèle de gouvernance capable de générer de la valeur partagée et de la résilience à long terme. Sa capacité à traduire les principes de l'Agenda 2030 en solutions concrètes, intégrées à ses processus industriels et à sa culture d'entreprise, confirme son rôle central dans la transition vers une économie circulaire performante.

Cette vision, commune aux trois entités – Limea-Fisma, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro Servizi – découle d'une gouvernance transparente et structurée, fondée sur la reconnaissance de l'importance de mesurer et de déclarer la performance ESG, ainsi que sur une compréhension proactive des enjeux contemporains liés aux facteurs environnementaux et socio-économiques. Dans cette perspective, le Groupe poursuit son engagement à atteindre des objectifs de durabilité à 360°, définis sur la base d'une analyse de double matérialité conduite pour l'exercice 2024.

⁵ | <https://www.consortorioricrea.org/>



2.2 | Dialogue avec nos parties prenantes

Au cours de l'année 2024, **le dialogue avec les parties prenantes** s'est poursuivi, dans le but de maintenir un alignement constant entre les stratégies de l'entreprise et les attentes exprimées par les différentes parties prenantes. Cette démarche a permis de capter de nouvelles instances pertinentes et de les traduire en leviers de création de valeur partagée.

L'écosystème des parties prenantes **du Groupe**, avec leurs intérêts et leurs attentes, influence les choix de l'entreprise et en subit les conséquences, ce qui constitue une référence fondamentale pour l'orientation des stratégies de durabilité :

EN AVANT-PROPOS	PARTIES PRENANTES	ATTENTES	OUTILS D'INTERACTION
	FOURNISSEURS	• Continuité de l'approvisionnement • Respect des obligations contractuelles	• Rapports quotidiens • Notation des fournisseurs, questionnaires d'évaluation • Audits de seconde partie
	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	• Activités de participation et informations en temps utile sur les questions pertinentes pour la population de l'entreprise • Mise à jour sur l'état d'avancement des plans de développement des entreprises	• Nominations au sein d'associations, comités • Conventions, assemblées • Bulletins d'information, autres canaux
	ORGANISMES DE RÉGULATION	• Respect de la réglementation générale et sectorielle	• Instruments conventionnels • Réunions spécifiques

20



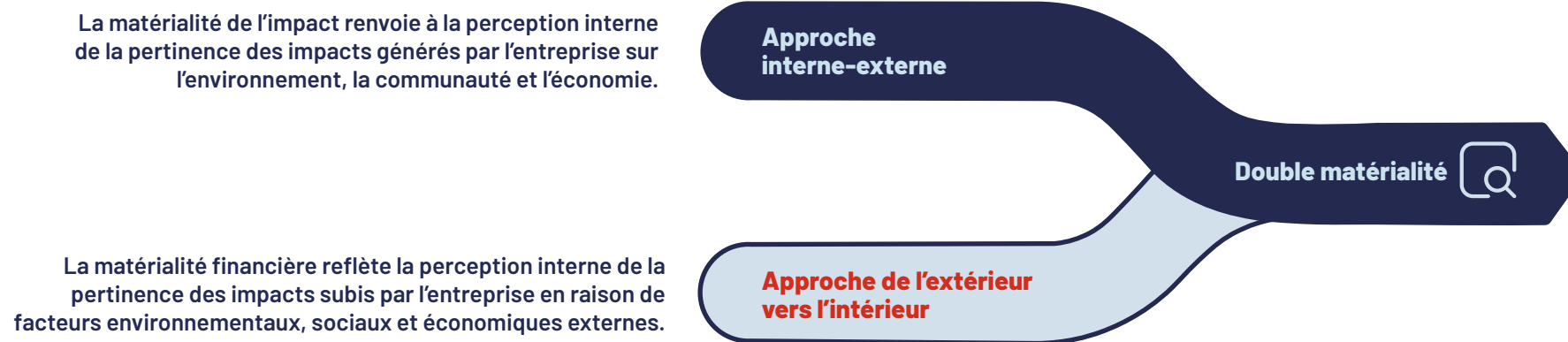
2.3 | Double analyse de matérialité

Pour sa **troisième année de reporting extra-financier**, le Groupe Volta71 poursuit sa démarche d'alignement avec les principes de la **Directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD)**, qui considère la **durabilité comme un pilier de la vision stratégique et managériale**, et non comme un élément accessoire. La qualité et la transparence des informations ESG sont désormais traitées avec la même rigueur que les données financières, en réponse à l'évolution du cadre réglementaire et aux attentes croissantes des parties prenantes.

C'est pourquoi le Groupe a abordé la **double analyse de matérialité** comme une **évolution** naturelle du travail effectué les années précédentes, dans le but de refléter plus précisément le point de vue des parties prenantes et le point de vue de la direction interne. Ce processus permet d'évaluer de manière plus complète à la fois les impacts que l'organisation génère sur l'environnement et la société, et les risques et opportunités que les dynamiques ESG peuvent générer sur le plan économique-financier. Il s'agit donc d'une approche qui favorise un dialogue plus conscient et plus transparent avec les parties prenantes et qui permet un meilleur alignement sur les principales normes d'information, en garantissant leur pertinence et leur fiabilité dans le temps. Dans cette optique, le Groupe a abordé la double analyse de matérialité comme une évolution naturelle des travaux des années précédentes, avec l'objectif de refléter plus fidèlement à la fois la perspective des parties prenantes et celle de la gouvernance interne. Ce processus permet une évaluation complète des **impacts générés par l'organisation sur l'environnement et la société**, ainsi que des **risques et opportunités économiques et financiers découlant des dynamiques ESG**.

Cette approche favorise un dialogue plus conscient et transparent avec les parties prenantes et renforce l'alignement avec les principales normes internationales de reporting, garantissant ainsi la pertinence et la fiabilité des informations dans le temps.

L'évaluation repose sur une double perspective : le Groupe Volta71 a pris en compte simultanément les impacts et les perspectives financières, ainsi que leurs interconnexions, dans une logique intégrée orientée vers la création de valeur durable.





Double analyse de matérialité

Après avoir actualisé l'**analyse du contexte**, en établissant une vue d'ensemble des activités du Groupe, de ses relations d'affaires et du cadre dans lequel elles évoluent – en tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur –, la méthodologie appliquée a inclus une phase d'**identification** et d'**évaluation des impacts**, des **risques** et des **opportunités (IRO)**.



1. IDENTIFICATION

Les **impacts ESG** générés par l'entreprise sur les écosystèmes, les communautés et l'économie ont été pris en compte sur l'ensemble des opérations et de la chaîne de valeur. Les impacts positifs et négatifs, réels ou potentiels, ont été évalués à court, moyen et long terme.

De même, les **risques et opportunités ESG** susceptibles d'affecter la **performance financière de l'entreprise**, attribuables à des facteurs externes identifiés tout au long de la chaîne de valeur, ont été analysés. Ces risques et opportunités ont également été circonscrits selon des horizons temporels à court, moyen et long terme.



2. ÉVALUATION

La **matérialité des impacts** a été mesurée à partir d'un jugement interne complété par des preuves tangibles : **actions, politiques, mesures, objectifs et engagement des parties prenantes**, notamment pour évaluer les dimensions de gravité et de probabilité.

Pour les **risques et opportunités financiers**, l'évaluation repose sur des seuils quantitatifs et qualitatifs définis en fonction des effets sur la stratégie, la performance financière, les opérations et la production. Ce processus a été mené en collaboration avec les fonctions opérationnelles, y compris financières, afin de garantir l'exhaustivité de la liste.



Double analyse de matérialité

Les critères d'évaluation appliqués pour définir l'importance des impacts sont :

- gravité
- portée
- irréversibilité, dans le cas d'un impact négatif
- probabilité, dans le cas d'un impact potentiel.

L'importance des risques et des opportunités a été évaluée à l'aide de paramètres spécifiques au modèle d'entreprise du Groupe, tels que :

- l'ampleur financière du dommage ou du bénéfice
- la probabilité d'occurrence.

Les principales étapes d'identification et d'évaluation ont permis d'établir une première liste d'**Impacts, Risques et Opportunités (IRO) associés à des questions de durabilité jugées potentiellement pertinentes pour les secteurs d'activité du Groupe**. Ces résultats ont constitué la base de l'analyse approfondie et de la définition interne des seuils de matérialité.

La solidité et l'exhaustivité des questions identifiées ont été validées par un alignement systématique avec la liste des sujets figurant au paragraphe **AR16 des ESRS 1** (European Sustainability Reporting Standards 1), introduites dans le cadre de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). À noter que l'analyse a également mis en évidence des IRO liés à des spécificités sectorielles non explicitement décrites dans l'ESRS, mais pertinentes pour refléter la triple identité du Groupe.

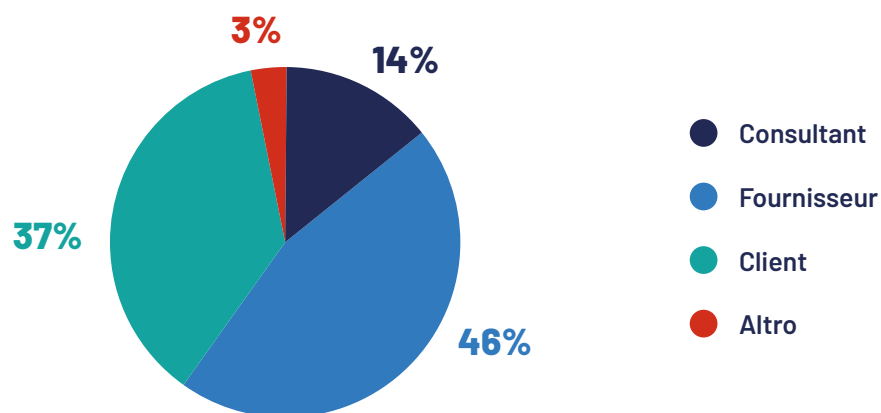
Enfin, ces résultats ont été **partagés avec plusieurs catégories de parties** prenantes clés, internes et externes, via un questionnaire en ligne, afin de confirmer la pertinence des analyses par rapport aux attentes identifiées.



2.3.1 | Engagement des parties prenantes

Conformément aux pratiques des précédents exercices de reporting, une **enquête anonyme** a été réalisée **auprès des parties prenantes externes** afin d'intégrer différentes perspectives et d'enrichir la compréhension du positionnement du Groupe sous un angle interne et externe plus large et systémique. Le taux de participation à l'enquête en ligne proposée pour l'exercice 2024 s'élève à environ **35 %**, couvrant plusieurs catégories de parties prenantes externes.

ENGAGEMENT 2024 - CATÉGORIES DE RÉPONDANTS DES PARTIES PRENANTES EXTERNES



71 % des répondants considèrent l'engagement de Volta71 dans la lutte contre le changement climatique comme un facteur stratégique déterminant pour la réputation du Groupe, soulignant son rôle essentiel dans la construction de l'image d'entreprise. Une minorité estime toutefois que la durabilité n'exerce pas encore d'influence distinctive sur la perception de la marque au sein du secteur.

Cette opinion s'inscrit dans un contexte de **perceptions fragmentées quant à l'évolution des marchés ESG**. 51 % des parties prenantes identifient des opportunités concrètes dans la transition vers des modèles fondés sur la décarbonisation et l'économie circulaire, tandis que 37 % déclarent ne pas disposer d'informations suffisantes sur ces sujets, et 11 % ne perçoivent aucun potentiel significatif dans ces domaines.



Engagement des parties prenantes

Dans ce cadre, les parties prenantes ont été invitées à évaluer les **risques les plus critiques** et les **opportunités les plus prometteuses** pour le Groupe à court, moyen et long terme, en analysant les trois piliers ESG.

	 ENVIRONNEMENT	 SOCIAL	 GOUVERNANCE
Risque principal	Consommation d'énergie	Gestion des ressources humaines	Conduite des affaires
Principales opportunités	Gestion des matières premières et cycle de vie des produits		
Priorité moindre	Gestion des déchets, émissions atmosphériques	Santé et sécurité, consommateurs, communautés locales	Gestion des fournisseurs, lutte contre la corruption



Engagement des parties prenantes

L'analyse menée révèle une vision articulée des parties prenantes concernant le **positionnement ESG du Groupe Volta71**. Un point central ressort de l'enquête : la perception de l'intégrité et de la transparence de l'entreprise. 97 % des répondants reconnaissent que le Groupe agit de manière responsable dans ses relations avec les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Parallèlement, 77 % des participants se disent alignés sur les valeurs éthiques promues par l'entreprise, tandis que 22 % se partagent entre ceux qui ne reconnaissent pas ces valeurs (11 %) et ceux qui estiment ne pas en avoir une connaissance suffisante (11 %).

Ces résultats trouvent un écho dans la perception de la **communication ESG** : 37 % des répondants déclarent ne pas disposer d'informations complètes sur les impacts sociaux et environnementaux des produits et services du Groupe. Cette observation met en évidence la nécessité de renforcer la **stratégie de communication afin de diffuser plus largement les principes partagés de responsabilité et de durabilité**.

Enfin, le **bien-être des employés bénéficie d'un large consensus** : 91 % des parties prenantes jugent fondamental, ou du moins pertinent, que l'entreprise investisse dans cet aspect, le considérant comme un levier stratégique pour la crédibilité et la réputation du Groupe. Seule une minorité marginale (3 %) estime qu'il s'agit d'un facteur négligeable.

Cette activité d'engagement des parties prenantes s'inscrit dans la continuité des expériences acquises au cours de l'exercice précédent :

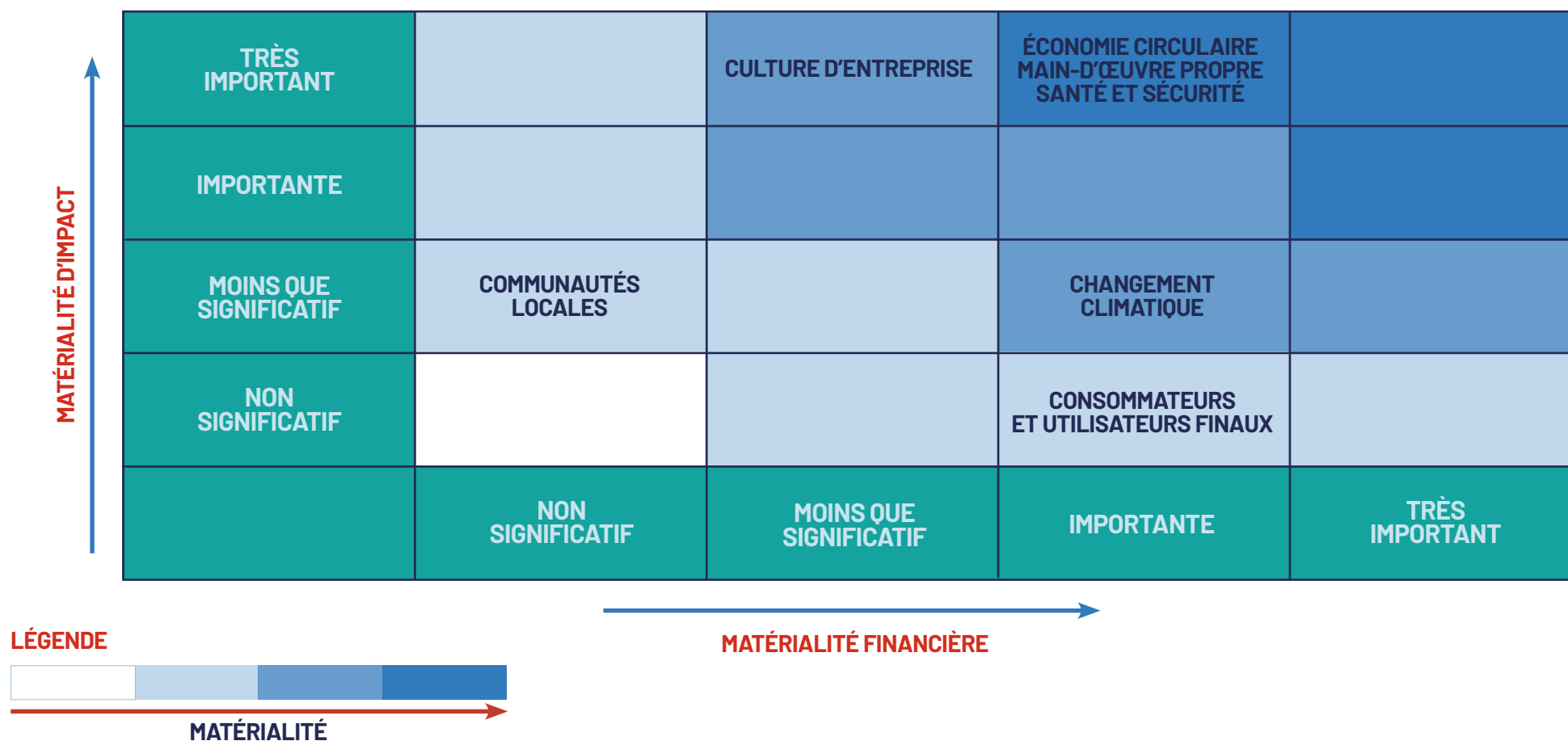
- a permis au Groupe Volta71 d'affiner sa compréhension des impacts générés, renforçant ainsi la cohérence entre les priorités exprimées par les parties prenantes et la vision stratégique de l'entreprise ;
- a corroboré les efforts d'identification et d'évaluation des IRO (Impacts, Risques et Opportunités) menés par les membres du comité de durabilité ;
- a confirmé la cohérence des impacts, risques et opportunités initialement identifiés avec les attentes externes et les exigences réglementaires en vigueur.



2.3.2 | Les résultats

Le Groupe a ensuite élaboré sa **matrice de double matérialité**, afin d'identifier les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus pertinentes, à la fois en termes : d'impact généré sur l'environnement, la société et les parties prenantes (matérialité d'impact) ; d'implications économiques et financières potentielles (matérialité financière) sur le modèle d'entreprise, la performance et la résilience de l'organisation.

Matrice de la double matérialité



L'analyse a identifié plusieurs thématiques dans le quadrant le plus pertinent de la matrice (impact élevé et pertinence financière élevée), constituant les **principaux moteurs de la stratégie de développement durable du Groupe** :

-  **Économie circulaire**
-  **Santé et sécurité**
-  **Main-d'œuvre propre**
-  **Culture d'entreprise**
-  **Changement climatique**

L'accent mis sur l'**économie circulaire** s'inscrit pleinement dans la nature de la production du Groupe : la gestion du cycle de vie des matériaux, l'efficacité des ressources et le recyclage représentent des leviers essentiels pour réduire l'impact environnemental et accroître la compétitivité.

La **santé et la sécurité au travail**, ainsi que la **gestion des effectifs**, sont également des priorités. Elles reflètent la conscience des risques liés au contexte industriel et l'engagement à garantir un environnement de travail sûr, équitable et inclusif.

La **culture d'entreprise**, bien que moins significative d'un point de vue strictement financier, présente un impact élevé. Elle souligne l'importance accordée au comportement organisationnel, à la responsabilité interne et à la cohérence éthique sur le long terme.

Le **changement climatique**, reconnu comme une thématique majeure sur les deux axes, met en lumière l'importance croissante des risques environnementaux, réglementaires et énergétiques. Toutefois, son classement légèrement inférieur en termes d'impact suggère la nécessité de renforcer l'évaluation de l'empreinte carbone ainsi que les plans d'adaptation et d'atténuation.

Des sujets tels que les **relations avec les communautés locales** et les **relations avec les consommateurs et utilisateurs finaux** apparaissent dans les zones de pertinence moyenne ou faible. Cette évaluation reflète la structure **B2B** du Groupe, qui n'interagit pas directement avec le consommateur final, et son impact social direct limité sur le territoire local. Néanmoins, il demeure essentiel de suivre attentivement les attentes locales et de promouvoir la transparence tout au long de la chaîne de valeur, en particulier sur les aspects environnementaux et la sécurité des produits.

Vous trouverez ci-dessous la liste des **impacts, risques et opportunités** classés comme **très pertinents, assez pertinents et pertinents** pour le Groupe à l'issue de la double analyse de matérialité. Ces aspects, transversaux à l'ensemble du modèle opérationnel, couvrent toutes les activités et constituent la base pour orienter les choix futurs, intégrant la durabilité dans la gestion quotidienne et la vision stratégique à long terme.



SUJET	TYPE D'ANALYSE	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Impact positif réel	Le Groupe Volta71 adopte une approche pragmatique de la gestion des déchets , en privilégiant la récupération des matériaux et en assurant une gestion responsable des fractions non valorisables.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Dans une perspective d' économie circulaire , le Groupe s'engage à améliorer la performance des produits et à réduire les impacts liés à leur cycle de vie.	EN AVAL
	Impact positif réel	Sa chaîne d'approvisionnement , caractérisée par son hétérogénéité, met l'accent sur la traçabilité et la vérification des certifications , tout en optimisant les achats pour limiter la production de déchets.	EN AMONT
	Risque	Toutefois, l' incertitude politique et économique mondiale demeure un facteur de risque, pouvant entraîner une hausse des coûts et une baisse de la demande.	EN AVAL
EFFECTIFS PROPRES	Impact positif réel	L'importance du bien-être des employés est largement reconnue, à travers des initiatives déjà mises en place et d'autres prévues, afin de renforcer la qualité de vie au travail.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	La culture et l'organisation interne de Volta71 favorisent un environnement propice au développement et à la formation des employés et collaborateurs.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	La poursuite des investissements dans les politiques d'incitation et le développement professionnel représente un levier d'amélioration de la productivité, de la confiance et de la réputation du Groupe.	ACTIVITÉS PRINCIPALES



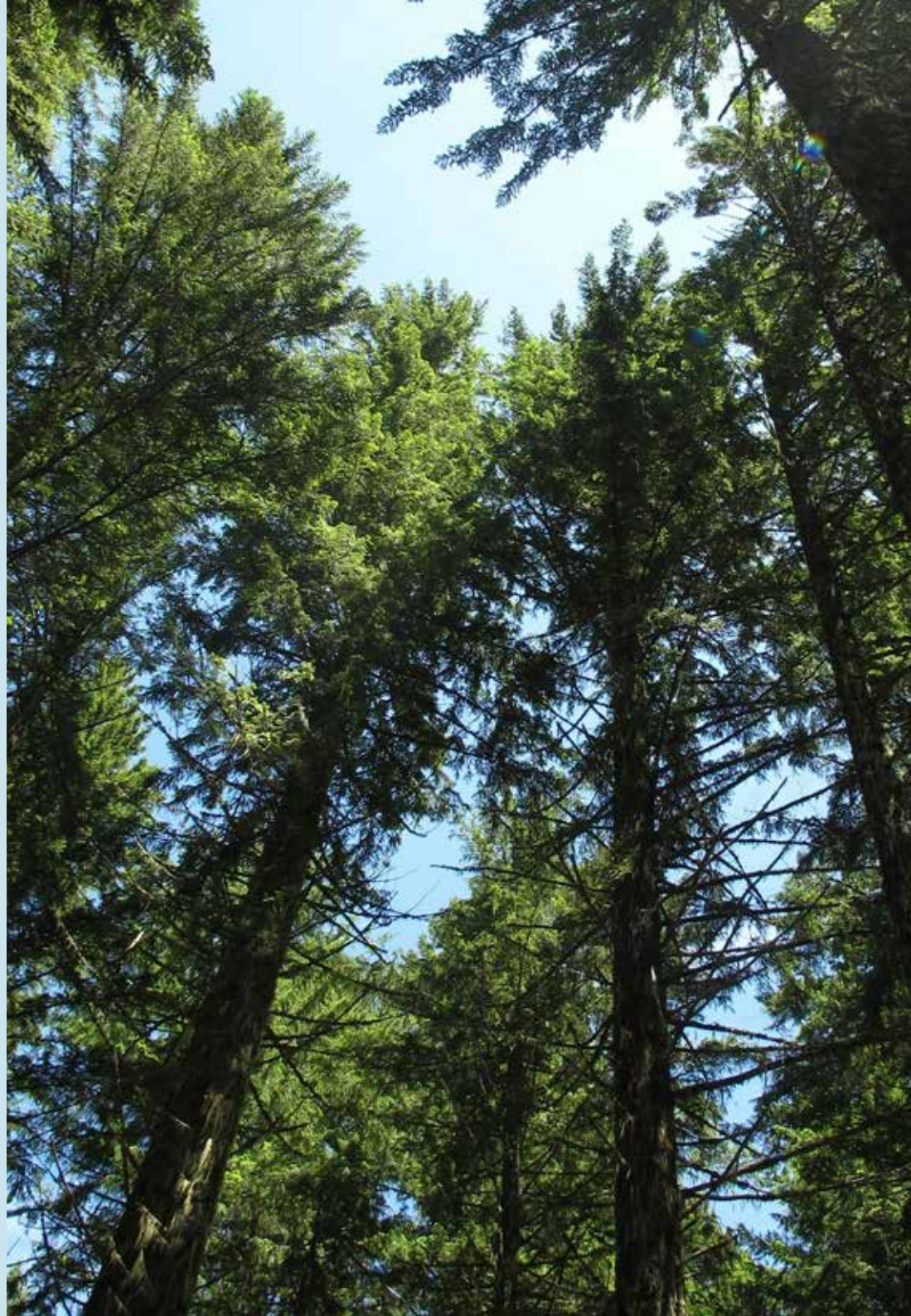
Les résultats

SUJET	TYPE D'ANALYSE	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR
SANTÉ ET SÉCURITÉ	Impact positif potentiel	Volta71 reconnaît les améliorations internes en matière de santé et de sécurité.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Volta71 s'engage également à garantir un environnement de travail sain et sécurisé grâce à des procédures rigoureuses, des contrôles réguliers et des investissements ciblés.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Toutefois, la nature des activités industrielles entraîne un risque moyen d'accidents ainsi que des niveaux significatifs de stress professionnel .	ACTIVITÉS PRINCIPALES
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Impact positif réel	Le remplacement et la modernisation des actifs de production permettent de rationaliser les processus, de réduire la consommation et l'impact environnemental.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	La croissance économique du Groupe rend possible l'investissement dans de nouvelles lignes de production et des mises à niveau technologiques , contribuant à accélérer la transition écologique .	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Une attention particulière est accordée à l' optimisation du rendement des machines et à l'amélioration de l'efficacité dans la consommation d' eau et de gaz .	ACTIVITÉS PRINCIPALES
CULTURE D'ENTREPRISE	Impact positif réel	Les questions de durabilité sont pleinement intégrées dans la stratégie du Groupe Volta71 et ses processus décisionnels.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Risque	Enfin, l' augmentation des cyberattaques constitue un risque économique et réputationnel croissant pour les entreprises, nécessitant des mesures renforcées de cybersécurité.	ACTIVITÉS PRINCIPALES

.3

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- 3.1 La stratégie environnementale du Groupe Volta71
- 3.2 Gestion des matières premières et des déchets
- 3.3 Déchets
- 3.4 CBAM et défis réglementaires
- 3.5 Efficacité énergétique
- 3.6 Émissions et changement climatique
- 3.7 Gestion des ressources en eau





Faits marquants 2024

FAITS MARQUANTS 2024

1.492 GJ	Énergie photovoltaïque autoproduite en 2024
96%	Déchets destinés aux opérations de valorisation
1 049 t éq. CO₂	Économisées grâce à la production d'énergie photovoltaïque en 2024
ISO 50001	Mise en place d'un système de gestion de l'énergie sur le site de Bernate Ticino





3.1 | La stratégie environnementale du Groupe Volta71

Pour le Groupe Volta71, il est essentiel d'impliquer et d'informer l'ensemble des parties prenantes dans la démarche de durabilité, en partageant les résultats obtenus aux niveaux environnemental, économique et social.

Dans un contexte où la transition écologique n'est plus une option mais une responsabilité partagée, le Groupe Volta71 confirme son engagement en faveur d'un développement industriel compatible avec l'équilibre environnemental. La durabilité environnementale représente pour le Groupe un levier stratégique, intégré dans les processus décisionnels et dans la gestion opérationnelle quotidienne.

Cet engagement repose sur une approche structurée et progressive, fondée sur cinq principes directeurs :



Utilisation efficace des ressources naturelles et énergétiques



Réduction des impacts négatifs et renforcement des impacts positifs



Diffusion d'une culture environnementale axée sur le cycle de vie des produits



Amélioration continue des performances environnementales



Adoption de pratiques d'achat responsables, y compris sous l'angle social

Ces piliers guident le Groupe dans la réalisation d'objectifs mesurables et la communication transparente des résultats.

Au cours de la période considérée, le Groupe a investi dans les **ressources, le savoir-faire et les technologies** pour renforcer son empreinte environnementale positive. Les principales actions mises en œuvre sont les suivantes :

- **Installation et utilisation de systèmes photovoltaïques** pour la production d'énergie à partir de sources renouvelables ;
- **Récupération et recyclage des matériaux**, notamment du cuivre et des métaux, dans les cycles de production ;
- **Réduction des émissions atmosphériques** grâce à l'optimisation des processus ;
- **Gestion différenciée des déchets** dans une logique d'économie circulaire.



3.2 | Gestion des matières premières et des déchets

En 2024, le Groupe Volta71 a acheté 14 243 tonnes de matières premières, soit une baisse de 5,3 % par rapport à 2023 (15 033 tonnes) et de 8,9 % par rapport à 2022 (15 629 tonnes). Cette évolution confirme la tendance à l'optimisation de la consommation et à une gestion plus efficace des ressources, rendue possible par une utilisation rationnelle des stocks et la mise en œuvre de pratiques de production plus durables⁶.

MATÉRIAUX ACHETÉS PAR LE GROUPE VOLTA71 EN POIDS (T)



Matières premières :

● **Fer-blanc** : principal matériau utilisé par le Groupe, il représente **71 %** du total. Apprécié pour ses propriétés protectrices et son aptitude à l'impression lithographique des emballages.

Il a atteint **10 075 tonnes en 2024**, soit une baisse de **5,5 %** par rapport à 2023.

● **Bois d'emballage** : essentiellement utilisé pour le transport et la logistique, il enregistre une progression de **5,5 %**, avec **1 638 tonnes achetées**.

Représentant **10 %** du poids total des matières premières.

● **Tôle d'acier laminée à froid** : réservée à Cavioni-Fustitalia, elle affiche une diminution de **17 %**, pour un volume de **893 tonnes**, soit environ **7 %** du total.

● **Autres matériaux** : les **12 % restants** comprennent divers matériaux techniques et auxiliaires, indispensables aux processus de production et à la personnalisation des produits.

⁶ | Dans cette analyse, les achats de composants effectués par un fournisseur n'ont pas été pris en compte.



MATÉRIAUX ACHETÉS PAR LE GROUPE VOLTA⁷¹ EN POIDS (T)

	2022	2023	2024
Fer-blanc (rouleaux et feuilles)	11.426,7	10.662,7	10.075,0
Tôle	989,0	1.078,0	893,0
Accessoires en fer-blanc	81,7	81,3	70,6
Plastiques d'emballage	14,1	17,0	22,6
Accessoires/composants en plastique	42,2	39,0	47,1
Papier d'emballage*	180,0	104,2	106,1
Matériel galvanisé pour la production	349,9	399,7	299,9
Accessoires en acier galvanisé	543,4	548,6	565,9
Cerclage en acier inoxydable	3,9	2,6	3,6
Plus fin	35,9	38,3	30,4
Matériaux de revêtement	305,0	296,5	344,2
Mastic	57,8	65,9	62,6
Huiles	3,3	3,1	3,4
Aluminium	7,5	9,1	9,3
Bois*	1.462,8	1.553,5	1.638,5
Caoutchouc^{7*}	1,9	1,8	1,8
Fil de cuivre (régénéré)	84,4	89,2	37,3
TOTALE	15.628,7	15.032,8	14.242,6

⁷¹ *Les données reportées ont été obtenues par des mesures directes. En ce qui concerne les huiles et une partie des diluants, le poids a été déterminé en considérant une densité moyenne du matériau.

3.3 | Déchets

Un enjeu majeur pour le Groupe est la gestion des déchets générés au cours du processus de production. En 2024, le volume total de déchets a atteint 2 108 tonnes, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2023.

● **Limea-Fisma** : 1 531 tonnes, soit **73 %** du total

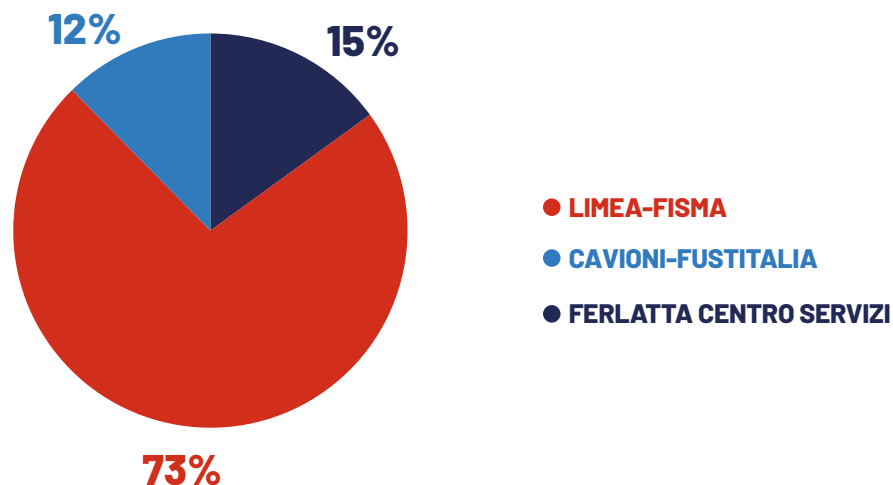
● **Cavioni-Fustitalia** : 316 tonnes, soit **15 %**

◆ **Ferlatta Centro Servizi** : 261 tonnes, soit **12 %**

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de 9% pour Cavioni-Fustitalia, une augmentation de 2% pour Limea-Fisma et une forte augmentation de 25% pour Ferlatta Centro Servizi.

Ces chiffres traduisent une hausse globale des volumes de déchets, avec une progression particulièrement marquée pour Ferlatta Centro Servizi.

QUANTITÉ DE DÉCHETS ÉMIS PAR ENTREPRISE (T) - 2024



Les déchets produits par Cavioni-Fustitalia et Limea-Fisma proviennent principalement des chutes et déchets de transformation, issus de la découpe et du traitement de la tôle et du fer-blanc. Ces résidus sont entièrement recyclés. En 2024, 1 720 tonnes de déchets et de chutes (code EER 150104 – Emballages métalliques) ont été envoyées au recyclage, soit une diminution de 2 % par rapport à 2023.

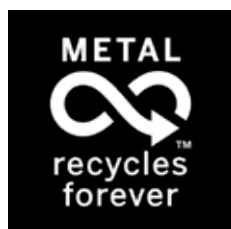
Les **emballages en matériaux mixtes** (code EER 150106) ont également été valorisés : **57 tonnes** ont été envoyées en 2024, soit une baisse par rapport aux **65 tonnes** de l'année précédente.

Pour les **déchets ferreux** (code EER 170405 – Fer et acier), on constate une **augmentation significative** : **84 tonnes** ont été recyclées en 2024 contre seulement **23 tonnes** en 2023. Cette hausse s'explique par la mise en œuvre d'**activités de maintenance extraordinaire** et des **remplacements d'installations** réalisés au cours de l'année.

Chez **Ferlatta Centro Servizi**, spécialisé dans la **peinture et la lithographie**, les **solvants et leurs mélanges** (code EER 140603) constituent la principale composante des déchets, avec une quantité totale de **19 tonnes en 2024**, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Codes EER	TYPE DE DÉCHETS	2022	2023	2024
150104	Emballage métallique	1726,17	1755,90	1719,62
150106	Emballages en matériaux mixtes	80,27	65,40	56,73
170405	Fer et acier	62,96	22,70	84,08
140603	Autres solvants et mélanges de solvants	12,26	21,90	18,85

Économie circulaire et responsabilité des produits



METAL
recycles
forever

« Metal Recycles Forever » - L'engagement pour un recyclage infini

Le **Groupe Volta71** adhère à la campagne européenne **Metal Recycles Forever**, promue par **Metal Packaging Europe**, afin de sensibiliser à la **valeur permanente des métaux** et à l'importance de leur recyclage adéquat.

Les métaux **ne perdent jamais leur qualité** et peuvent être recyclés indéfiniment, ce qui contribue à **réduire l'utilisation de ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre**.

Recycler une tonne de métal, c'est :

- Économiser jusqu'à **95 % d'énergie** par rapport à la production primaire
- Éviter **50 %** de la consommation de matières premières vierges
- Réduire les **émissions de CO₂** jusqu'à **95 %**

En Italie, **81 % des emballages en acier sont recyclés**, dépassant déjà l'objectif européen de **70 % fixé pour 2025**.

Le Groupe promeut activement cette culture du recyclage, en reconnaissant l'importance de l'implication des consommateurs comme élément clé dans la **fermeture du cycle des matériaux**.



SCHÜTZ
TICKET
SERVICE

En **2023**, **Ferlatta Centro Servizi** a obtenu le **certificat de durabilité SCHÜTZ TICKET SERVICE** pour la régénération de **232 IBC (Intermediate Bulk Containers)**.

Cette activité a permis d'éviter :

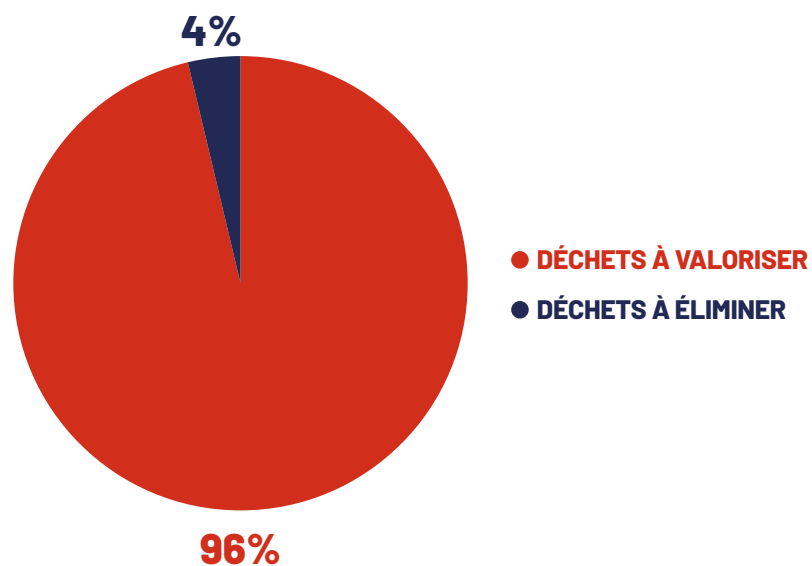
- **9,0 tonnes d'acier**
- **3,4 tonnes de plastique**
- **24,8 tonnes de CO₂**

Ces résultats confirment l'**efficacité des modèles de réutilisation industrielle** et la valeur des partenariats technologiques dans la **réduction de l'impact environnemental**.

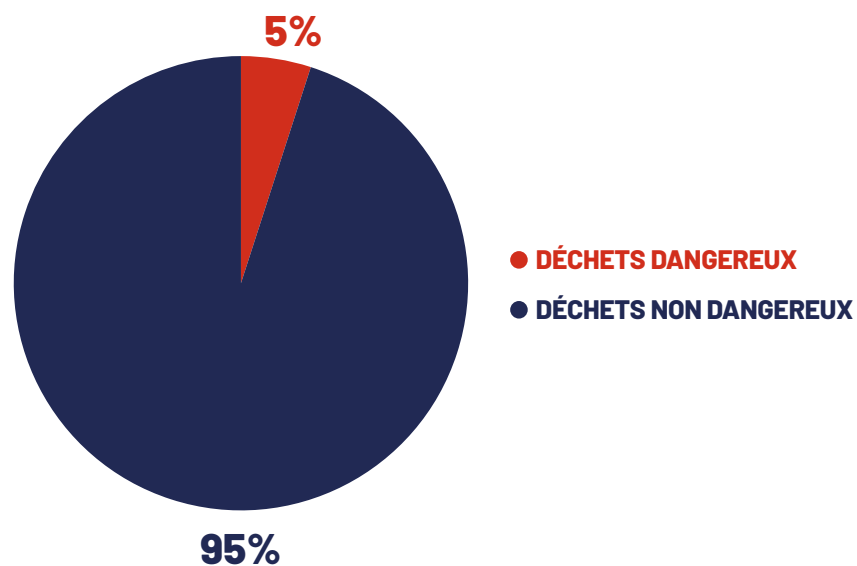


Au cours de la période 2022-2024, le Groupe Volta71 a maintenu une approche constante et responsable de la gestion des déchets, en confiant les opérations de traitement et d'élimination à des tiers spécialisés. En 2024, plus de 96 % des déchets produits ont été valorisés, confirmant ainsi l'importance accordée à la durabilité environnementale. Par ailleurs, la composition des déchets est restée stable, les déchets non dangereux représentant environ 95 %.

DÉCHETS PAR DESTINATION % GROUPE VOLTA71 - 2024



DÉCHETS PAR CATÉGORIE GROUPE VOLTA71 - 2024



En 2024, le volume total de déchets produits s'élève à **2 108 tonnes**, contre **2 007 tonnes** en 2023, soit une hausse de 4,3 %. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des déchets non dangereux, passés de 1 902 tonnes en 2023 à environ 1 990 tonnes en 2024 (+4,6 %). À l'inverse, les déchets dangereux enregistrent une légère baisse, passant de 105 tonnes à 104 tonnes (-1 %).

Concernant la destination des déchets, environ **2 030 tonnes ont été valorisées** en 2024, contre **1 925 tonnes** en 2023 (+5,4 %). Les déchets destinés à l'élimination ont, quant à eux, diminué de **82 à 79 tonnes** (-4,7 %).

Cette évolution confirme une tendance positive en matière de gestion durable, marquée par un recours accru à la valorisation plutôt qu'à l'élimination.

3.4 | **CBAM et défis réglementaires**



Dans le cadre des politiques européennes pour la transition écologique, le **mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone (CBAM)**, introduit par le **Règlement (UE) 2023/956**, constitue un outil fondamental pour la **décarbonation des chaînes d'approvisionnement industrielles** et pour favoriser une **concurrence équitable** entre les entreprises européennes et les acteurs internationaux.

Le Groupe Volta71 considère le CBAM comme **une opportunité stratégique** pour renforcer sa responsabilité environnementale et sa transparence dans la chaîne d'approvisionnement.

À partir du **1er janvier 2026**, les entreprises qui importent certaines matières à forte intensité carbone (dont le **fer-blanc** et les **tôles laminées à froid**) devront déclarer les émissions incorporées dans les produits en provenance de pays tiers, conformément au CBAM.

Le règlement est actuellement en **phase transitoire** (depuis octobre 2023) et impose aux entreprises de **déclarer trimestriellement** les quantités importées et leurs émissions, via une plateforme dédiée de la Commission européenne, sans obligation financière immédiate.

Dès **juillet 2024**, les **valeurs par défaut** définies par la Commission européenne seront remplacées par les données réelles fournies par les fournisseurs étrangers. En l'absence de ces informations, le Groupe a prévu d'**exclure les fournisseurs non conformes**, conformément à sa stratégie d'achats responsables.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de **gestion des émissions indirectes (scope 3)** et vise à :

- **Intégrer l'empreinte carbone** dans les processus décisionnels en matière d'approvisionnement ;
- **Valoriser les fournisseurs transparents et respectueux de l'environnement** ;
- **Promouvoir une chaîne d'approvisionnement traçable**, conforme aux normes européennes les plus avancées.

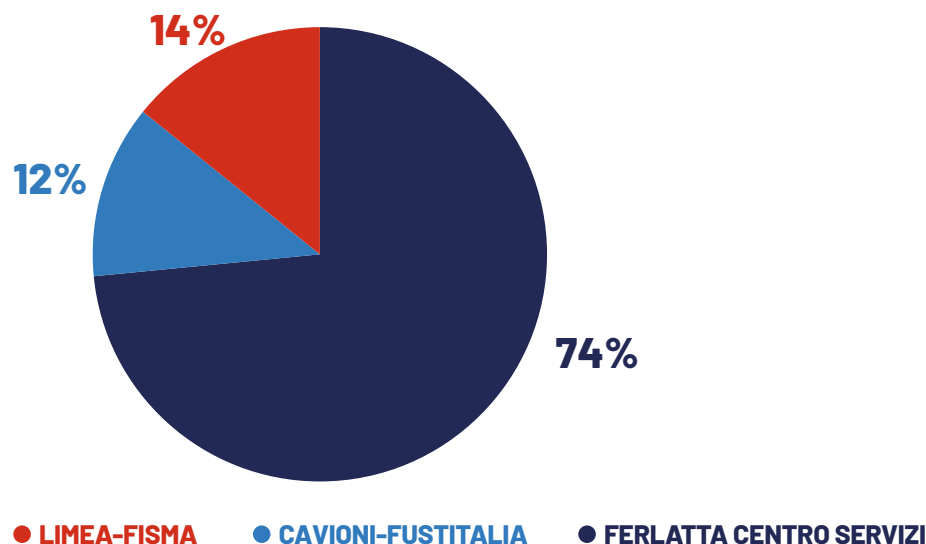
L'adhésion proactive au CBAM n'est pas un simple exercice de conformité réglementaire, mais un **levier stratégique pour l'innovation durable**, contribuant à orienter l'industrie vers des **modèles plus responsables et plus résilients**.

En s'adaptant rapidement à ce cadre réglementaire, le **Groupe Volta71** démontre son engagement face au changement climatique, à la **gouvernance environnementale** et à la **compétitivité à long terme**, en intégrant les objectifs du **Green Deal européen** dans sa vision de la croissance durable.

L'énergie et l'efficacité énergétique sont des priorités pour le Groupe Volta71.

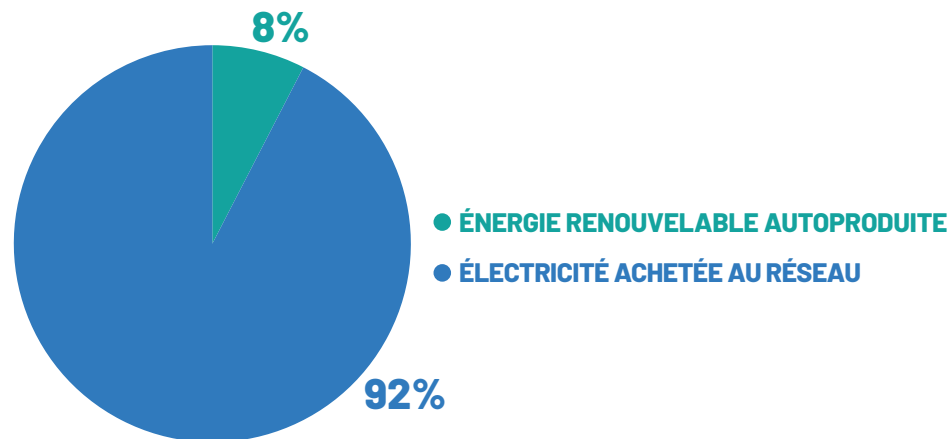
La consommation énergétique repose principalement sur l'utilisation d'électricité et de gaz naturel. L'entreprise qui consomme le plus est Ferlatta Centro Servizi (76 %), tandis que Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia consomment respectivement 15 % et 10 % du total.

CONSOMMATION DE GAZ NATUREL ET D'ÉLECTRICITÉ - GJ - 2024

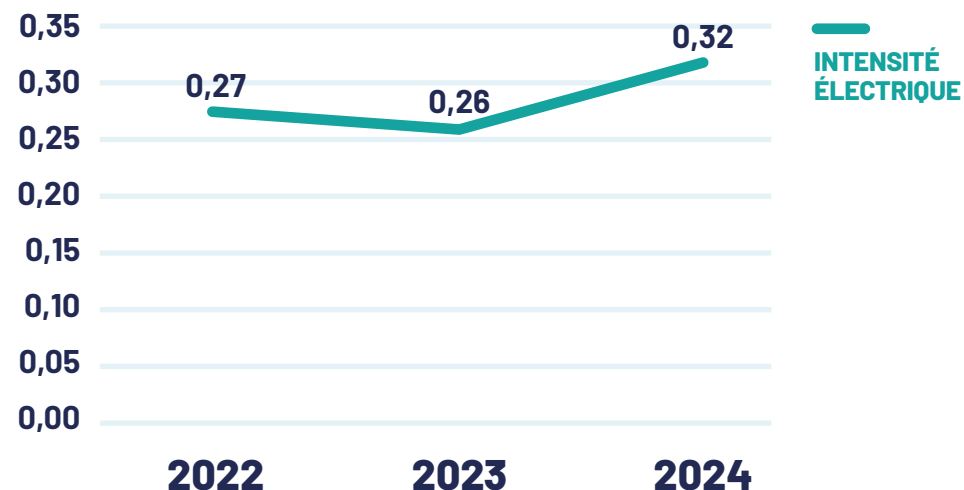


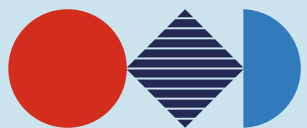
En 2024, le Groupe Volta71 a consommé 13 396 GJ d'électricité, soit +4 % par rapport à 2023. Sur la consommation totale consolidée, 92 % de l'énergie utilisée (12 380 GJ) provient du réseau, tandis que 8 %, soit 1 016 GJ, correspondent à des énergies renouvelables autoproduites.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DU GROUPE VOLTA71 - GJ - 2024



INTENSITÉ ÉLECTRIQUE - GJ/MILLIER€



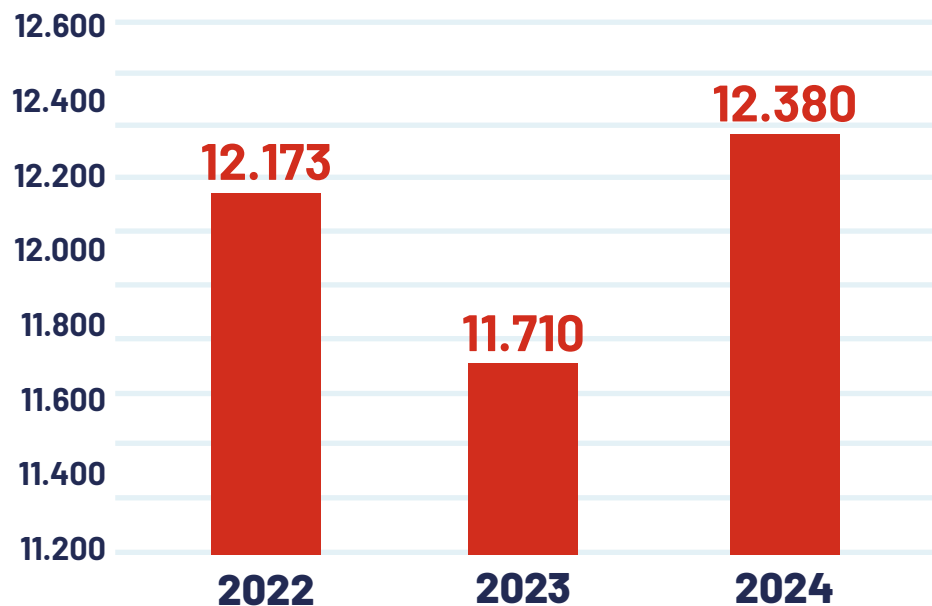


Efficacité énergétique

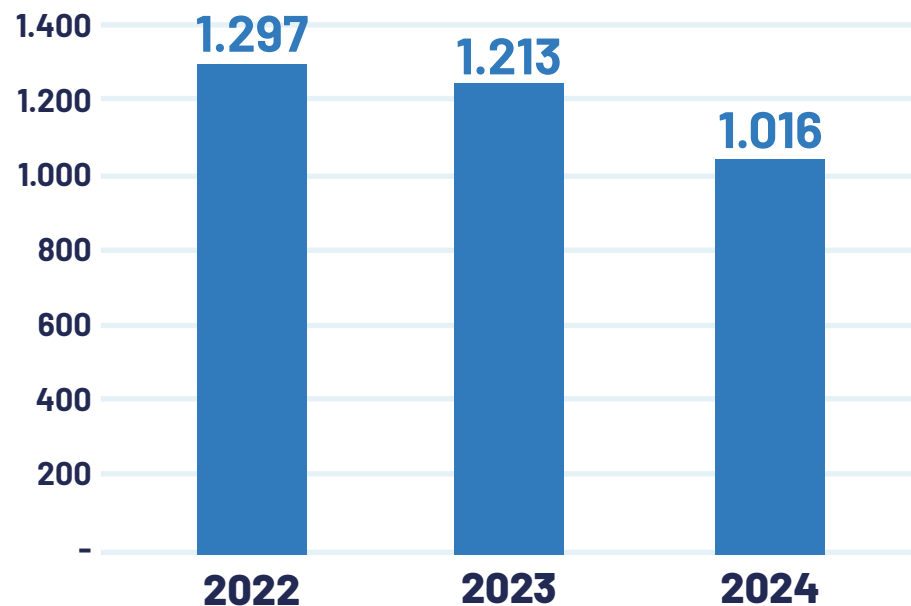
L'énergie produite par le système photovoltaïque installé en 2013 sur le toit de l'usine de Marcallo con Casone est utilisée exclusivement par Limea-Fisma. Une partie de cette énergie est vendue à des tiers : en 2024, cette part représente environ 476 GJ.

Par ailleurs, à l'usine de Cavioni-Fustitalia, une partie de l'électricité achetée (540 GJ) provient d'une installation photovoltaïque située sur le toit de l'usine, bien qu'elle n'appartienne pas au Groupe mais soit gérée par des tiers.

ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE SUR LE RÉSEAU - GJ - GROUPE VOLTA71 - 2022-2024



ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR PHOTOVOLTAÏQUE - GJ - GROUPE VOLTA71 - 2022-2024





		2022	2023	2024
CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES POUR L'ÉNERGIE THERMIQUE				
GAZ NATUREL	GJ	41.587,23	39.118,72	42.152,00
GPL		13,07	13,80	19,00
TOTAL DE L'ÉNERGIE THERMIQUE CONSOMMÉE		41.600,30	39.132,52	42.171,00
ÉLECTRICITÉ ACHETÉE AU RESEAU	GJ	12.172,92	11.710,35	12.380,00
ÉLECTRICITÉ AUTOPRODUITE ET AUTOCONSOMMÉE À PARTIR DE PHOTOVOLTAÏQUES		1.297,04	1.213,45	1.016,00
TOTAL DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE CONSOMMÉE		13.469,96	12.923,80	13.396,00

FLOTTE APPARTENANT À L'ENTREPRISE

		CONSOMMATION DE CARBURANT		
CONSOMMATION DE DIESEL	GJ	30,59	40,10	146,81
CONSOMMATION D'ESSENCE		13,75	14,78	0,34



Efficacité énergétique

En 2024, la **consommation de gaz naturel** du Groupe Volta71 s'élève à **42 152 GJ**, soit une **hausse de 7,7 %** par rapport à 2023. **Ferlatta Centro Servizi** reste le principal centre de consommation, avec environ **35 409 GJ**, soit **84 % du total**. Cette consommation est principalement liée à des **procédés industriels spécifiques**, tels que l'utilisation de **séchages après peinture** et de **post-combustibles** pour le traitement des gaz de combustion, deux technologies à forte intensité énergétique.

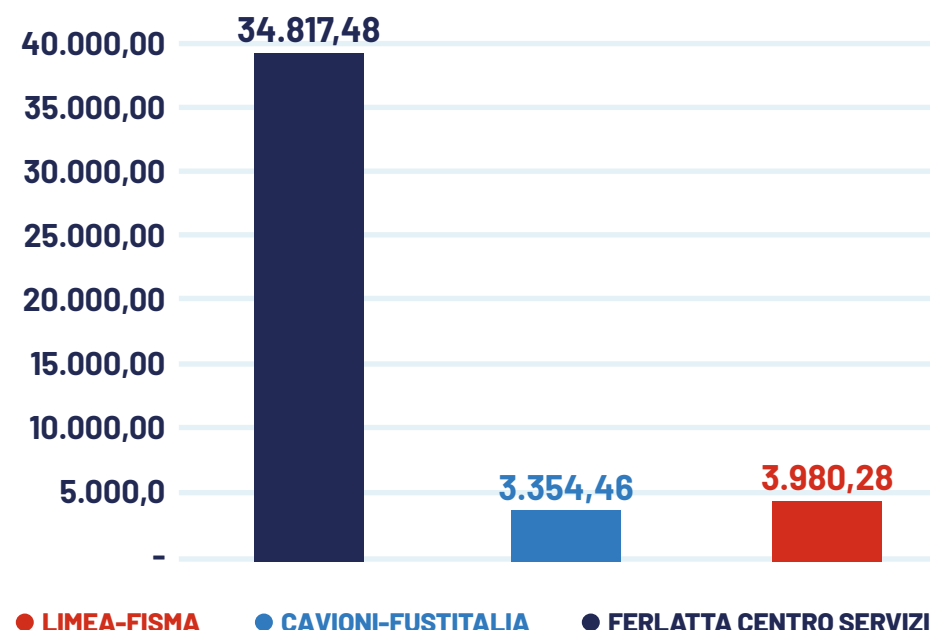
Malgré cette augmentation, **corrélée aux volumes de production**, l'**efficacité énergétique** est restée stable grâce à la **mise en service en 2023 d'une nouvelle ligne d'impression 4.0**, qui a permis de contenir la croissance de la consommation par rapport aux volumes produits.

La consommation de **GPL** en 2024 est marginale, avec **19 GJ**, en baisse par rapport aux années précédentes, mais demeure résiduelle dans le mix énergétique de l'entreprise.

En 2024, la consommation totale d'**électricité** atteint **13 396 GJ**, en légère hausse par rapport à 2023 (**+3,7 %**). La majorité de l'approvisionnement provient du **réseau national (12 380 GJ)**, tandis que **1 016 GJ** sont couverts par les **centrales photovoltaïques de l'entreprise**, en mode d'autoproduction et d'autoconsommation.

La part d'**énergie produite en interne** diminue toutefois de 16 % par rapport à 2023.

CONSOMMATION DE GAZ NATUREL - GJ - GROUPE 2022-2024



Système de management de l'énergie ISO 50001

Ferlatta Centro Servizi a atteint avec succès son objectif pour 2024 en mettant en œuvre un système de gestion de l'énergie conforme à la norme ISO 50001:2018 sur le site de Bernate Ticino. Le projet comprenait l'installation d'un système de surveillance pour détecter la consommation d'énergie, avec une attention particulière aux domaines ayant le plus d'impact, et la réalisation d'une analyse énergétique détaillée afin d'identifier les processus les plus énergivores ainsi que les opportunités d'amélioration de l'efficacité. Des indicateurs de performance énergétique ont été définis pour mesurer les économies réalisées dans le temps.

L'obtention de la certification est le résultat d'un engagement constant qui s'est concrétisé par la définition d'une politique énergétique par la direction, la mise en œuvre d'actions ciblées et la sensibilisation du personnel grâce à des procédures et des instructions opérationnelles orientées vers une utilisation consciente de l'énergie.

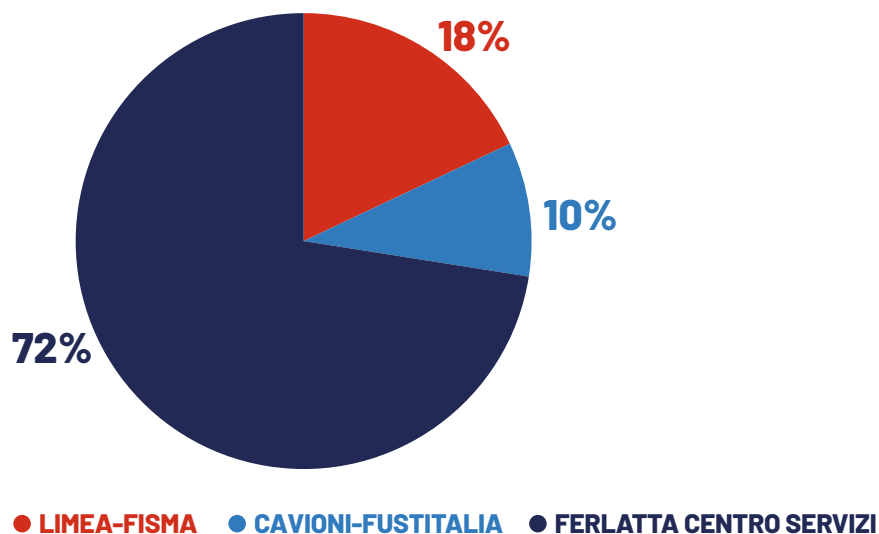


3.6 | Émissions et changement climatique

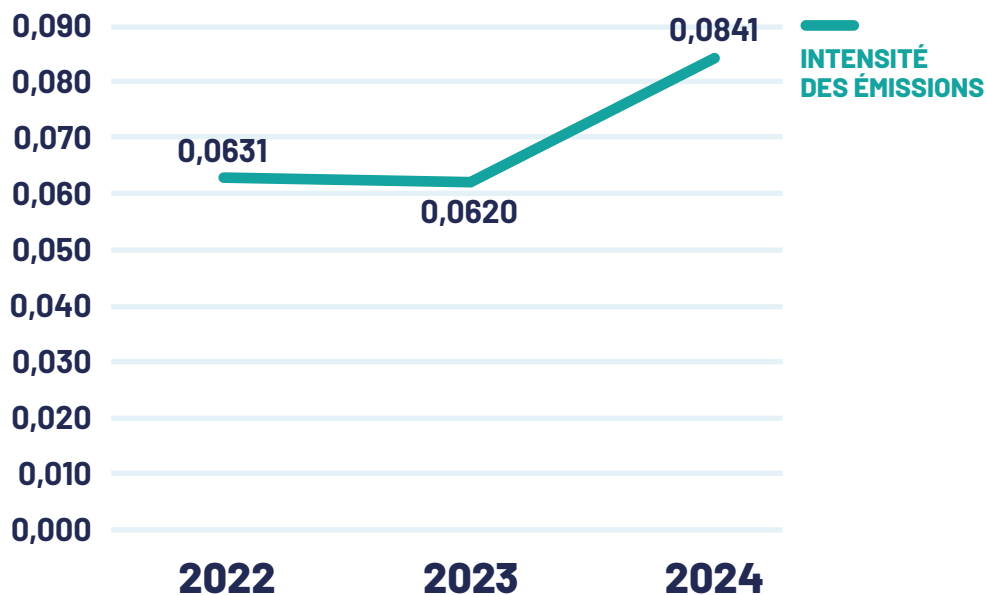
Les émissions directes (**Scope 1**) correspondent aux gaz à effet de serre (GES) provenant des activités ou actifs directement contrôlés par l'entreprise. Les émissions indirectes (**Scope 2**) concernent la production d'énergie achetée et utilisée par l'organisation sous forme d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid.

Dans le **Scope 1**, sont incluses les émissions liées à la consommation de gaz naturel des installations, aux fuites de gaz réfrigérants des systèmes de climatisation et à la consommation de carburant de la flotte appartenant à l'entreprise. Le **Scope 2** concerne les émissions liées à la fourniture d'électricité, calculées selon la méthodologie de la géolocalisation.

ÉMISSIONS PAR ENTREPRISE - T CO₂ EQ - 2024



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES - T CO₂ EQ/MILLIER€ - GROUPE VOLTA71 2021-2023



72 % des émissions du Groupe Volta71 proviennent de Ferlatta, 18 % de Cavioni-Fustitalia et 10 % de Limea-Fisma.

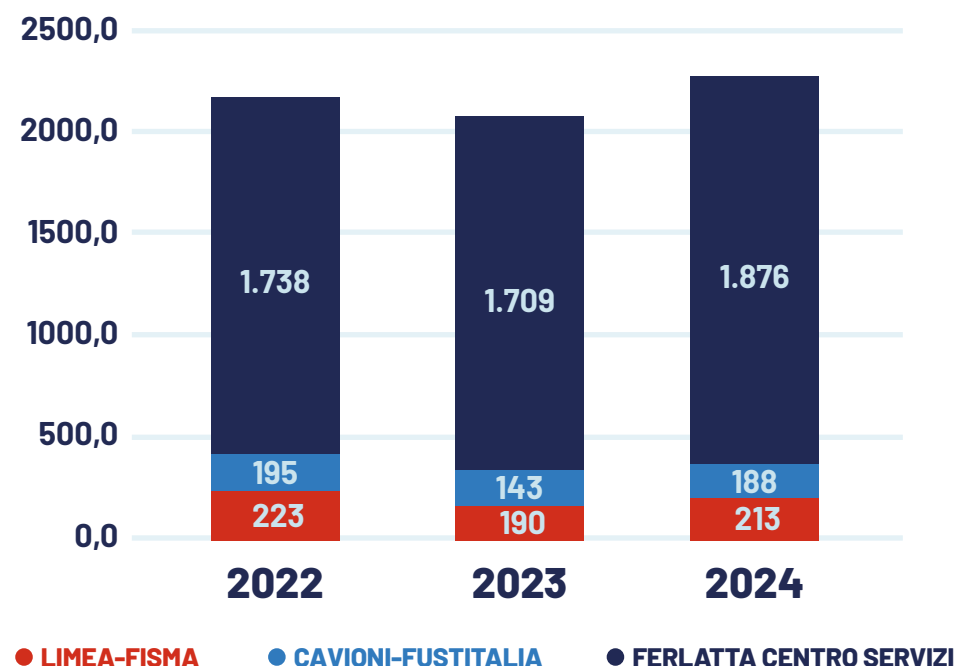
En 2024, l'**intensité** des émissions, calculée comme le rapport entre les émissions des scopes 1 et 2 et le chiffre d'affaires en milliers d'euros, est de **0,084**.



Émissions et changement climatique

En 2024, les **émissions Scope 1** générées par l'utilisation de gaz naturel et de carburants au sein de l'entreprise s'élèvent à **2 277 tonnes** d'équivalent CO₂, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente.

EMISSIONI SCOPE 1 - T CO₂ EQ - 2022-2024

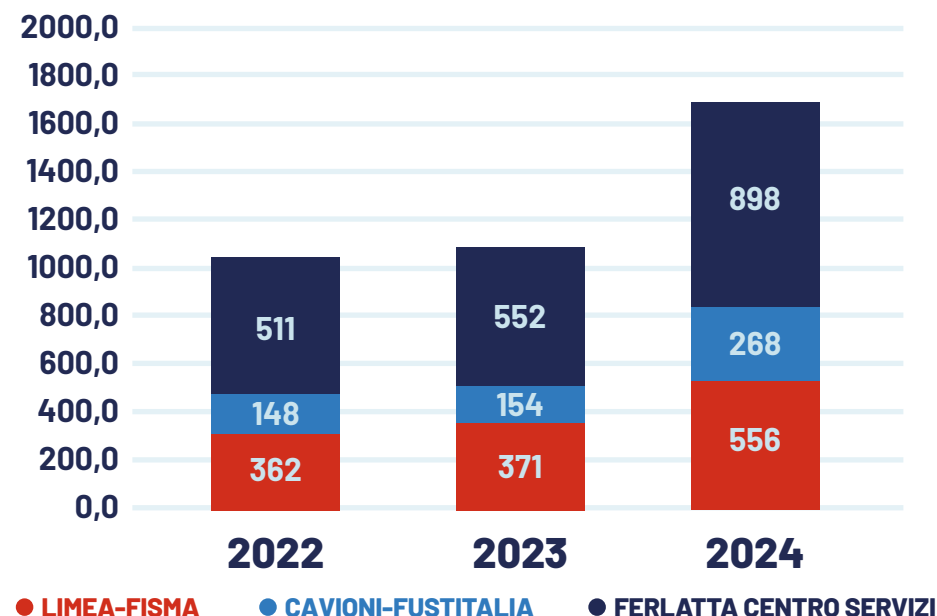


En 2024, les émissions Scope 2 de⁸ associées à la consommation d'électricité s'élèvent à **1 721 tonnes** d'équivalent CO₂.

La centrale photovoltaïque de Limea-Fisma a permis d'éviter l'émission de **137 tonnes d'équivalent CO₂** au cours de l'année 2024. Parallèlement, la centrale photovoltaïque située à l'usine de Cavioni a contribué à une réduction encore plus importante, en évitant l'émission de **230 tonnes d'équivalents CO₂** au cours de la même période.

La centrale photovoltaïque de Limea-Fisma a permis d'éviter l'émission de 137 tonnes d'équivalent CO₂ au cours de l'année 2024. Parallèlement, la centrale photovoltaïque située à l'usine de Cavioni a contribué à une réduction encore plus importante, en évitant l'émission de 230 tonnes d'équivalent CO₂ durant la même période. Au total, le Groupe Volta71 a évité l'émission de **1 049 tonnes d'équivalent CO₂** sur la période triennale.

EMISSIONS SCOPE 2 - TCO(2) EQ - 2022-2024



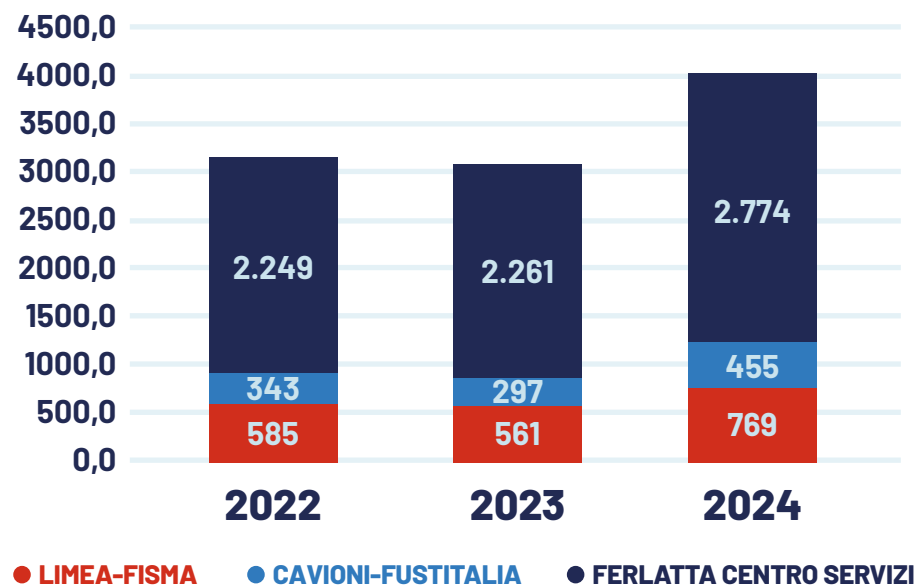
⁸ | Les émissions du champ d'application 2 en tonnes de CO₂ sont calculées en utilisant les facteurs d'émission moyens pour le mix national spécifique de fournisseurs (pour 2024, les données proviennent de l'AIB European Residual Mixes 2024).



Émissions et changement climatique

En 2024, les émissions totales du Groupe s'élèvent à **3 998 tonnes d'équivalent CO₂**.

ÉMISSIONS TOTALES - T CO₂ EQ - 2022 - 2024



57 % des émissions du Groupe proviennent de l'utilisation du gaz naturel, tandis que 43 % sont attribuables à la consommation d'électricité. Seulement 0,1 % des émissions enregistrées en 2024 sont liées à l'utilisation de carburant par la flotte interne du Groupe.



Émissions et changement climatique

COMPOSITION DE LA FLOTTE DE L'ENTREPRISE	UdM	2023				2024			
TYPE DE PROPRIÉTÉ		PROPRIÉTÉ	LEASING	LOCATION	TOT.	PROPRIÉTÉ	LEASING	LOCATION	TOT.
CAMIONS		1	0	0	1	1	0	0	1
ESSENCE	N.	-	-	-	-	-	-	-	-
DIESEL		1,00	-	-	1,00	1,00	-	-	1,00
GAZ NATUREL/GPL		-	-	-	-	-	-	-	-
HYBRIDES		-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRIQUE		-	-	-	-	-	-	-	-
VOITURES		3	0	3	6	3	0	4	7
ESSENCE	N.	1,00	-	-	1,00	1,00	-	-	1,00
DIESEL		2,00	-	3,00	5,00	2,00	-	2,00	4,00
GAZ NATUREL/GPL		-	-	-	-	-	-	-	-
HYBRIDES		-	-	-	-	-	-	2,00	2,00
ÉLECTRIQUE		-	-	-	-	-	-	-	-
ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (PAR EXEMPLE, CHARIOTS ÉLEVATEURS)		44	0	1	45	45	0	0	45
ESSENCE	N.	-	-	-	-	-	-	-	-
DIESEL		-	-	-	-	-	-	-	-
GAZ NATUREL/GPL		-	-	-	-	-	-	-	-
HYBRIDES		-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRIQUE		44,00	-	1,00	45,00	45,00	-	-	45,00
TOTAL GÉNÉRAL		48	0	4	52	49	0	4	53



Émissions et changement climatique

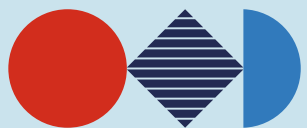
L'analyse de la composition de cette flotte indique qu'elle est constituée principalement de machines telles que des chariots élévateurs, utilisés pour la manutention des marchandises et des matières premières dans les processus de production. Toutefois, un nombre limité de voitures (3 en propriété et 4 en location) ont été utilisées davantage que l'année précédente par les employés, entraînant une augmentation concomitante de la consommation de carburant.

Le Groupe a également engagé une démarche d'évaluation de son **empreinte carbone (CFO)**, dans le cadre d'une attention croissante portée aux enjeux environnementaux et à la durabilité. Cette initiative découle de la volonté de se doter d'outils de plus en plus avancés pour comprendre et maîtriser son impact environnemental, conformément à un cadre réglementaire en constante évolution, dont la directive **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** constitue l'une des principales références. Cette directive impose en effet aux entreprises de rendre compte de leurs impacts de manière structurée et complète, l'inventaire des émissions étant un élément clé pour garantir la transparence et la responsabilité dans la gestion environnementale.



Pour construire ce parcours, le Groupe a choisi une approche progressive, concentrant dans un premier temps ses efforts sur l'analyse des **émissions indirectes en amont (Scope 3)**. Bien qu'il s'agisse d'émissions indirectes, elles représentent souvent la part la plus importante de l'empreinte carbone globale d'une organisation. Cette catégorie, complexe à tracer, inclut toutes les émissions non issues d'activités directement contrôlées par l'organisation, mais générées tout au long de la chaîne de valeur, comme l'achat de biens et services, la gestion des déchets ou les transports non directement opérés par l'entreprise.

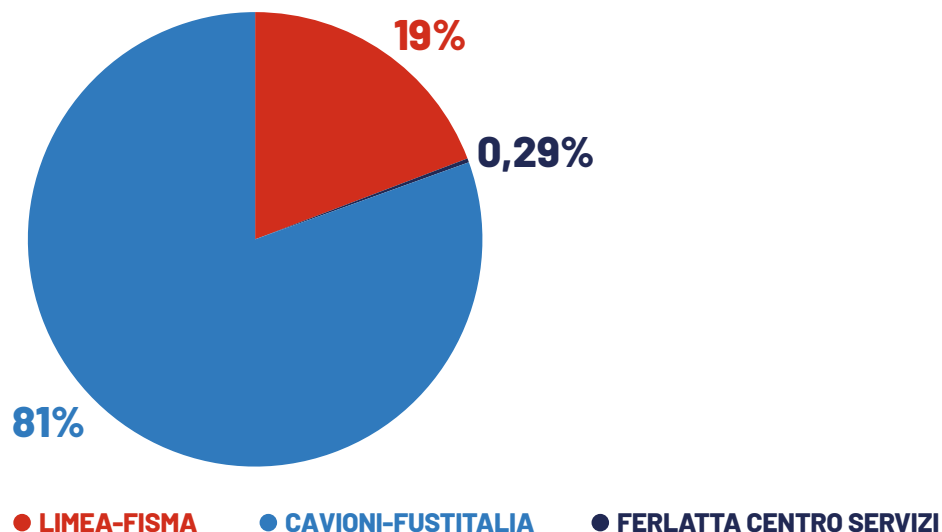
Il est important de souligner que le travail réalisé jusqu'à présent constitue une première étape et que les résultats obtenus ne reflètent pas encore une vue complète et représentative de l'inventaire du Groupe. Pour cette raison, il a été décidé de conserver ces résultats à usage interne pour le moment.



3.7 | Gestion des ressources en eau

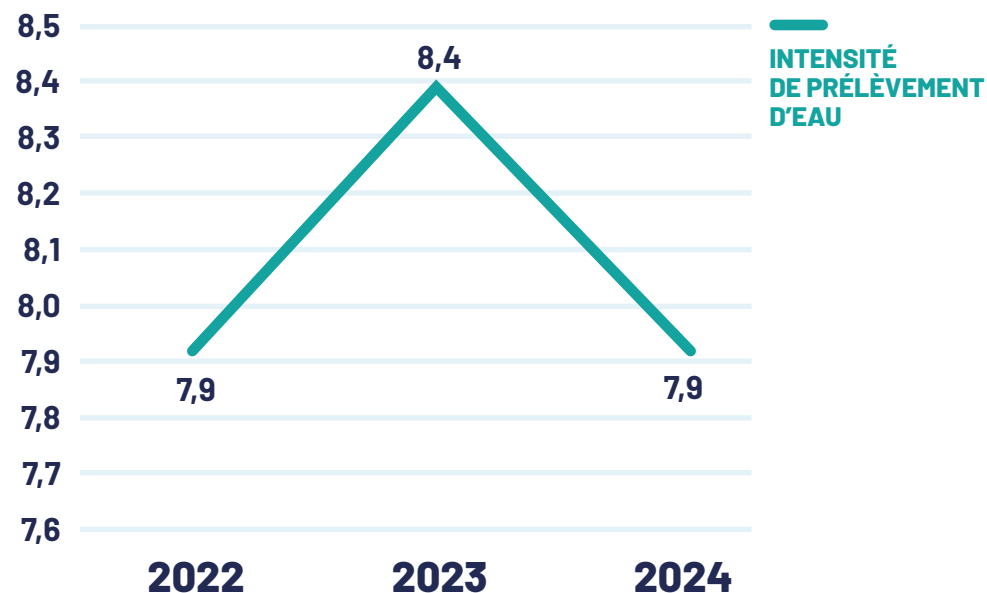
L'utilisation de l'eau au sein du Groupe Volta71 est principalement attribuable aux sociétés Cavioni -Fustitalia, qui représente 81% des prélèvements, et Limea-Fisma, avec 19% des prélèvements totaux.

PRÉLÈVEMENTS D'EAU - % RÉPARTITION PAR ENTREPRISE - 2024



Au cours de la période triennale 2022-2024, l'**intensité des prélèvements d'eau**, calculée comme le rapport entre le volume total d'eau prélevé (en mégalitres) et le chiffre d'affaires (en millions d'euros), est restée pratiquement stable, avec des **valeurs comprises entre 7,9 et 8,4 ML/mil.**

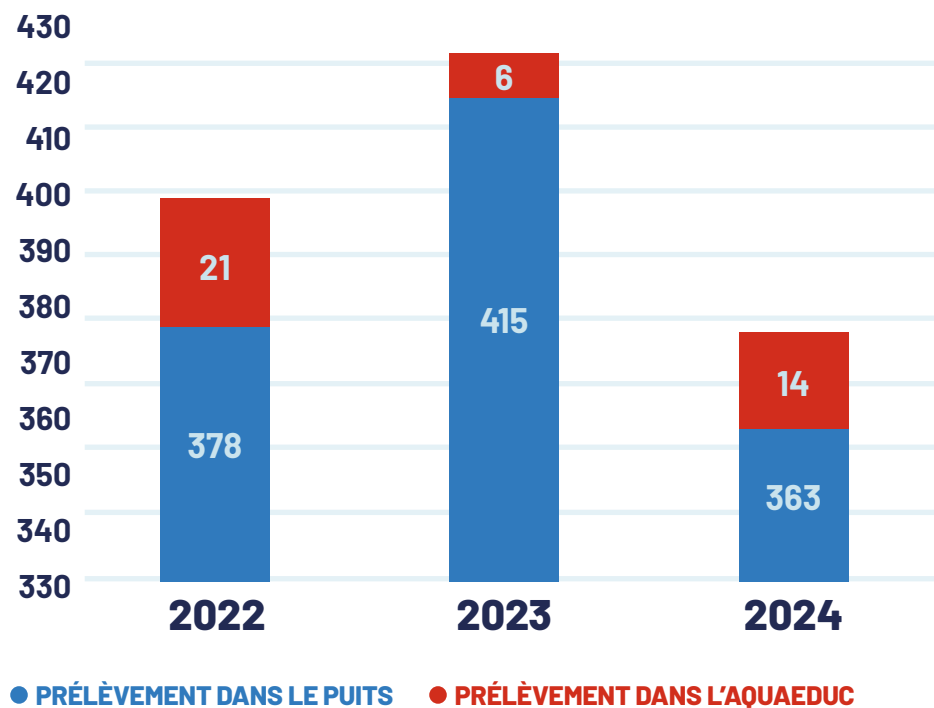
INTENSITÉ DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU - ML/M€ GROUPE VOLTA71 2022-2024



Après une légère augmentation observée en 2023 (**8,4 ML/mil**), l'indicateur est revenu en 2024 aux niveaux de 2022, s'établissant à **7,9 ML/mil**.



PRÉLÈVEMENT D'EAU - ML - GROUPE VOLTA71 - 2022-2024



En 2024, le Groupe Volta71 a enregistré un prélèvement d'eau total de **377 ML**, dont **363 ML** à partir de puits et **14 ML** via les réseaux d'aqueducs.

Ce résultat marque une baisse par rapport à 2023, où les prélèvements totaux avaient atteint 421 ML, principalement en raison d'une utilisation plus importante du système de refroidissement installé sur le site de Cavioni-Fustitalia.

En 2024, tout en maintenant l'activité du site, l'entreprise a mis en œuvre des stratégies d'optimisation visant à réduire l'utilisation des ressources en eau, parvenant ainsi à contenir la consommation sans compromettre le confort sur le lieu de travail.



		2022		2023		2024	
TYPE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU	UdM						
EAU SOUTERRAINE	m³	302.862	75.000	190.290	224.713	67.803	295.184
RESSOURCES EN EAU DES TIERS	m³	20.840	0	6.391	0	13.986	0
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU	m³	323.702	75.000	196.681	224.713	81.789	295.184

 POTABLE  NON POTABLE

Bien qu'il **ne soit pas encore possible de mesurer avec précision les volumes d'eau rejetés**, le **Groupe Volta71** assure la surveillance de ses flux hydriques, en particulier pour l'eau prélevée dans les puits. Après avoir été utilisée dans les processus industriels – notamment dans les systèmes de refroidissement –, l'eau est **restituée dans un fossé d'irrigation de surface**, conformément à la réglementation en vigueur. Pour cette utilisation, le Groupe s'acquitte régulièrement des droits de dérivation et de restitution prévus par la législation.

.4

LES PERSONNES, AU CENTRE DE NOTRE TRAVAIL

- 4.1 Notre personnel
- 4.2 Santé et sécurité
- 4.3 Formation croissance technique et personnelle
- 4.4 Le lien avec les communautés
- 4.5 La voix de nos clients
- 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs





Faits marquants 2024

FAITS MARQUANTS 2024

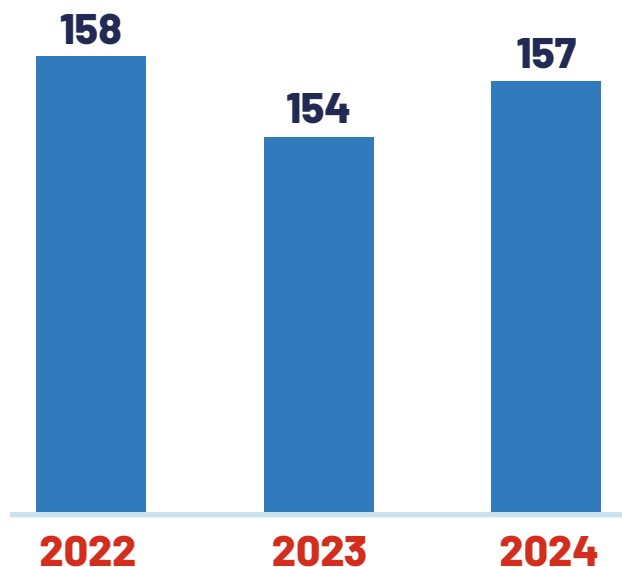
157	Employés du Groupe Volta71 en 2024
99%	Salariés sous contrat à durée indéterminée
9,7%	Taux d'embauche en 2024
2	Accidents en 2024
41%	Pourcentage de la formation consacrée à la santé et à la sécurité



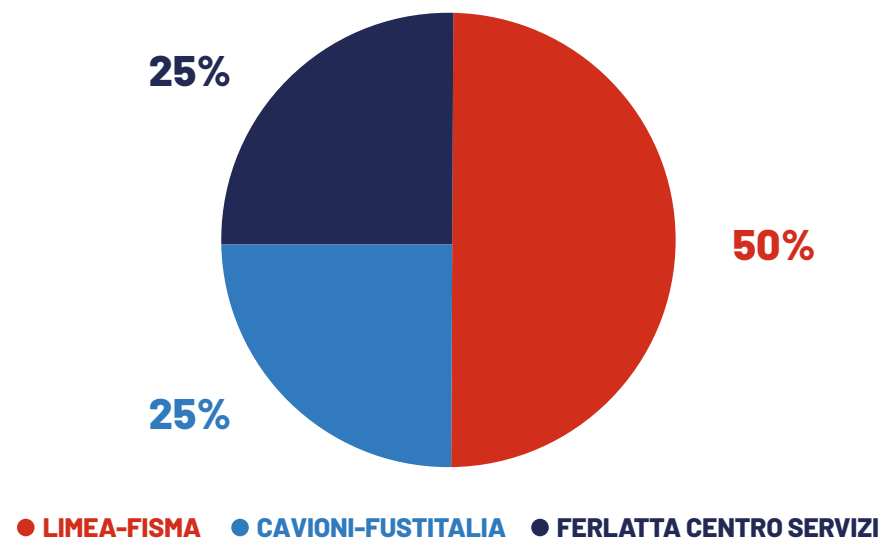
4.1 | Notre personnel

La vision du Groupe Volta71 repose sur la conviction qu'une croissance durable passe par le bien-être et le développement des personnes, parallèlement à celui de l'entreprise. En 2024, le Groupe compte **157 employés**, soit une légère augmentation par rapport à 2023 (**154**).

**EFFECTIFS DU GROUPE VOLTA71
2022-2024**



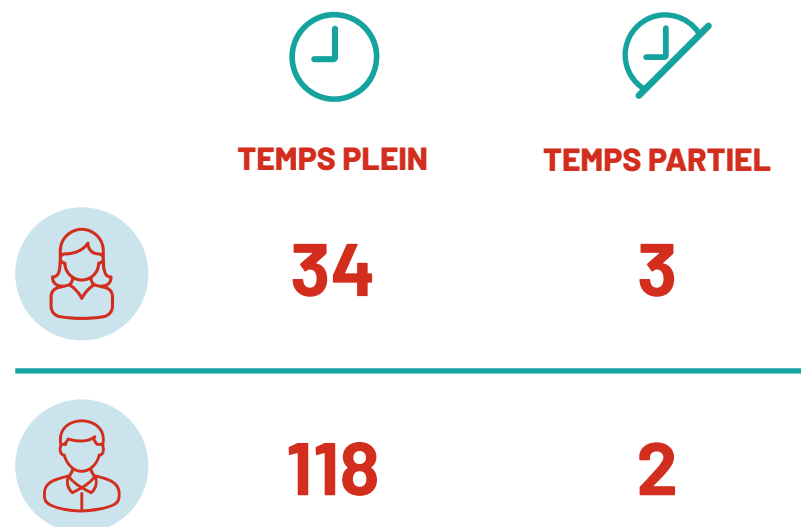
**EFFECTIFS PAR SOCIÉTÉ
DU GROUPE 2024**



99% du personnel est employé en contrat **à durée indéterminée**, tandis qu'il n'y a qu'un seul salarié en contrat à durée déterminée. Par ailleurs, pour répondre à la nécessité de concilier vie privée et vie professionnelle, quatre salariés (trois femmes et un homme) travaillent à temps partiel, confirmant l'engagement du Groupe en faveur de formes de travail flexibles.

Tous les salariés du Groupe Volta71 sont couverts par des conventions collectives, notamment par la **CCNL Metalmeccanico** et la **CCNL Industrie Grafiche ed Affini (convention collective de l'industrie mécanique et de l'imprimerie)**, qui garantissent des droits et une protection uniformes.

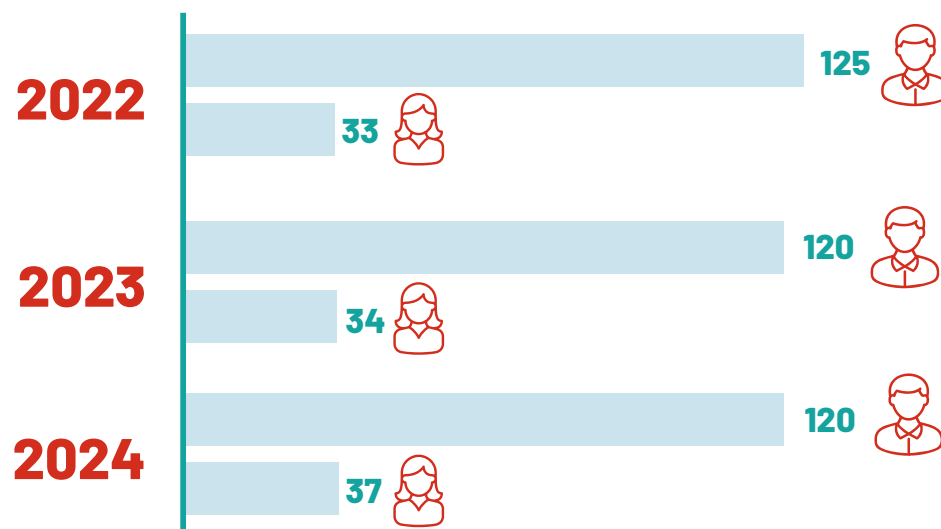
SALARIÉS PAR SEXE ET TYPE D'EMPLOI 2024



L'analyse des effectifs du Groupe Volta71, ventilés par sexe, tranche d'âge et catégorie professionnelle, met en évidence une concentration marquée en termes de répartition et de rôles : la main-d'œuvre est majoritairement composée d'hommes et d'ouvriers.

Au sein des entreprises incluses dans le périmètre de reporting, les femmes représentent environ **24 %** du total et sont principalement affectées à des fonctions administratives : **29 sur 36** occupent un poste d'employée de bureau. On observe néanmoins une progression, avec un effectif féminin passé de **34 à 37** collaboratrices, pour un nombre d'hommes demeurant stable.

EFFECTIFS DU GROUPE VOLTA71 PAR SEXE 2022-2024



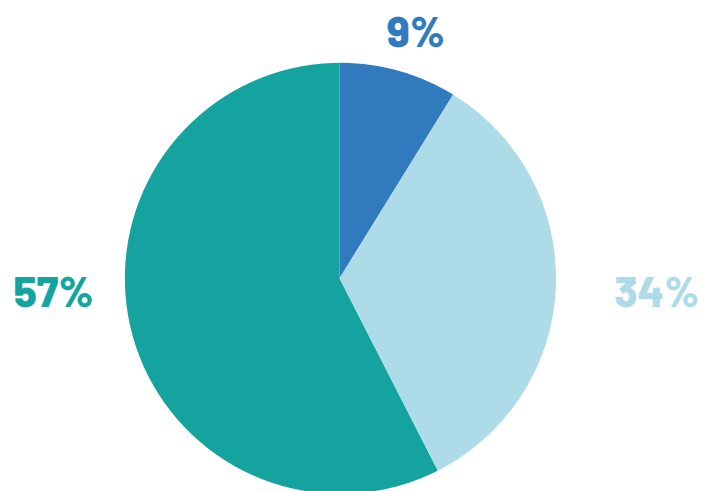
La structure professionnelle du Groupe reflète la prédominance du secteur de la production : les ouvriers représentent **73 %** du personnel, suivis des employés (**23 %**), des cadres moyens (**3 %**) et des cadres supérieurs (**1 %**).

Personnel du Groupe Volta71 par sexe, âge et catégorie professionnelle en 2024

	< 30		30 - 50		> 50		TOTALI		
									TOT.
Cadres supérieurs	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Cadres moyens	-	-	2	-	3	-	5	-	5
Employés	2	3	1	9	4	16	7	29	36
Ouvriers	9	-	38	4	59	4	106	8	114
TOT.	11	3	41	13	68	20	120	37	157

En ce qui concerne la répartition par âge, la majorité des employés du Groupe Volta71 sont âgés de plus de 50 ans, représentant **57 %** du total. **34 %** se situent dans la tranche d'âge 30-50 ans, tandis que les moins de 30 ans constituent les **9 %** restants.

SALARIÉS PAR ÂGE GROUPE VOLTA71 2024



- Plus de 50 ans
- Entre 30 et 50 ans
- Moins de 30 ans

Le Groupe emploie également **quatre personnes issues de catégories vulnérables**, confirmant ainsi l'importance accordée à l'inclusion et à la diversité.

Sur la période triennale 2022-2024, le recours à la main-d'œuvre externe reste marginal. Au 31/12/2024, on comptait **trois collaborations** sous forme de contrats de mise à disposition de personnel, concernant uniquement des travailleurs masculins, en ligne avec le chiffre de l'année précédente. Parmi eux, un travailleur appartient aux **catégories protégées**. Aucun contrat d'apprentissage, stage ou autre forme de collaboration externe n'a été activé au cours de la période.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS EXTERNES POUR LE GROUPE VOLTA71 ACTIFS AU 31/12 SUR LA PÉRIODE 2022-2024

	2022			2023			2024		
			TOT.			TOT.			TOT.
Interim/ Admin.	-	-	-	3	-	3	9	-	9

En 2024, le Groupe Volta71 a enregistré 15 nouvelles embauches et 12 cessations d'emploi, ces deux chiffres étant en hausse par rapport à 2023. Parmi les nouvelles embauches, 3 concernaient des femmes, la majorité des recrutements se situant dans la tranche d'âge 30-50 ans.

Les sorties concernent exclusivement du personnel masculin : dans la moitié des cas, il s'agit de départs à la retraite, cinq employés ont présenté leur démission volontaire, tandis qu'une sortie résulte d'un licenciement.

Nombre de recrutements et de licenciements par sexe et par âge en 2024

ÂGE	NOMINATIONS			LICENCIEMENTS		
			TOT.			TOT.
< 30 ans	3	1	4	3	0	3
30-50 ans	4	2	6	3	0	3
> 50 ans	4	1	5	6	0	6
TOTAL	11	4	15	12	0	12

Un indicateur important pour évaluer la durabilité des pratiques de gestion du personnel est le **taux de rotation**, utilisé pour suivre l'évolution de la main-d'œuvre sur la période de trois ans 2022-2024. Les valeurs des taux de rotation et de rémunération positifs, négatifs et globaux sont indiquées ci-dessous.

TAUX DE ROTATION	2022	2023	2024
Positif (entrants dans la période / effectif au début de la période * 100)	9,3%	3,8%	9,7%
Négatif (sorties en cours de période / effectifs en début de période * 100)	5,3%	6,3%	7,8%
Total (entrées + sorties de la période) / effectif moyen de la période * 100	14,2%	10,9%	17,4%
Compensation (entrées/sorties de la période * 100)	175,0%	54,5%	125,0%

En 2024, le taux de rotation positif a augmenté, passant de 3,8 % en 2023 à 9,7 %, dépassant le niveau observé en 2022. Cela met en évidence une période de croissance pour le Groupe Volta71 et une capacité à répondre de manière proactive aux besoins du marché.

Malgré une hausse progressive du chiffre d'affaires sur la période de trois ans, le taux de compensation 2024 reste inférieur à celui des recrutements : il est passé de 54,5 % en 2023 à 125 % en 2024. Il est également important de noter que les valeurs négatives de turnover restent faibles, ce qui est significatif dans un contexte de forte instabilité du marché du travail.

Dans l'ensemble, le Groupe a su consolider un environnement de travail stable et positif, démontrant sa capacité à fidéliser le personnel et à renforcer l'engagement des collaborateurs.

Ces résultats traduisent une **continuité opérationnelle et une stabilité de l'emploi**, deux facteurs clés pour la durabilité interne de l'organisation.

Bien-être des employés

Le Groupe Volta71 encourage activement les initiatives favorisant le bien-être du personnel, en reconnaissant leur valeur stratégique pour la croissance et la durabilité de l'entreprise. À cette fin, il investit dans un plan de bien-être d'entreprise qui, en 2024, a représenté un engagement économique de 202 487 €, bénéficiant à l'ensemble des employés.

Il convient de souligner que les travailleurs sous contrat de mise à disposition bénéficient également des mêmes conditions d'accès à la protection sociale que les salariés permanents.

Les principaux avantages offerts sont les suivants :



Chèques-repas, chèques-cadeaux et cartes prépayées utilisables dans les centres commerciaux ;



Mise à disposition de véhicules de société pour certaines fonctions ;



Logement fourni pour le poste de concierge de l'entreprise.

Afin de faciliter l'accès aux services extraprofessionnels de santé et de prévoyance, le Groupe offre une couverture complémentaire. En particulier :

- Les sociétés Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia adhèrent au Fonds Metasalute, conformément à la CCNL, avec des cotisations entièrement prises en charge par l'entreprise pour tous les salariés permanents (sauf dérogation expresse).
- Pour Ferlatta Centro Servizi, l'adhésion au Fondo Salute Sempre/Unisalute est prévue, également avec des contributions à la charge de l'entreprise.

En 2024, les sociétés du Groupe Volta71 ont réalisé des avancées significatives dans le domaine de la protection sociale et de la participation des employés. En particulier :

- Chez Limea-Fisma, l'accord prévoyant la prime de performance a été renouvelé et complété par l'introduction d'un **jour rémunéré dédié aux examens médicaux**, pris en charge par l'entreprise.
- Chez Cavioni-Fustitalia, un système de prime de résultat a été instauré pour la **première fois**, accompagné de la même mesure de protection santé.

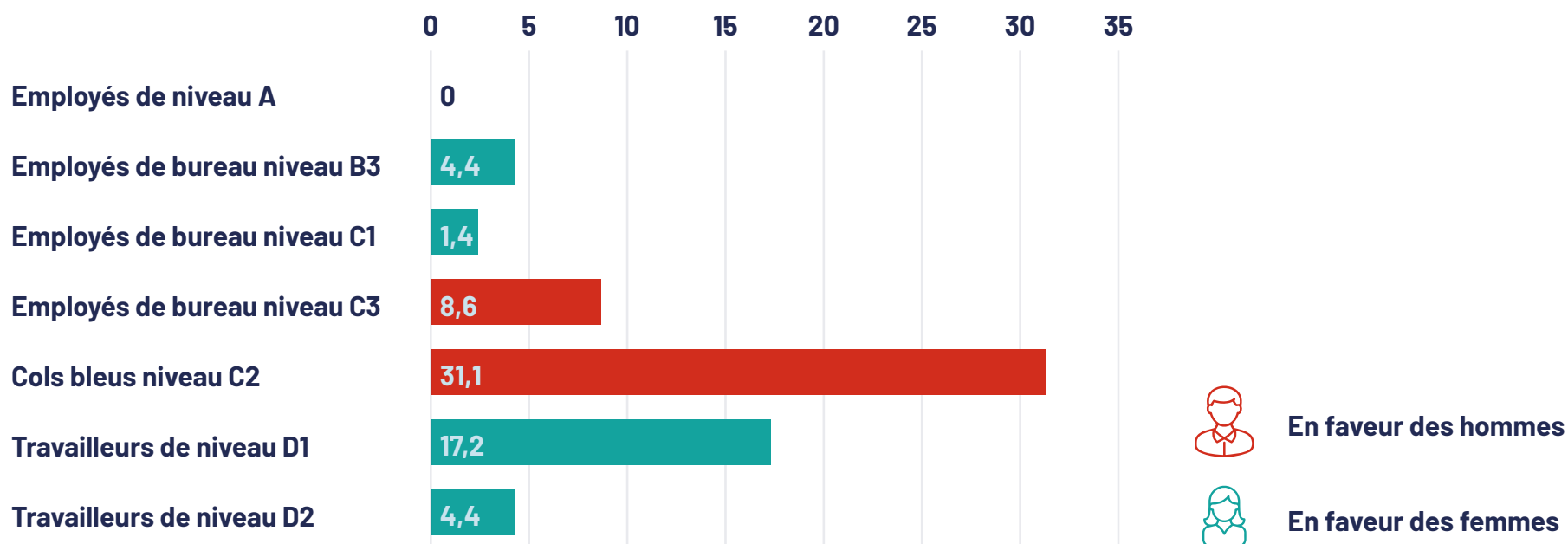
La prime est liée à l'efficacité globale de l'entreprise et définie selon des objectifs prédéterminés, avec des paramètres de calcul et des montants variables en fonction des résultats atteints.

En ce qui concerne l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, le Groupe Volta71 ne relève pas de disparités salariales significatives dans l'ensemble. L'analyse de la rémunération moyenne par sexe, réalisée à niveau contractuel équivalent, met en évidence des écarts limités dans la majorité des catégories.

L'écart moyen global entre les hommes et les femmes s'établit à **8,39 %**, une valeur inférieure à la moyenne européenne, qui s'élevait à **12 % en 2023** (Eurostat). Les écarts les plus importants concernent la catégorie des travailleurs de **niveau C2 (31,1 %)** et celle de **niveau D1 (17,2 %)**.

Le Groupe s'engage à suivre régulièrement ces écarts, à en analyser les causes possibles (ancienneté, primes individuelles, heures supplémentaires) et à intervenir, si nécessaire, pour garantir l'équité salariale. À cet égard, l'application des **Conventions Collectives Nationales (CCNL)** – Métallurgie et Industries graphiques – constitue un levier essentiel pour renforcer l'uniformité des salaires et réduire les marges d'inégalité injustifiées.

Écart de rémunération entre les hommes et les femmes Groupe Volta71 (%)





4.2 | Santé et sécurité

Le Groupe Volta71 s'engage de manière active et continue dans la protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, en pleine conformité avec la réglementation en vigueur. Cet engagement se traduit par un investissement continu dans des actions de prévention et d'évaluation des risques, afin de promouvoir une **culture de la sécurité** à tous les niveaux de l'entreprise.

Chaque Société du Groupe favorise en effet la diffusion de la conscience des risques, encourage des comportements responsables et sûrs de la part de tous les employés. Au niveau opérationnel, les trois sociétés du Groupe réalisent régulièrement :

- des réunions du service de prévention et de protection (RSPP) ;
- la mise à jour du Document d'Évaluation des Risques (DVR) chaque fois que nécessaire ;
- les examens obligatoires du médecin du travail ;
- les visites médicales périodiques ;
- des tests d'évacuation, comme celui amélioré en 2024 par Limea-Fisma avec l'installation de trois nouvelles sirènes pour renforcer l'efficacité du système d'alarme.

Des formations régulières en santé et sécurité sont dispensées aux employés, contribuant à accroître la sensibilisation et à limiter les risques d'accident.

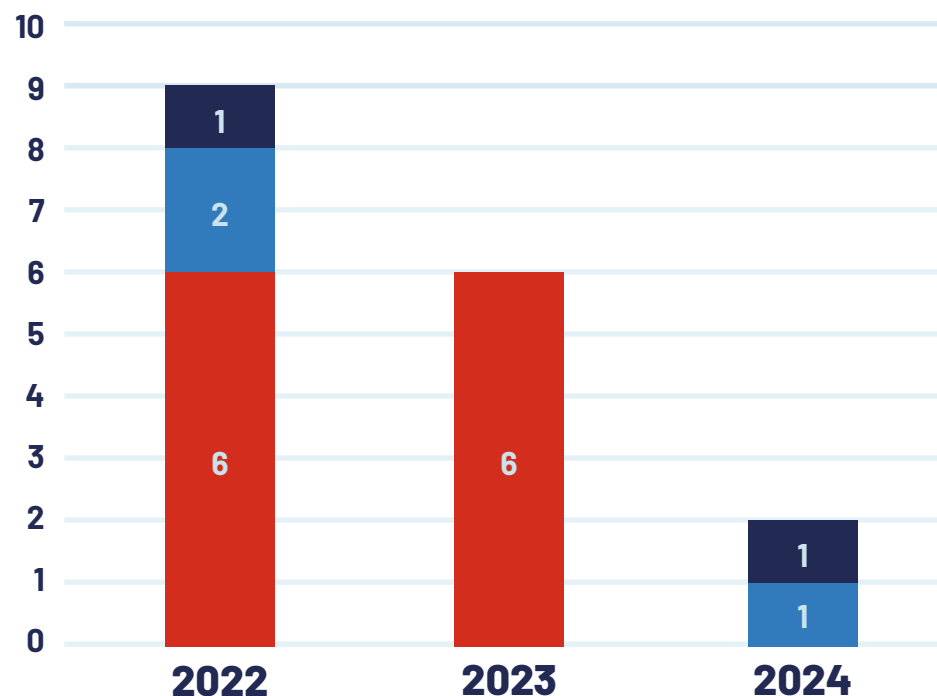
Les Documents d'Évaluation des Risques (DVR) des trois entreprises identifient les **principales** menaces physiques et ergonomiques propres aux différentes **catégories de risques**. Les risques majeurs concernent la manutention manuelle de charges, l'exposition au bruit, aux substances chimiques et aux vibrations, ainsi que le stress lié au travail. Tous ces aspects font l'objet d'analyses spécifiques afin de mettre en œuvre des mesures correctives. En 2024, chaque société a mis à jour son DVR pour garantir le respect des obligations légales.

Chaque site dispose de procédures détaillées relatives à l'évacuation, aux dispositifs anti-incendie, au stockage et à la manipulation des produits dangereux, ainsi qu'au port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI). Ces protocoles contribuent à la réduction des incidents et à la conformité réglementaire.

Entre fin 2023 et 2024, plusieurs audits internes et inspections ont permis d'identifier les causes de danger résiduelles et d'améliorer la traçabilité des actions correctives mises en œuvre. Pour renforcer la surveillance continue, le Groupe a instauré un système de contrôle permettant d'identifier et d'analyser les anomalies sur les rapports d'incidents, les machines et les zones de production en temps réel. Ce dispositif inclut des alertes par machine, jour et site, ainsi qu'un plan de communication interne visant à diffuser les bonnes pratiques et à soutenir la sensibilisation collective.

Enfin, la formation des Responsables et des délégués à la sécurité est régulièrement actualisée pour assurer une veille normative et l'alignement avec les évolutions légales. Ces sessions sont coordonnées par le RSPP, les représentants RLS et, si nécessaire, le médecin du travail, afin de garantir une protection maximale pour tous les employés.

NOMBRE D'ACCIDENTS GROUPE VOLTA71 2022-2024



● LIMEA-FISMA ● CAVIONI-FUSTITALIA ● FERLATTI CENTRO SERVIZI

Au cours de la période triennale considérée, le nombre d'accidents parmi les employés du Groupe Volta71 a connu une évolution favorable, passant de **9 cas en 2022** à **6 en 2023**, pour atteindre seulement **2 accidents en 2024**. Ces incidents, exclusivement enregistrés parmi le personnel masculin, ont été classés comme mineurs.

Ces résultats confirment la consolidation d'une **culture d'entreprise axée sur la prévention**, ainsi que l'efficacité des mesures mises en œuvre en matière de santé et sécurité. La diminution progressive des accidents constitue une avancée tangible vers l'objectif « **zéro accident** », fixé par le Groupe en cohérence avec son engagement en faveur d'un environnement de travail toujours plus sûr et responsable.

Les indices d'accidentologie sont des indicateurs essentiels pour évaluer les niveaux de risque et identifier les départements, catégories de personnel, opérations ou conditions de travail critiques nécessitant des actions préventives prioritaires. Les résultats du calcul des indices de fréquence et de gravité des accidents enregistrés par le Groupe Volta71 au cours de la période de référence sont présentés ci-après.

Indice de fréquence

Combien d'accidents se sont produits par million d'heures travaillées au cours d'une période donnée.

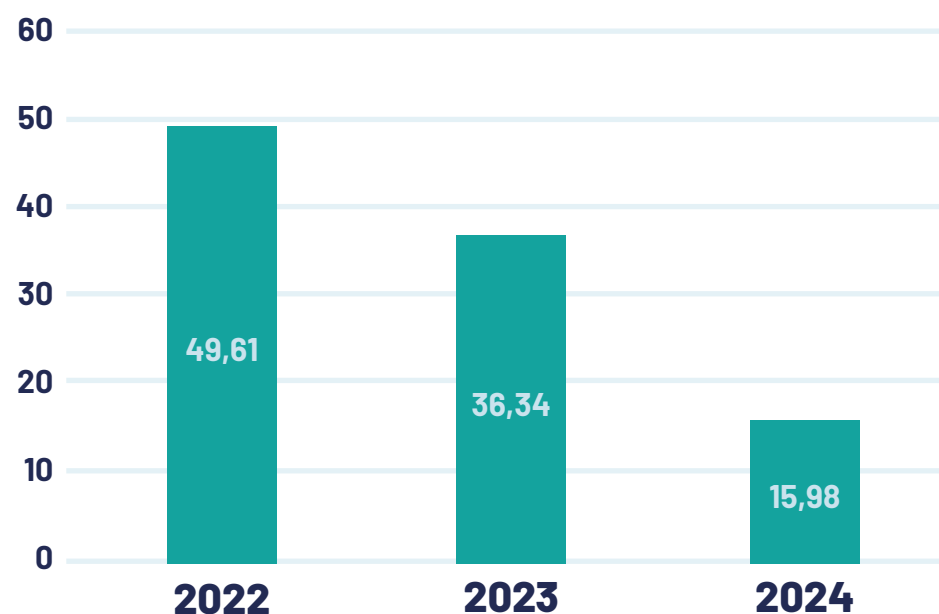
Indice de fréquence = nombre d'accidents x 1.000.000 / nombre d'heures travaillées

Indice de gravité

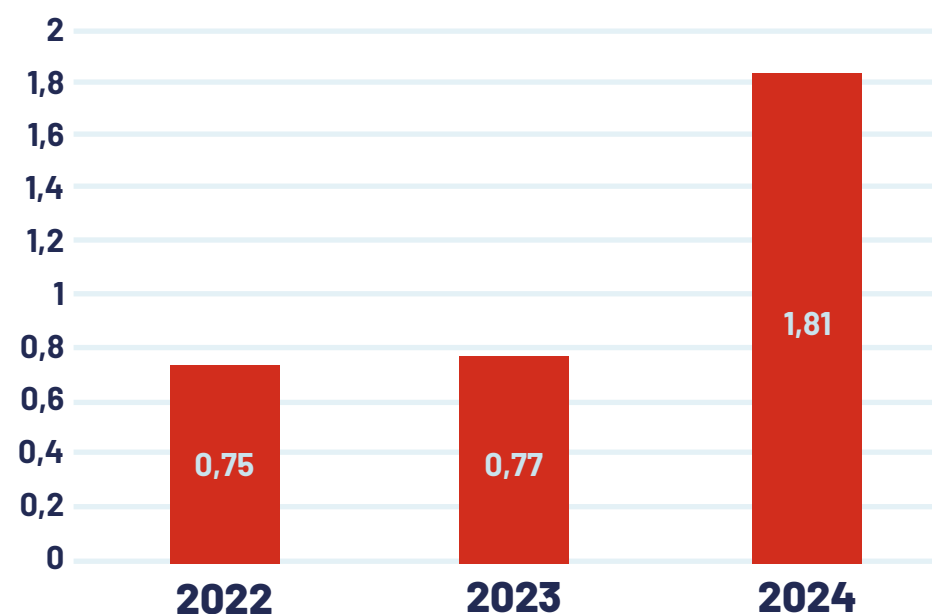
Nombre de jours perdus en raison d'accidents survenus au cours d'une période donnée.

Indice de gravité = nombre de jours perdus pour cause d'accident x 1000 / nombre d'heures travaillées

INDICE DE FRÉQUENCE DU GROUPE VOLTA71 2022-2024



INDICE DE GRAVITÉ DU GROUPE VOLTA71 2022-2024



Les données mettent en évidence une amélioration notable de l'indice de fréquence des accidents sur la période triennale, illustrant une tendance à la baisse. Entre 2023 et 2024, la réduction atteint **56 %**, passant de **36,34 à 15,98**.

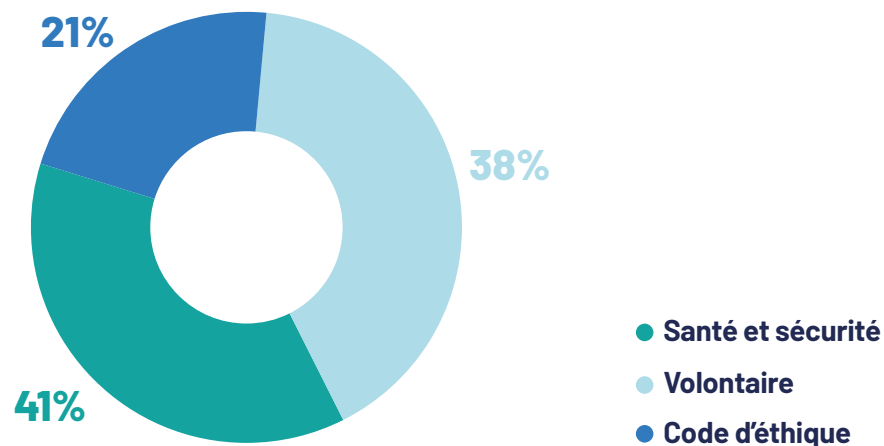
En revanche, l'indice de gravité affiche une hausse sur la même période, avec une progression significative de **0,77 à 1,81**. Cette évolution s'explique par un nombre élevé de jours d'absence comptabilisés en 2024, liés à un accident survenu lors d'un exercice précédent.



4.3 | Formation croissance technique et personnelle

Investir dans la formation, c'est valoriser le capital humain et poser les bases d'une croissance solide et durable pour l'entreprise. Pour le Groupe Volta71, le développement des compétences et des aptitudes de ses collaborateurs constitue un levier stratégique au service de l'innovation, de la compétitivité et de la qualité du travail. C'est pourquoi le Groupe s'engage chaque jour à offrir des opportunités concrètes d'évolution professionnelle, adaptées aux différents besoins de formation.

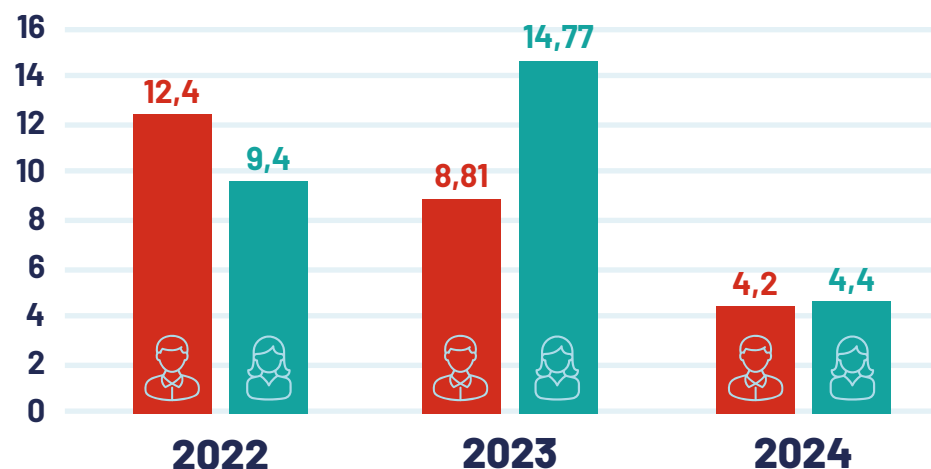
En 2024, un total de **661 heures** de formation a été dispensé, réparti en trois grands domaines : Santé et sécurité, Formations volontaires, Formation sur le Code d'éthique et la lutte contre la corruption.



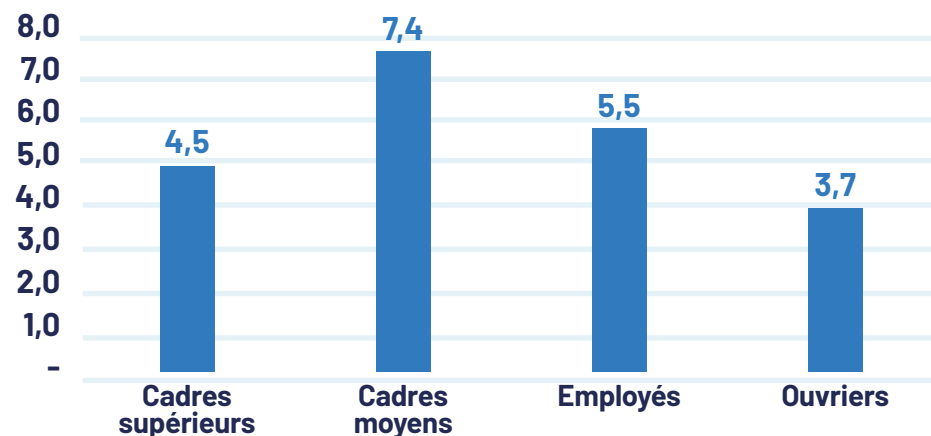
En moyenne, en 2024
chaque employé a reçu
4,2 heures de formation.

Les hommes et les femmes ont bénéficié d'un accès **égal** aux possibilités de formation.

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR SEXE 2022-2024



NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE 2024





Formation croissance technique et personnelle

La formation consacrée au Code éthique a été introduite à la suite de l'adoption, en 2023, du Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle (MOG) conformément au décret législatif 231/2001, ainsi que du Code éthique de Limea-Fisma (voir chapitre Gouvernance, p. 83).

En 2024, le programme de formation interne a intégré des modules spécifiques sur la santé et la sécurité, ainsi que des sessions de formation volontaire, dont les principaux thèmes sont présentés ci-après.

FORMATION VOLONTAIRE	FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
 Thèmes techniques / organisationnels / Logiciels : MES, système de contrôle de la densité et de la ligne, Web Visualize Standard, Infinity	 Sécurité générale et spécifique
 Environnement et réglementation : ISO 14001, gestion des déchets, réglementation des douanes et des transports	 Rôles spécifiques en matière de sécurité : RLS, superviseur
 Cybersécurité : cours en ligne pour le personnel de bureau	 Urgences et premiers secours
 Durabilité sociale	 Cours technico-opérationnels obligatoires : PES-PAV, pont roulant, chariots élévateurs.

Ces actions de formation ont contribué à renforcer l'engagement du Groupe à maintenir des normes élevées en matière de qualité et de sécurité sur le lieu de travail, en veillant à ce que tous les employés disposent des compétences nécessaires pour gérer efficacement les situations d'urgence et exécuter des tâches spécifiques dans des conditions sûres, conformes à la réglementation et aux meilleures pratiques.

4.4 | Le lien avec les communautés

Le Groupe Volta71 est convaincu que le succès d'une entreprise sur un territoire ne se mesure pas uniquement à ses résultats économiques, mais également à sa capacité à générer de la valeur pour la communauté dans laquelle elle opère. Dans cette perspective, le Groupe consacre des ressources et des compétences à des projets à fort impact social, contribuant activement au développement du tissu local. Au fil du temps, des exemples concrets d'engagement envers la communauté se sont consolidés, traduisant une vision d'entreprise orientée vers la responsabilité, la participation et le partage.

La vision du Groupe Volta71 inclut la valorisation active du territoire sur lequel il intervient, par le soutien à des initiatives à haute valeur sociale et culturelle. À ce titre, en 2024, le Groupe a renouvelé son soutien à la traditionnelle **procession aux flambeaux votifs**, organisée en septembre et impliquant les oratoires des communautés locales de Marcallo con Casone, – site des usines Limea-Fisma – Mesero et Boffalora sopra Ticino. Cette manifestation réunit des jeunes et très jeunes participants dans une spectaculaire course-relais de 190 kilomètres, reliant Pellegrino Parmense (PR) aux localités concernées.



Le Groupe Volta71 confirme également son engagement en faveur de la recherche scientifique et de la solidarité sociale en poursuivant son soutien à la campagne « Pomodoro per la ricerca. Buono per te, buono per l'ambiente », promue par la **Fondazione Umberto Veronesi ETS**, en partenariat avec l'**ANICAV** et le **Consortium Ricrea Acciaio**, dont le Groupe est membre. Cette initiative prévoit la distribution de boîtes de tomates solidaires pour financer la recherche contre les tumeurs pédiatriques. Outre sa participation à la campagne nationale, le Groupe offre chaque année à ses employés des boîtes personnalisées, contribuant ainsi à diffuser le projet en interne. Par ailleurs, Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia soutiennent le projet « Panettone per la ricerca », également en faveur de la Fondazione Veronesi, en achetant des panettonnes conditionnés en boîtes métalliques, distribués aux clients et aux fournisseurs durant la période de Noël.





Le lien avec les communautés

Conformément à ses valeurs de responsabilité sociale, le Groupe Volta71 a renouvelé en 2024 son soutien à l'**association Children in Crisis Italy**, engagée dans le développement de projets visant à améliorer les conditions de vie des enfants en difficulté et à promouvoir des activités éducatives, sportives et culturelles à destination des nouvelles générations.

En 2024, le Groupe a contribué à un projet de grande valeur sociale développé en Sierra Leone : la construction d'une salle de classe au sein d'une école maternelle, la première à être construite dans le Village of Hope et, surtout, entièrement conçue pour être accessible aux enfants en situation de handicap. Cela offrira à de nombreux enfants, qui en sont actuellement privés, un accès à l'éducation préscolaire, essentielle à la formation de la personnalité.



L'entreprise du Groupe Limea-Fisma a également soutenu les **Fiamme d'Oro** en contribuant à leur magazine officiel, afin de promouvoir et d'appuyer les projets et institutions engagés au service de la communauté.





Le lien avec les communautés

En novembre 2024, Limea-Fisma a accueilli dans ses locaux une initiative promue par le **Consortium Ricrea**, visant à sensibiliser la communauté à l'importance du recyclage de l'acier.

La mascotte **Capitan Acciaio** a pris part à l'événement : elle a visité l'usine, rencontré les équipes et suivi de près le processus de production, de la matière première jusqu'au produit fini.



Pour célébrer l'achèvement de l'évaluation qui a valu à Limea-Fisma l'attribution de la médaille d'or Ecovadis en décembre 2024 pour son engagement en matière de travail éthique et durable, **Ecovadis a planté un arbre au nom de l'entreprise dans le cadre de son partenariat avec One Tree Planted**. Cette initiative, à la forte valeur symbolique, illustre comment la responsabilité et le respect de l'environnement peuvent littéralement donner naissance à des pousses porteuses d'avenir.



4.5 | La voix de nos clients

L'écoute active et la satisfaction des clients constituent des leviers essentiels pour renforcer la confiance et atteindre le succès commercial. Les sociétés du Groupe accompagnent leurs clients tout au long du **cycle d'approvisionnement** : depuis le choix de la solution d'emballage la plus adaptée, jusqu'à la personnalisation graphique, en passant par la planification des livraisons et le service après-vente. L'approche adoptée pour la gestion de la phase aval de la chaîne de valeur repose sur un modèle structuré, perfectionné au fil du temps, avec pour objectif constant de garantir la **qualité**, la **fonctionnalité** et le **respect des délais**, tout en visant systématiquement à dépasser les attentes des clients. La satisfaction client est notamment mesurée dans les domaines suivants :



Qualité du produit



Délai de livraison



Qualité du processus



Certification des
produits pour des
lignes spécifiques



Durabilité des
fournisseurs

La satisfaction des clients est régulièrement contrôlée par des audits qualitatifs et quantitatifs, sous la coordination directe de la direction.

En 2024 également, les enquêtes réalisées ont confirmé un **niveau élevé de satisfaction**, notamment pour :



La tendance **positive** et constante des **ventes**



La **résolution** rapide des **problèmes**



Les visites régulières aux clients
et prospects



La rapidité de **préparation des offres**
(délai maximum : 3 jours ouvrables)



L'adhésion positive à la communication d'entreprise axée
sur le **développement durable du Groupe** (2023)

Toutes les sociétés du Groupe appliquent depuis plusieurs années un **système de gestion de la qualité certifié selon la norme ISO 9001:2015**. Cette organisation rigoureuse garantit la traçabilité, la transparence et l'amélioration continue tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

L'accent mis sur la qualité se traduit également par la mise en place **d'actions correctives et préventives** à la suite de plaintes, et par le renforcement des ressources techniques internes, incluant l'attribution d'un rôle dédié à la personnalisation et au support technique des clients.

Les réclamations sont systématiquement enregistrées, suivies et gérées, donnant lieu, le cas échéant, à l'émission de notes de crédit ou de remplacements de produits.

Au cours de la période considérée, le Groupe a obtenu des **évaluations positives** et une reconnaissance significative de la part de certains clients et parties tierces.

En 2024, **aucun incident de non-conformité** lié à l'étiquetage ou à la divulgation des produits et services n'a été signalé, et **aucune violation fondée portant atteinte à la vie privée des clients** n'a été constatée.

Ces résultats confirment l'engagement du Groupe à garantir **l'équité, la confidentialité et la transparence** dans toutes ses relations commerciales.



4.6 | La relation de confiance avec nos fournisseurs

Pour Volta71, chaque fournisseur n'est pas simplement un prestataire de services, mais un véritable **partenaire stratégique** dans la construction d'un avenir durable. Le Groupe adopte une approche d'achat rigoureuse, sélectionnant des partenaires fiables selon des critères stricts de qualité et de durabilité, et répartit ses approvisionnements de manière stratégique à l'échelle mondiale afin de garantir la continuité, l'efficacité et le respect de l'environnement.

La principale matière première utilisée, en particulier par **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia**, est le **fer-blanc** : un acier laminé à faible teneur en carbone, recouvert sur ses deux faces d'une fine couche d'étain. La disponibilité de ce matériau en Europe ne couvrant pas la demande, Volta71 élargit son horizon et s'approvisionne également sur des marchés extracommunautaires, tels que la **Chine**, dont la capacité de production permet de satisfaire les exigences quantitatives tout en respectant des normes de qualité élevées.

POINTS FORTS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

	Année				Groupe Volta71
Dépenses des fournisseurs locaux/total	2022	46%	100%	83%	57%
	2023	59%	100%	103%	73%
	2024	73%	100%	97%	81%
Fournisseurs locaux/total	2022	76%	100%	94%	86%
	2023	72%	100%	94%	84%
	2024	78%	100%	92%	88%

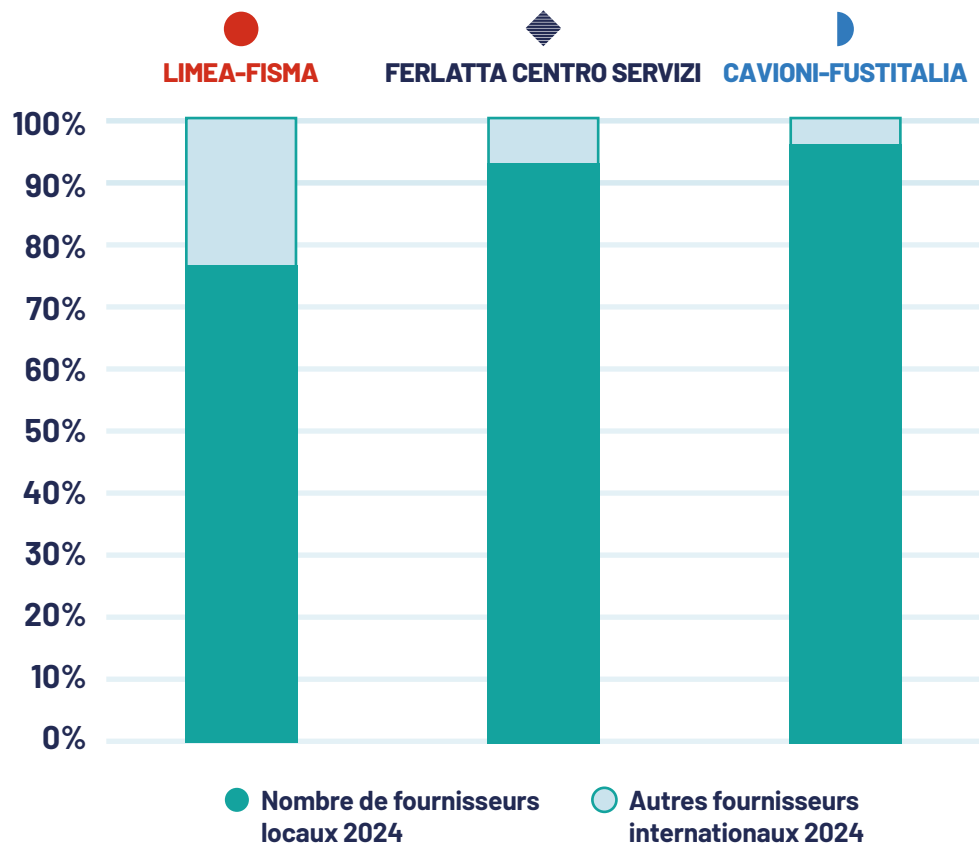
 **LIMEA-FISMA**
 **FERLATTI CENTRO SERVIZI**
 **CAVIONI-FUSTITALIA**



La relation de confiance avec nos fournisseurs

Toutefois, en fonction de la nature des matières premières et de leur disponibilité, le Groupe Volta71 a progressivement renforcé ses **partenariats avec des fournisseurs italiens**, faisant de **la proximité géographique**, lorsque cela est possible, un critère clé dans la sélection des partenaires.

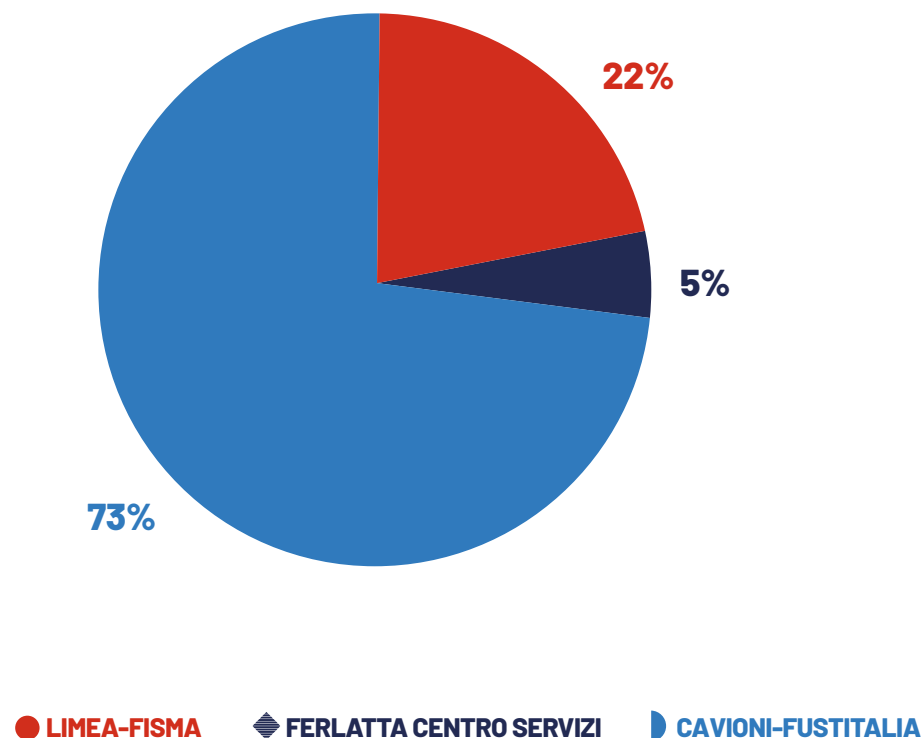
RÉPARTITION TOTALE DES FOURNISSEURS PAR ORIGINE ET PAR ENTREPRISE - 2024



En **2024, 90 % des fournisseurs directs du Groupe Volta71 étaient basés en Italie**, confirmant une tendance de croissance continue observée au cours des trois dernières années.

Parallèlement, un renforcement économique significatif est constaté : la part des dépenses consacrée aux fournisseurs italiens a poursuivi sa progression, illustrant l'importance stratégique et la reconnaissance croissante accordées à la chaîne d'approvisionnement nationale.

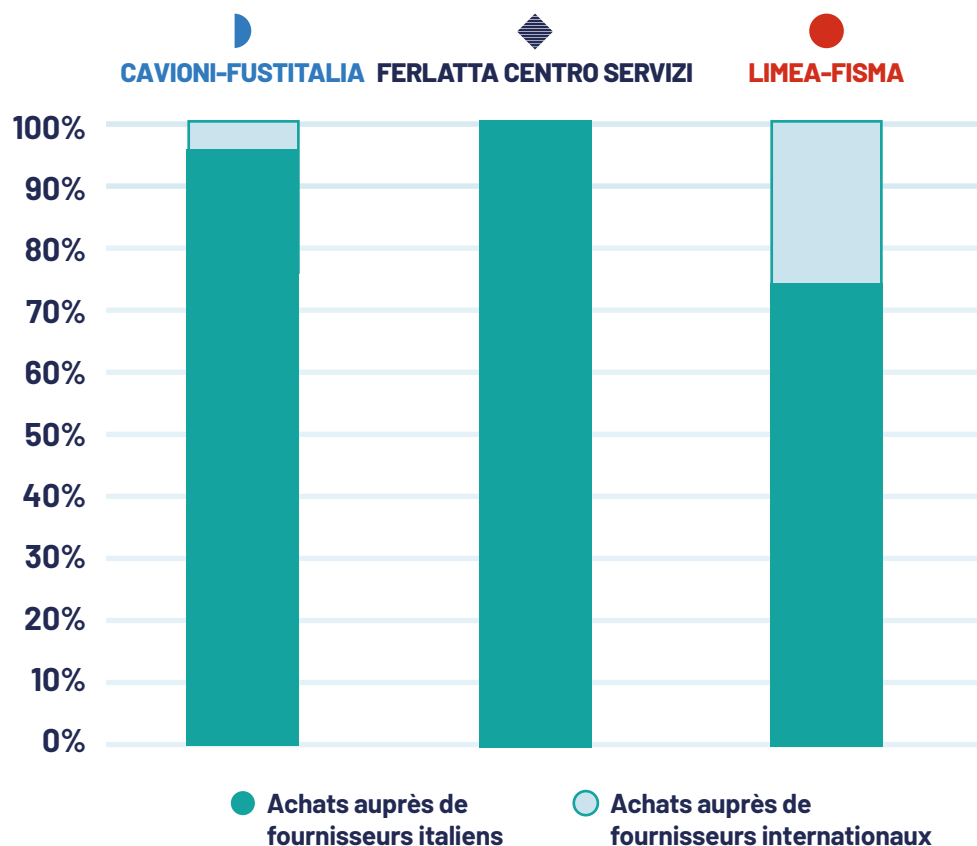
APPROVISIONNEMENT LOCAL 2024





La relation de confiance avec nos fournisseurs

RÉPARTITION DES DÉPENSES AUX FOURNISSEURS PAR ORIGINE ET PAR ENTREPRISE - 2024



L'analyse des achats met en évidence des **profils d'approvisionnement différenciés** entre les trois sociétés du Groupe.

Ferlatta Centro Servizi se distingue par une chaîne d'approvisionnement **entièrement locale** : bien que plus courte que celle des deux autres entreprises, ses fournisseurs directs, spécialisés dans les encres et les produits de revêtement, sont tous basés en Italie. En 2024, Ferlatta Centro Servizi confirme ainsi une structure d'approvisionnement **100 % nationale**, avec l'intégralité des dépenses réalisées auprès de fournisseurs résidant sur le territoire.

Cavioni-Fustitalia maintient également une forte proportion de fournisseurs locaux, représentant **environ 95 % des dépenses totales**, confirmant ainsi une stratégie orientée vers la consolidation de la chaîne d'approvisionnement nationale.

La situation est différente pour Limea-Fisma, qui présente le **profil le plus international du Groupe** : plus de 25 % des dépenses d'approvisionnement sont destinées à des fournisseurs étrangers, ce qui traduit une exposition accrue aux marchés mondiaux et un réseau d'approvisionnement plus diversifié.

Les achats auprès de fournisseurs internationaux par Limea-Fisma ont d'ailleurs connu une **forte croissance en 2024**, avec une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente, passant de 59 % en 2023 à 73 % en 2024.

Dans l'ensemble des sociétés du Groupe, les départements Achats gèrent opérationnellement les approvisionnements sur la base d'une **liste de fournisseurs structurée par catégories** : fer-blanc, services, maintenance des machines, composants et autres consommables, transport, laboratoires d'analyse, ainsi que produits accompagnés de certificats éventuels.

Globalement, le **lien de confiance consolidé** avec les fournisseurs au fil des années a permis de maintenir des **partenariats stables** dans les trois entreprises.



La relation de confiance avec nos fournisseurs

SÉLECTION RIGOUREUSE DES FOURNISSEURS DE FER-BLANC

La gestion des approvisionnements en **fer-blanc**, matériau stratégique pour la production du Groupe Volta71, est assurée par les responsables des différentes sociétés d'exploitation. Chez **Limea-Fisma**, les achats sont supervisés directement par le président du conseil d'administration, à travers des **accords commerciaux structurés**, tels que des **contrats-cadres** et des visites régulières aux fournisseurs, visant à garantir la fiabilité, la qualité et la continuité de la chaîne d'approvisionnement. Le matériel est ensuite acheminé vers l'usine **Ferlatta Centro Servizi** pour les opérations de **découpe** et de **lithographie**.

De même, **Cavioni-Fustitalia** et **Ferlatta Centro Servizi** assurent une gestion autonome de leurs achats, avec le soutien de ressources internes. Un **système de référencement par catégories de produits** est mis en œuvre sur l'ensemble des sites de production, permettant une sélection rigoureuse de fournisseurs qualifiés et assurant la **continuité des flux d'approvisionnement**. Lors de l'évaluation des fournisseurs, le Groupe prend en compte non seulement les critères **économiques**, mais également des dimensions **environnementales et sociales**, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une **gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement**, en ligne avec les tendances les plus avancées du secteur.

Évaluation des performances des fournisseurs en matière de développement durable

En 2024, **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia** ont de nouveau confirmé leur engagement à contrôler la chaîne d'approvisionnement selon des **critères ESG** (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Les deux sociétés évaluent leurs fournisseurs en intégrant des paramètres liés à l'environnement, au **changement climatique**, à la **responsabilité sociale** et à la **gouvernance d'entreprise**.

Limea-Fisma

Au cours de la période considérée, Limea-Fisma a soumis **43 fournisseurs** à une évaluation ESG, obtenant un **score moyen de 63 %** par rapport à la note maximale. L'entreprise se réserve le droit, lorsqu'elle le juge approprié (même en l'absence d'obligations réglementaires), de demander des documents supplémentaires concernant :

- les autorisations environnementales (émissions, rejets, etc.) ;
- les autorisations pour l'exercice de l'activité ;
- les procédures et instructions d'exploitation relatives aux aspects environnementaux.

Pour les fournisseurs stratégiques, le contrôle est également envisagé par le biais d'inspections sur place, visant à vérifier le respect des critères de qualité et des exigences documentaires. Il s'agit notamment de :

- l'adoption d'un système de gestion environnementale certifié UNI EN ISO 14001:2015 (exigence de base) ;
- de préférence, la certification selon la norme ISO 50001:2018 ou d'autres systèmes reconnus au niveau international.



La relation de confiance avec nos fournisseurs

Cavioni-Fustitalia

En 2024, **Cavioni-Fustitalia** a impliqué **45 fournisseurs stratégiques** en leur administrant des questionnaires d'**auto-évaluation ESG**, afin d'analyser les différents aspects de la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les résultats révèlent un **taux moyen de conformité de 64 %** aux exigences fixées par l'entreprise, soulignant un bon niveau d'engagement tout en mettant en évidence des marges d'amélioration.

Bien que hétérogènes, les approvisionnements analysés sont tous **cruciaux pour le cœur de métier** de l'entreprise.

Ces résultats confirment la nécessité de **renforcer le dialogue et la coopération** avec les fournisseurs, afin d'améliorer progressivement la performance ESG de la chaîne d'approvisionnement et de favoriser une évolution partagée vers des **modèles d'approvisionnement plus durables et transparents**.



En 2022, Limea-Fisma a entamé un processus de sélection des fournisseurs de fer-blanc en les évaluant également du point de vue de leur performance sociale, **également prévue pour 2025**. Plus précisément, l'entreprise a choisi l'évaluation CMRT comme critère de sélection, abordant ainsi un élément clé dans le secteur de la transformation de l'acier et de l'emballage.

Le **Conflict Minerals Reporting Template (CMRT)** est un modèle de reporting développé par la Responsible Minerals Initiative (RMI) pour faciliter la transmission d'informations sur la chaîne d'approvisionnement, notamment concernant le pays d'origine des minerais et les fonderies ou raffineries utilisées.

L'exploitation minière est un processus intensif qui présente des risques sociaux et environnementaux significatifs. Dans certains cas, l'extraction de métaux et de minéraux intervient dans des zones de conflit, et les revenus générés par cette activité peuvent contribuer au financement de conflits armés locaux.

Les métaux tels que l'étain, le tungstène, le tantale et l'or (collectivement désignés sous le terme 3TG) sont fréquemment utilisés dans les processus de production de l'acier, notamment pour le fer-blanc, constitué d'une fine feuille d'acier recouverte d'une mince couche d'étain destinée à prévenir l'oxydation.

Depuis 2022, Limea-Fisma a ainsi décidé d'appliquer des critères de diligence raisonnable en demandant à ses fournisseurs de fer-blanc de remplir le CMRT (Conflict Minerals Reporting Template). L'entreprise examine les informations fournies dans le CMRT en termes d'exhaustivité et de cohérence. En achetant uniquement du matériel auto-certifié CMRT, le Groupe Volta71 garantit que les produits finis sont « Conflict Free » et que l'ensemble de la chaîne de valeur n'utilise pas de minerais ayant un impact négatif sur l'environnement ou les personnes.

.5

GOUVERNANCE

- 5.1 La gouvernance responsable
- 5.2 Systèmes de gestion et certifications
- 5.3 Notre modèle 231
- 5.4 Code d'éthique : nos principes en action
- 5.5 Dénonciation : transparence et protection
- 5.6 Protection de la vie privée
- 5.7 Valeur économique générée et redistribuée





FAITS MARQUANTS 2024

48 millions d'euros	Recettes en 2024
-3%	Réduction des coûts par rapport à 2023
+73%	Investissements dans la Communauté vs. 2023





5.1 | La gouvernance responsable

Le Groupe Volta71 reconnaît l'importance d'une bonne **gouvernance et d'une communication transparente** pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes, internes et externes. C'est pourquoi il adopte une **approche axée sur une gestion responsable** des risques et un comportement éthique qui va au-delà de la simple conformité réglementaire et génère de la valeur pour l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise. Cette approche renforce la réputation du Groupe et soutient sa compétitivité à long terme.

La société mère, Volta71, détient 100 % du capital social de la filiale Limea-Fisma, 100 % du capital social de la filiale Cavioni-Fustitalia et 88 % du capital social de la filiale Ferlatta Centro Servizi. Toutes les sociétés qui composent le Groupe sont basées en Italie.

Groupe Volta71





Groupe Volta71

La société mère elle-même a mis en place un système structuré d'administration et de contrôle, basé sur le modèle traditionnel, qui comprend les organes suivants :

Conseil d'administration

Responsable de la gestion ordinaire et extraordinaire du Groupe, il définit les orientations stratégiques, évalue l'adéquation de l'organisation, de l'administration et de la comptabilité, et supervise la gestion globale de l'entreprise. Il est composé de 4 membres, dont deux femmes, avec un âge moyen supérieur à 50 ans.

Président : **Pagani Anselmo**

Vice-présidente : **Pagani Maria Aurora**

Administrateur : **Pagani Lorenzo**

Administratrice : **Pagani Greta**

Collège des commissaires aux comptes

Composé de trois membres titulaires et de deux suppléants, il exerce des fonctions de surveillance du respect de la loi, des statuts et des principes de bonne gouvernance.

Commissaire aux comptes

Un commissaire aux comptes est responsable de la révision comptable.

Assemblée des actionnaires

Elle a le pouvoir de nommer les membres du Conseil d'administration, du Collège Syndical et le Commissaire aux comptes, ainsi que d'approuver les états financiers annuels.

Limea-Fisma

Président du C.A. : **Pagani Lorenzo**

Vice-présidente du C.A. : **Pagani Maria Aurora**

Administrateur : **Pagani Anselmo**

Administratrice : **Pagani Greta**

Cavioni-Fustitalia

Président du C.A. : **Pagani Anselmo**

Vice-présidente du C.A. : **Pagani Maria Aurora**

Administratrice : **Pagani Lucia**

Administratrice : **Pagani Greta**

Ferlatta Centro Servizi

Administrateur unique : **Pagani Lorenzo**

L'ouverture des conseils d'administration à des administrateurs externes indépendants reste significative et est reconnue comme une opportunité stratégique importante, que le Groupe a l'intention de poursuivre dans un avenir proche.



La gouvernance responsable

Le président et la vice-présidente du conseil d'administration s'engagent à faire en sorte que la vision du Groupe en matière de développement durable soit pleinement partagée, approfondie et en cohérence avec les valeurs fondatrices de l'entreprise qui orientent l'ensemble de ses activités.

À cet égard, pour renforcer l'attention portée aux questions ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance), **un comité interentreprises pour la durabilité** a été institué en novembre 2022. Il a pour mission d'intégrer ces enjeux dans le modèle d'entreprise, la stratégie et la gestion des risques.

Ce comité est un organe collégial doté de pleins pouvoirs d'action et de contrôle en toute autonomie. Il assiste le conseil d'administration de Volta71 ainsi que les organes de gouvernance des sociétés du Groupe par des fonctions d'investigation, de proposition et de conseil concernant les évaluations et décisions relatives à l'éthique et à la durabilité.

Afin de maintenir une vision transversale et systémique de l'ensemble des sociétés, le comité est composé d'au moins un administrateur du conseil d'administration de Volta71, ainsi que des figures clés suivantes issues des sociétés opérationnelles :

- Lucia Pagani
- Lorenzo Pagani
- Greta Pagani
- Roberto Garavaglia
- Marco Oldani
- Daniele Trombini
- Guido Proserpi

Le président est choisi parmi les membres du comité.

Au moins un membre du comité dispose d'une expérience suffisante en matière d'environnement et/ou de responsabilité sociale des entreprises, laquelle est évaluée par le conseil d'administration au moment de sa nomination.

En quoi consiste notre comité pour le développement durable ?

- **Promouvoir l'intégration de la durabilité dans les stratégies d'entreprise et la culture organisationnelle, en encourageant la diffusion de ces valeurs auprès des employés, des actionnaires, des clients, du territoire et de l'ensemble des parties prenantes ;**
- **Superviser les enjeux liés au développement durable dans les activités de l'entreprise et dans les relations avec les parties prenantes**, en examinant les principales règles et procédures pertinentes ;
- Analyser **les lignes directrices** et les modalités de **mise en œuvre du plan de développement durable** ;
- Contrôler **l'application du plan de développement durable** approuvé par le conseil d'administration ;
- **Évaluer les sujets liés à la transition climatique**, à la décarbonation, à l'innovation technologique, à la chimie verte et à l'économie circulaire, afin de garantir une création de valeur durable pour les actionnaires et les parties **prenantes** ;
- Examiner les **stratégies non lucratives de la Société** ;
- **Fournir des avis** sur les questions de durabilité à la demande du conseil d'administration ;
- Rendre compte de ses activités au Conseil au moins **deux fois par an**, lors de l'approbation des rapports financiers semestriels et annuels ;
- **Collaborer avec les fonctions concernées de l'entreprise** sur les thématiques d'éthique et de durabilité.

Les actions proposées par le comité sont soumises à l'évaluation des présidents des conseils d'administration ou, dans le cas de Ferlatta Centro Servizi, à celle de l'administrateur unique, qui en apprécie l'opportunité et la faisabilité économique, et en valide ou rejette la mise en œuvre.



5.2 | Systèmes de gestion et certifications

Dans la poursuite de ses objectifs de croissance, le Groupe Volta71 place la **gouvernance responsable** au cœur de sa vision d'entreprise, intégrant la **durabilité environnementale**, la qualité des produits et l'efficacité des processus dans un cadre structuré de **responsabilité managériale**.

Les entreprises du Groupe opèrent ainsi selon un **système de gestion intégré et certifié**, qui reflète leur engagement constant envers les normes internationales, la transparence opérationnelle et le contrôle des risques.

En particulier, **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia** appliquent un **système de gestion intégré qualité-environnement** conforme aux normes **UNI EN ISO 9001:2015** et **UNI EN ISO 14001:2015**, garantissant un contrôle systématique des processus ainsi qu'une réduction mesurable des impacts environnementaux.

Le processus de certification de la gestion environnementale est également en cours chez **Ferlatta Centro Servizi**, dont la certification est prévue pour l'été 2025.

Gouvernance et climat : l'adaptation des normes ISO

En février 2024, l'amendement 1:2024 intitulé « Changement climatique » a été publié, mettant à jour les principales normes relatives aux systèmes de gestion, y compris les normes **ISO 9001:2015** et **ISO 14001:2015**, en y introduisant un accent explicite sur les enjeux climatiques. Dans ce contexte, les sociétés du Groupe Volta71 mettent déjà en œuvre depuis un certain temps des **initiatives concrètes en faveur de la durabilité**, avec une attention particulière portée aux aspects environnementaux et, conformément aux récentes évolutions réglementaires, à la lutte contre le changement climatique.

L'**intégration des risques climatiques**, qu'ils soient physiques ou de transition, dans le système global de gestion des risques de l'entreprise constitue une étape essentielle vers une **meilleure durabilité et résilience** du Groupe. Les entreprises procèdent ainsi à une **évaluation approfondie des risques climatiques** liés à leurs activités respectives, afin de les intégrer à leurs processus décisionnels et à leur planification stratégique.

À ce titre, **le courtier a d'ores et déjà vérifié l'adéquation des polices d'assurance** souscrites par les différentes entités du Groupe par rapport aux exigences en vigueur en matière de couverture des dommages catastrophiques, à l'exception de certains éléments qui feront prochainement l'objet de mises à jour et d'ajustements.

Outre le renouvellement de sa certification **ISO 9001:2015**, Ferlatta Centro Servizi a également obtenu en 2024 la certification **ISO 50001:2018**, spécifique aux systèmes de gestion de l'énergie. Cette reconnaissance confirme la volonté du Groupe de **renforcer sa gouvernance technique** en matière de **durabilité** et **d'innovation opérationnelle**.

Plus précisément, cette étape franchie par Ferlatta Centro Servizi atteste de son **engagement concret à réduire son impact environnemental**, notamment par une utilisation rationnelle des ressources énergétiques et un **contrôle continu de la consommation**.

Pour l'heure, le **Comité de durabilité du Groupe** a décidé de **reporter l'extension** de la certification **ISO 50001** à Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia.



Systèmes de gestion et certifications

Certifications	ISO 9001:2015	ISO 14001:2015	ISO 5001:2018
Limea-Fisma	✓	✓	
Cavioni-Fustitalia	✓	✓	
Ferlatta Centro Servizi	✓		✓

La possession de **systèmes de gestion certifiés** constitue un **avantage concurrentiel** pour le Groupe Volta71, en ce qu'elle renforce la **confiance des parties prenantes**, améliore les performances opérationnelles et facilite l'accès aux **marchés réglementés** ainsi qu'aux **appels d'offres publics**.

Les **certifications ISO** permettent également de **normaliser les processus**, d'adopter de **bonnes pratiques commerciales** et de mettre en place une **gestion proactive des risques**, favorisant ainsi un processus d'**amélioration continue** aligné sur les **objectifs de durabilité** et d'**innovation** du Groupe.

En quoi consiste notre comité pour le développement durable ?

Depuis 2019, Limea-Fisma se soumet volontairement à l'évaluation de la plateforme EcoVadis, se distinguant dans le secteur « Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.⁹» par son engagement avéré en matière d'ESG.



La note de durabilité EcoVadis de Limea-Fisma s'est nettement améliorée en 2024, passant de 69/100 en 2023 (niveau médaille d'argent) à **76/100** cette année, ce qui lui a permis d'obtenir la **médaille d'or**. Le badge est également assorti de la mention « **Top 5 %** », positionnant la performance ESG de l'entreprise parmi les 5 % des entreprises les mieux notées par EcoVadis à l'échelle mondiale. L'adhésion à EcoVadis représente également une étape stratégique pour la qualification et le suivi des fournisseurs, dans une logique de chaîne d'approvisionnement toujours plus durable et responsable.

Dans cette optique, **l'entreprise a lancé le processus d'enregistrement d'un groupe de fournisseurs stratégiques sur la plateforme, en encourageant une collaboration active visant à l'amélioration continue de leurs performances environnementales, sociales et éthiques**. Pour accompagner cette initiative, Limea-Fisma a souscrit un abonnement **EcoVadis SELECT**, permettant à 10 fournisseurs de bénéficier d'un accompagnement à la qualification.

⁹ | La description de l'activité avec un code de type N.C.A. signifie : activité/produit Non Classé Ailleurs, c'est-à-dire non spécifiquement identifié dans d'autres catégories - https://www.ch.camcom.it/uploaded/Guida_Ateco.pdf



5.3 | Notre modèle 231

En juin 2023, avec l'appui d'un cabinet d'avocats spécialisé, le processus d'**adoption du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle (MOG)** conformément au Décret législatif 231/2001 a été lancé pour Limea-Fisma.

Ce modèle, visant à prévenir les infractions prévues par la législation, a été approuvé par le Conseil d'administration en fin d'année. Dans le même temps, le **Conseil de Surveillance (CS)** a été nommé, composé de deux membres extérieurs au Groupe et d'un membre interne.

Le processus de mise en œuvre s'est appuyé sur une analyse approfondie des structures organisationnelles et des activités opérationnelles de l'entreprise, afin d'identifier les risques et les zones de vulnérabilité, dans le but d'adapter le modèle aux spécificités de l'organisation.

Afin de renforcer l'efficacité du dispositif, **un canal de signalement anonyme (plateforme de dénonciation) a également été instauré**, permettant un traitement sécurisé, traçable et conforme à la réglementation des signalements d'éventuels comportements illicites.

En janvier 2024, la première réunion du Conseil de Surveillance s'est tenue, au cours de laquelle le plan d'activité annuel a été approuvé.

En juin 2024, une session de formation a été organisée à l'attention de l'ensemble du personnel de Limea-Fisma, **afin de garantir une compréhension** complète et une application **correcte des procédures définies dans le modèle**.

Outre la prévention des infractions, la Mog 231 vise à :

-  Fournir des lignes directrices claires aux employés et à l'ensemble des parties prenantes concernant les activités et les comportements à risque ;
-  Promouvoir une culture de la légalité, de l'équité et de la transparence ;
-  Renforcer la sensibilisation au rôle de la prévention et du contrôle ;
-  Soutenir une organisation commerciale efficace, en mettant l'accent sur la transparence des décisions, la traçabilité des opérations et la gestion de l'information ;
-  Identifier et mettre en œuvre des mesures concrètes visant à atténuer les risques de non-conformité réglementaire.

Conformément à l'engagement du Groupe Volta71 en faveur d'une gouvernance toujours plus responsable et transparente, l'extension du **Modèle 231** aux sociétés **Cavioni-Fustitalia** et **Ferlatta Centro Servizi** est prévue, incluant l'activation d'un système de signalement similaire.

Le processus est planifié pour un avenir proche, en commençant par l'une des deux entreprises ne disposant pas encore du modèle.

Le Modèle 231 est **intégré aux procédures internes** de l'entreprise afin de garantir la **cohérence**, la **facilité de consultation** et l'**alignement avec les activités opérationnelles**.

Son adoption répond non seulement à la volonté de bénéficier de l'exonération prévue par le **Décret législatif 231/2001**, mais également à l'objectif de **renforcer le système de contrôle interne** et la **structure globale de gouvernance d'entreprise** du Groupe.

Ce modèle s'intègre pleinement au **code d'éthique**, approuvé simultanément, et contribue à diffuser une **culture d'entreprise fondée sur la responsabilité, l'intégrité et le respect des règles**.



5.4 | Code d'éthique : nos principes en action

En adoptant son **code d'éthique**, Limea-Fisma s'engage à consolider auprès de ses représentants les valeurs fondamentales d'**équité**, de **loyauté**, d'**intégrité** et de **transparence**, qui doivent guider chaque action de l'entreprise. Le code constitue un outil essentiel pour promouvoir une culture d'entreprise fondée sur le respect de la légalité, la responsabilité sociale et la protection de l'environnement, considérés comme des éléments centraux de la stratégie et de la gouvernance éthique de l'entreprise.

Le code définit les droits et devoirs vis-à-vis de toutes les parties prenantes, établit des règles de conduite inspirées par les principes de **bonne foi**, de **professionnalisme**, de **confidentialité** et d'**utilisation responsable des ressources**, et promeut une attention particulière portée à la **santé et à la sécurité au travail**, ainsi qu'à la durabilité environnementale, expressément mentionnées parmi les valeurs fondatrices de l'entreprise.

Consciente de l'importance de la protection de l'environnement et du droit collectif à vivre dans un écosystème sain, Limea-Fisma s'engage à surveiller quotidiennement l'impact environnemental de ses activités, en garantissant des normes de contrôle élevées sur ses produits et ses installations.

Cet engagement est soutenu par un **investissement constant dans l'innovation technologique**, permettant de développer des solutions répondant aux standards les plus élevés en matière de qualité, de sécurité et de durabilité.

Cette orientation a conduit Limea-Fisma à obtenir et maintenir des certifications volontaires telles que **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement, considérées comme des expressions concrètes de sa volonté d'amélioration continue, conformément aux principes du code et à l'approche intégrée adoptée dans la gestion de l'entreprise.

Les valeurs clés du code d'éthique de Limea-Fisma

Correction,
loyauté, intégrité,
transparence

Bonne foi,
professionnalisme,
confidentialité

Utilisation
responsable
des ressources,
durabilité
environnementale

Santé et sécurité
au travail

Investissements
dans l'innovation
technologique



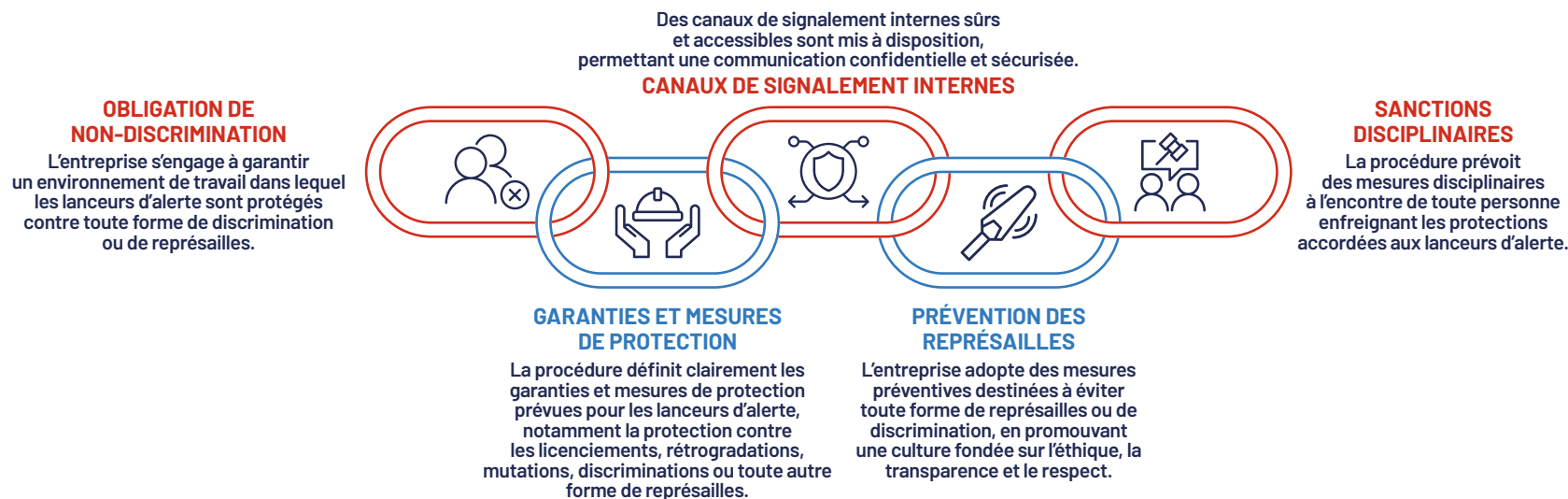
5.5 | Dénonciation : transparence et protection

Le système de signalement mis en place par Limea-Fisma s'inscrit dans le cadre plus large des initiatives visant à garantir une gestion éthique, transparente et alignée sur les valeurs de l'entreprise.

À cette fin, l'entreprise a approuvé et mis en œuvre une **procédure spécifique de signalement** le 22 novembre 2023, conformément aux dispositions du décret législatif n° 24/2023, transposant la directive (UE) 2019/1937 relative à la protection des personnes signalant des violations du droit de l'Union ou du droit national.

Cette procédure fait partie intégrante du **modèle d'organisation, de gestion et de contrôle**, conformément au décret législatif 231/2001, et vise à promouvoir un environnement sûr et responsable dans lequel les signalements peuvent être effectués de manière **confidentielle et sécurisée**.

DISPOSITIF DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE



Avec cette initiative, Limea-Fisma confirme son engagement à maintenir un environnement de travail sûr, respectueux et conforme à la loi, fondé sur les principes de transparence et d'intégrité.

Conformité réglementaire

Au cours de la période considérée, **les sociétés du Groupe Volta71 n'ont fait l'objet d'aucun litige civil ou pénal lié à des dommages ou infractions environnementaux**. De même, **aucun cas de non-conformité aux lois ou règlements de nature socio-économique** – y compris dans les domaines fiscal, réglementaire ou administratif – n'a été enregistré. Par ailleurs, aucune non-conformité n'a été constatée au regard des réglementations en vigueur et/ou des codes volontaires relatifs à l'information et à l'étiquetage des produits et services, ni en ce qui concerne les communications commerciales, y compris les activités de publicité, de promotion ou de parrainage.



5.6 | Protection de la vie privée



Le Groupe Volta71, par l'intermédiaire de ses filiales, **adopte une approche structurée et cohérente de la protection des données à caractère personnel**, en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et la législation nationale en vigueur.

Toutes les sociétés du Groupe appliquent un Modèle Organisationnel de Protection de la vie privée (MOP), actuellement dans sa cinquième édition. Ce modèle représente l'évolution du document de sécurité programmatique, mis en place dès 2006 conformément au Code de protection des données personnelles, et maintenu depuis comme outil volontaire de contrôle des mesures adoptées.

Avec l'entrée en vigueur du RGPD, le document a été révisé et renommé, tout en conservant son rôle central de recensement, d'organisation et de vérification des mesures techniques et organisationnelles mises en place pour protéger les données personnelles et préserver le savoir-faire de l'entreprise.

Ce protocole est mis à jour chaque année en conformité avec la législation nationale sur la protection des données, et assure un suivi constant de la sécurité des traitements.

Au cours de la période considérée, **aucune société du Groupe Volta71 n'a signalé de violation de données à caractère personnel** ou de perte de données concernant des clients, des employés ou d'autres parties prenantes.

LA MOP

Suite à la mise à jour réglementaire en matière de protection des données personnelles, **toutes les sociétés du Groupe Volta71 ont mis en œuvre les mesures requises et actualisé leur Modèle Organisationnel de Protection de la vie privée (MOP)** au cours de l'année 2024.

Conformément aux exigences du document, un audit de **conformité relatif à la protection de la vie privée a été réalisé** lors de cette mise à jour. Il a révélé que les traitements de données à caractère personnel concernaient presque exclusivement les employés et n'ont soulevé aucun problème critique particulier.

Le MOP constitue l'outil de **référence opérationnel pour la gestion de la vie privée au sein du Groupe**.

Il centralise et structure l'ensemble des informations nécessaires à l'identification et à la mise en œuvre des mesures de sécurité organisationnelles, physiques et logiques, visant à protéger les données à caractère personnel traitées.

En particulier, **la MOP comprend** :

- la liste des traitements de données à caractère personnel effectués ;
- l'identification des rôles et responsabilités au sein des structures concernées ;
- l'analyse des risques auxquels les données sont exposées ;
- les mesures de sécurité adoptées et les procédures de contrôle associées, y compris celles relatives aux traitements externalisés ;
- les stratégies de réponse aux incidents, y compris la gestion des éventuelles violations de données¹⁰.

À ce jour, **la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) n'est pas jugée nécessaire**. Toutefois, le Groupe réévalue cette exigence au moins une fois par an, ou en cas de modification substantielle des traitements effectués..

¹⁰ | Par « violation de données » (Data Breach), on entend un incident de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès à des données à caractère personnel traitées, transmises ou conservées.



5.7 | Valeur économique générée et redistribuée



Le reporting des données relatives à la valeur économique générée et distribuée établit un lien direct entre le rapport économique-financier et le rapport de développement durable, en mettant en lumière les interactions entre l'entité économique du Groupe Volta71 et le contexte socio-économique dans lequel elle opère.

Ce rapport illustre **la manière dont la richesse produite par le Groupe a été répartie entre les principales catégories de parties prenantes**, ainsi que la part conservée et réinvestie au sein des sociétés à la clôture de l'exercice (valeur économique conservée). Les principales catégories de parties prenantes sont les suivantes :

- fournisseurs ;
- des employés ;
- investisseurs ;
- les organismes publics ;
- les communautés locales.



Valeur économique générée et distribuée (€) | 2022 - 2024

	2022	2023	2024
VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE	50.096.136 €	50.551.469 €	48.185.771 €
VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE	45.571.074 €	44.838.987 €	44.583.325 €
Coûts de fonctionnement	36.148.516 €	33.631.276 €	32.502.767 €
Salaires et avantages sociaux	7.690.929 €	8.058.936 €	8.461.717 €
Paielements aux fournisseurs de capitaux	639.090 €	1.801.335 €	2.534.880 €
Paielements à l'administration publique	1.085.309 €	1.338.116 €	1.338.116 €
Investissements dans la Communauté	7.230 €	9.324 €	16.108 €
VALEUR ÉCONOMIQUE CONSERVÉE	4.525.062 €	5.712.482 €	3.602.446 €



Valeur économique générée et redistribuée

Au cours de l'année 2024, le Groupe Volta71 a généré une valeur économique totale d'environ 48 millions d'euros. Sur ce montant, **environ 44,6 millions d'euros (soit 93 %) ont été redistribués** entre les différentes parties prenantes, tandis que **3,6 millions d'euros (7 %) ont été conservés et réinvestis** au sein du Groupe.

Par rapport à 2023, la part redistribuée a augmenté (de 89 % à 93 %), tandis que la valeur conservée a diminué. Les 7 % non redistribués ont été utilisés pour soutenir la croissance du Groupe, à travers des investissements dans de nouvelles lignes de production et des mises à niveau technologiques des équipements.

Les **dépenses d'exploitation** se sont élevées à 32,5 millions d'euros, **en baisse de 3 % par rapport à 2023 (33,6 millions d'euros)**, représentant 72,9 % de la valeur redistribuée.

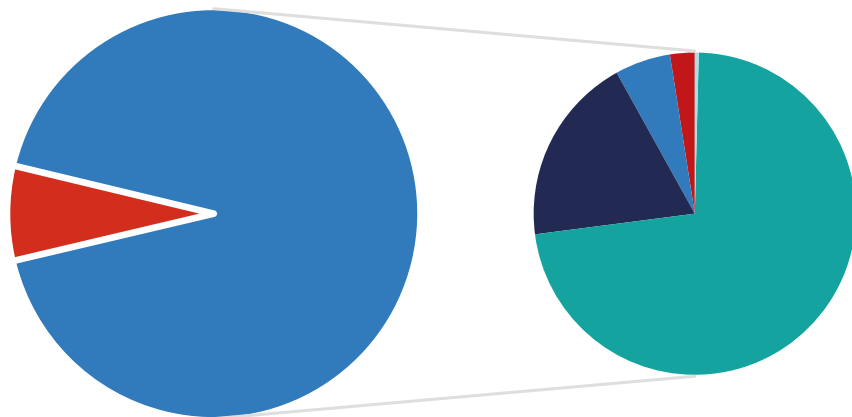
Une part de 8,5 millions d'euros, **soit près de 19 % de la valeur redistribuée, a été allouée aux salariés sous forme de salaires et d'avantages**. Ce montant est en hausse de 5 % par rapport à 2023, confirmant une tendance positive amorcée dès 2022.

Les **paiements aux fournisseurs de capitaux se sont élevés à 2,5 millions d'euros**, soit 5,69 % de la valeur redistribuée. Cette valeur est en progression constante sur les trois dernières années, avec une hausse de 41 % depuis 2023.

Les **paiements à l'administration publique ont atteint 1,1 million d'euros**, soit 2,4 % de la valeur redistribuée, en recul de 20 % par rapport à l'année précédente.

Enfin, **plus de 16 000 euros ont été versés à la communauté locale** sous forme de dons volontaires et de contributions à des organisations caritatives, des ONG et des instituts de recherche. Ce montant est également en hausse, enregistrant une augmentation de 73 % par rapport à 2023.

VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE (%) 2024



● **93%** Valeur économique distribuée

● **7%** Valeur économique conservée

- **72,90%** Coûts de fonctionnement
- **18,98%** Salaires et avantages sociaux
- **5,69%** Paiements aux fournisseurs de capitaux
- **2,40%** Paiements à l'administration publique
- **0,4%** Investissements dans la Communauté



Investissements technologiques

Le **Groupe Volta71** reconnaît l'importance stratégique de l'**innovation technologique** en tant que levier essentiel pour accroître la **productivité**, **optimiser l'efficacité des processus** et, simultanément, **réduire les impacts environnementaux**. Investir dans des solutions de pointe constitue un choix délibéré du Groupe pour favoriser la transition écologique, renforcer sa compétitivité industrielle et contribuer activement au développement durable.

En 2024, et dans une perspective résolument tournée vers l'avenir, le Groupe poursuivra ses investissements dans des technologies capables d'accélérer la transition vers un modèle industriel plus durable et technologiquement avancé. Cette même année, plusieurs actions concrètes ont été menées, produisant des effets significatifs tant sur le plan environnemental qu'opérationnel :

Initiatives en cours



De nouvelles lignes de production à haut rendement ont été acquises par Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia, en remplacement des installations précédentes. Ces technologies de dernière génération offrent des performances accrues tant en matière de productivité que de durabilité, grâce à une réduction significative de la consommation énergétique et des émissions.

Parallèlement, des investissements ont été consacrés à la formation, avec un accent particulier sur le développement des compétences transversales et l'introduction de technologies numériques et opérationnelles. Ces outils sont essentiels pour accompagner l'évolution des processus industriels et renforcer la compétitivité du Groupe.

Initiatives en cours de développement



L'un des investissements déjà planifiés permettra de supprimer l'un des fours actuellement utilisés, réduisant ainsi la consommation globale d'énergie.

Une évaluation technico-économique est en cours afin d'orienter certains des investissements prévus dans les entreprises du Groupe vers des technologies compatibles avec les plans « Industrie 4.0 » et « Transition 5.0 », et ainsi bénéficier des incitations prévues pour l'adoption de solutions numériques axées sur la durabilité et l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, le projet de construction d'un nouveau hangar et d'un entrepôt à proximité de l'usine de Limea-Fisma se poursuit. Ce projet inclura également l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit, illustrant l'engagement du Groupe en faveur de l'autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables.

.6

LA STRATÉGIE ESG DU GROUPE

6.1 Indice de corrélation GRI Groupe Volta71





GOUVERNANCE

DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE	HORIZON TEMPOREL	
		2023 -2025	2025 -2030
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET CRÉATION DE VALEUR	Investissements visant à améliorer la productivité et l'efficacité des processus.	✓	en cours
	Construction d'un nouveau hangar/entrepôt à proximité de l'usine Limea-Fisma (un système photovoltaïque sera installé sur le toit).		NOUVEAU
	Évaluation de partenariats avec des universités, des start-ups, des clients ou d'autres acteurs pertinents de l'innovation.		✗
GESTION DES RISQUES	Évaluation de l'extension du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle 231 (Modèle 231) à la Holding et aux deux autres sociétés : Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro-Servizi.	✗	
	Intégration des risques climatiques (physiques et transitoires) dans la gestion des risques.	en cours	
	Analyse de double matérialité approfondie, avec implication des parties prenantes internes et externes via des entretiens et des enquêtes.		NOUVEAU
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Enregistrement à ECOVADIS pour l'évaluation de certains fournisseurs (pour Limea-Fisma).	✓	
	Enrichissement du formulaire d'évaluation des fournisseurs par l'ajout de critères ESG supplémentaires dans le questionnaire.	en cours	



SOCIAL

DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE	HORIZON TEMPOREL	
		2023 -2025	2025 -2030
GESTION DU CAPITAL HUMAIN	Activation de parcours spécifiques avec des instituts techniques professionnels pour attirer de nouveaux talents ou organiser des activités visant à assurer une rotation intergénérationnelle.		✗
	Promotion de cours de formation pour les employés (formation volontaire).	✓	en cours
	Collecte de données pour l'analyse de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans les sociétés du Groupe.	NOUVEAU	
SANTÉ ET SÉCURITÉ	Observation des situations à risque et extension de la détection des quasi-accidents aux sociétés Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro Servizi.	✓	
	Cartographie des risques spécifiques liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail grâce à la diffusion progressive du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle conformément au décret législatif 231/2001.	✓	
	Amélioration des aspects de sécurité liés à l'installation de nouvelles machines.	✓	
	Mise en œuvre de la certification ISO 45001 par une société du Groupe.		NOUVEAU
COMMUNAUTÉ	Identification d'un projet spécifique de création de valeur pour la communauté et le territoire.		NOUVEAU



ENVIRONNEMENT

DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE	HORIZON TEMPOREL	
		2023 -2025	2025 -2030
GESTION DES MATIÈRES PREMIÈRES	Cartographie des principaux fournisseurs du Groupe (pour les trois entreprises), avec des informations sur la certification des produits ou l'empreinte carbone des matières premières entrantes.		X
SYSTÈMES DE GESTION	Extension de la certification ISO 14001:2018 à Ferlatta Centro Servizi.	X	
	Certification ISO 50001:2018 pour Ferlatta Centro Servizi.	✓	
	Évaluation de l'extension de la certification ISO 50001:2018 à d'autres sociétés du Groupe.		X
GESTION DES DÉCHETS	Amélioration continue de la collecte sélective des déchets au sein du Groupe.	NOUVEAU	
	Rationalisation des déchets produits dans toutes les entreprises du Groupe.	NOUVEAU	
CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	Construction d'une centrale photovoltaïque sur le toit du hangar/entrepôt à construire près de Limea-Fisma.		X
	Calcul de l'empreinte carbone des produits.		X
	Publication du rapport sur l'empreinte carbone de l'organisation.		NOUVEAU
	Installation d'une première usine pour l'application de polyuréthane qui réduira la consommation de méthane.		NOUVEAU
	Comme à Ferlatta, mise en place à Limea-Fisma d'un système de contrôle des consommations des différentes lignes de production, remplacement des tableaux électriques existants et construction de nouvelles sous-stations.	NOUVEAU	



6.1 | Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

DÉCLARATION D'UTILISATION

Le Groupe Volta71 a communiqué les informations répertoriées dans cet indice pour la période du **01/01/2024 au 31/12/2024**, en se référant aux normes GRI selon le mode « en référence à ».

NORMES GRI		DISCLOSURE	PARAGRAPHE - NOTES
GRI 2: Informations générales 2021			
	2-1	Détails de l'organisation	Ch. 1 A propos de nous
	2-2	Entités incluses dans le rapport de développement durable	Note méthodologique
	2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	Note méthodologique
	2-5	Assurance externe	Non prévue
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Ch. 1 A propos de nous
	2-7	Nos collaborateurs	Ch. 4 Les personnes, au centre de notre travail
	2-8	Les non-salariés	Ch. 4.1 Nos collaborateurs
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Ch. 5 La gouvernance responsable
	2-10	Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	Ch. 5 La gouvernance responsable



Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

	2-12	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le contrôle des impacts	Ch. 5 La gouvernance responsable
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des incidences	Ch. 5 La gouvernance responsable
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans l'établissement de rapports	Lettre aux parties prenantes
	2-16	Communication des questions critiques	Ch. 5.1 Systèmes de management et certification
	2-22	Déclaration de stratégie de développement durable	Lettre aux parties prenantes
	2-23	Engagement politique	Ch. 5.1 Systèmes de management et certification
	2-24	Intégration des engagements en termes de politique	Ch. 5.1 Systèmes de management et certification
	2-25	Processus visant à remédier aux impacts négatifs	Ch. 5.1 Systèmes de management et certification Ch. 4.5 La voix de nos clients
	2-28	Adhésion à des associations	Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia sont membres de l'ANFIMA, l'Association nationale italienne des fabricants d'emballages métalliques et assimilés. Ferlatta Centro Servizi est membre de l'Unione Industriali Grafici.
	2-30	Les conventions collectives	Ch. 4.1 Notre personnel



Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

QUESTIONS ÉCONOMIQUES			
GRI 201 : Performance économique 201			
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Ch. 5.7 Valeur économique générée et redistribuée
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016			
	204-1	Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	Ch. 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs
QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES			
GRI 301 : Matériaux 2016			
	301-1	Matériaux utilisés	Ch. 3.2 Gestion des matières premières
GRI 302 : Énergie 2016			
	302-1	Consommation d'énergie interne	Ch. 3.3 Efficacité énergétique
	302-3	Intensité énergétique	Ch. 3.3 Efficacité énergétique
GRI 303 : Eau et eaux usées 2018			
	303-1	Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée	Ch. 3.5 Gestion des ressources en eau
	303-3	Le captage de l'eau	Ch. 3.5 Gestion des ressources en eau



Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

GRI 305 : Émissions 2016			
	305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Ch. 3.4 Émissions et changement climatique
	305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES)(Scope 2)	Ch. 3.4 Émissions et changement climatique
	305-4	Intensité des émissions	Ch. 3.4 Émissions et changement climatique
	305-5	Réduction des émissions de GES	Ch. 3.4 Émissions et changement climatique
GRI 306 : Déchets 2020			
	306-1	Production de déchets et impacts significatifs	Ch. 2 Notre engagement ESG
	306-2	Gestion des impacts liés aux déchets	Ch. 3.6 Déchets
	306-3	Déchets produits	Ch. 3.6 Déchets
	306-4	Déchets non mis en décharge	Ch. 3.6 Déchets
	306-5	Déchets mis en décharge	Ch. 3.6 Déchets
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs			
	308-1	Évaluation des nouveaux fournisseurs sur la base de critères environnementaux	Ch. 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs



Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

QUESTIONS SOCIALES

GRI 401 : Emploi 2016

	401-1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	Ch. 4.1 Notre personnel
	401-2	Avantages offerts aux salariés à temps plein qui ne sont pas offerts aux salariés à temps partiel	Ch. 4.1 Notre personnel

GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018

	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité	Ch. 4.2 Santé et sécurité
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Ch. 4.2 Santé et sécurité
	403-9	Accidents du travail	Ch. 4.2 Santé et sécurité
	403-10	Maladies professionnelles	Ch. 4.2 Santé et sécurité

GRI 404 : Formation et éducation 2016

	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Ch. 4.3 Formation technique et développement personnel
	404-2	Programmes d'amélioration des compétences des employés et d'aide à la transition	Ch. 4.3 Formation technique et développement personnel



Indice De Corrélation GRI Groupe Volta71

GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016			
	405-1	Diversité dans les organes de gouvernance et parmi les employés	Ch. 4.1 Notre personnel
	405-2	Écart entre les salaires de base et la rémunération entre femmes et hommes	Ch. 4.1 Notre personnel
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs			
	414-1	Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux	Ch. 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs
GRI 418 : Protection de la vie privée des clients 2016			
	418-1	Incidents concernant la violation de la vie privée des clients et perte de données	Ch. 5.6 Protection de la vie privée

RAPPORT SUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Groupe Volta71

LIMEA-FISMA



LATTA

CAVIONI-FUSTITALIA